

Rapport présenté à M. le ministre de l'agriculture et du commerce, par l'Académie de médecine, sur les vaccinations pratiquées en France pendant l'année 1869.

Contributors

Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Paris : Impr. nationale, 1872.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/rjvxbn4e>

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

RAPPORT

PRÉSENTÉ

Tracts 848

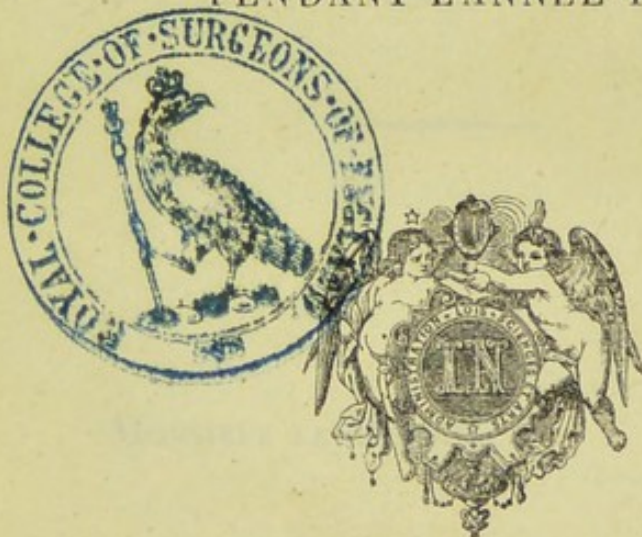
A M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE,

PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE,

SUR LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1869.



PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXII.

REPORT

THE NATIONAL ASSOCIATION



MANUFACTURERS

1907

RAPPORT

PRÉSENTÉ

A M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE,

PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE,

SUR LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1869 ⁽¹⁾.



MONSIEUR LE MINISTRE,

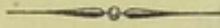
Les douloureux événements qui ont marqué la fin de l'année 1870 n'ont pas permis à l'Académie de vous transmettre en temps voulu le rapport qu'elle vous adresse annuellement; elle vient aujourd'hui combler

⁽¹⁾ La commission de vaccine pour l'année 1870 était composée de MM. Danyau, Blot, Reynal, Blache, Bousquet, Jacquemier, et M. Depaul, rapporteur.

cette lacune et appeler votre attention sur ce qui a été fait dans les divers départements pour la propagation de la vaccine. Elle est heureuse de pouvoir vous dire que le zèle des vaccinateurs ne s'est pas ralenti.

RÉSUMÉ DES DOCUMENTS TRANSMIS

SUR LE SERVICE DE LA VACCINE PENDANT L'ANNEE 1869.



DÉPARTEMENT DE L'AIN.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,578 naissances.
8,611 vaccinations.
70 cas de variole.
17 infirmes ou défigurés.
4 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} veuve Renaud, sage-femme à Bourg . . .	640 vacc.
M ^{me} Laperrière-Ferraud, sage-femme à Gar- nerans	150
M ^{me} Cote, sage-femme à Thoissey	132
M ^{me} Guillermin, sage-femme à Saint-Étienne- sur-Chalaronne	80

DEPARTEMENT DE L' AISNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

13,072 naissances.
10,315 vaccinations.
369 cas de variole.
61 infirmes ou défigurés.
21 morts.

Principaux vaccinateurs.

M^{me} Lebrun, sage-femme à Saint-Quentin . . 399 vacc.
M^{me} Pouplin, sage-femme à Soissons 324
M^{me} Dolignon, sage-femme à Saint-Quentin . 272
M^{me} Bézard, sage-femme à Château-Thierry . 235

DÉPARTEMENT DE L' ALLIER.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

10,567 naissances.
7,816 vaccinations.
18 cas de variole.
2 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Pangaud, docteur-médecin à Montluçon . 471 vacc.
M. Barbreau, docteur-médecin à Commentry . 442
M. Bergerat, officier de santé à Neuilly . . . 330
M^{me} Charret, sage-femme à Hérisson 323

DEPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

3,314 naissances.
2,288 vaccinations.
898 cas de variole.
81 infirmes ou défigurés.
16 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Bontemps, officier de santé à la Motte.	202 vacc.
M. Savy fils, docteur médecin à Valensolle.	195
M. Rebory, docteur-médecin à Digne.	164
M. Lauratet, docteur-médecin à Barcelonnette.	138

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

3,543 naissances.
3,080 vaccinations.
507 cas de variole.
6 infirmes ou défigurés.
41 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Catelan, médecin cantonal à Saint-Bonnet	716 vacc.
M. Martin, médecin cantonal à Saint-Bonnet	498
M. Guérin, médecin cantonal à Remollon .	302
M. L. Rabasse, médecin cantonal à Serres. .	237

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

5,787 naissances.
2,623 vaccinations.
162 cas de variole.
12 infirmes ou défigurés.
49 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Faraut, docteur-médecin à Nice	436 vacc.
M. Gasiglia, docteur-médecin à Nice	150
M. Passeroni, docteur en chirurgie à Lantosque	124
M. Gaymard, docteur-médecin à Guillaumes	113
M. Ainesy, chirurgien à Sospel	113

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

11,309 naissances.
5,745 vaccinations.
368 revaccinations.
404 cas de variole.
3 infirmes ou défigurés.
66 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Deschanel, docteur-médecin à Joyeuse. 593 vacc.
M. Garidel, docteur-médecin à Annonay... 510
M. Nier, docteur-médecin à Privas... 432
M. La Saigne, docteur médecin à Tournon. 374

En jetant un coup d'œil sur le tableau qui précède, on est frappé du grand nombre de varioles qui ont été observées dans le département de l'Ardèche. Dans un rapport bien fait, M. le docteur Nier, directeur du service de la vaccine, a cherché les causes de ce fait, et indiqué quelques moyens destinés à l'empêcher de se reproduire.

En voici quelques parties qui nous ont paru dignes d'intérêt :

« Je viens de vous faire connaître, Messieurs, les désastres produits, en 1869, par la variole, dans le

département de l'Ardèche, tels que nous les présentent les documents transmis par nos collaborateurs. Je ne crains pas d'avancer que ces documents ne renferment qu'une partie des faits. Le nombre des victimes a été certainement bien plus considérable. On ne cite généralement que ce qu'on a vu; mais combien de cas de variole nous échappent. Cette maladie est malheureusement trop connue; le médecin est rarement appelé, du moins dans une certaine partie de la population. Nous pouvons donc hardiment doubler les chiffres avancés, et, en portant le nombre des variolés à 7 ou 800, celui des morts à 120 ou 130, nous resterons plutôt en deçà qu'au delà de la réalité.

« Si de pareils événements survenaient une fois par hasard, quelque regrettables qu'ils soient, on se rassurerait en pensant qu'ils ne doivent pas se reproduire. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Tous les ans nous avons à enregistrer les mêmes désastres. Il nous faut donc aviser au moyen, sinon de les faire complètement disparaître, ce qui serait bien difficile, du moins d'en atténuer le plus possible l'importance. Celui qui permettrait le mieux d'atteindre le but serait, sans contredit, la vaccine rendue obligatoire. Ce vœu a été exprimé par un de nos collaborateurs, le docteur Chabanne, dans une pétition adressée au Sénat en 1868. Je ne sais quel a été l'accueil fait à cette pétition par l'honorable assemblée. En Angleterre, à Londres, cette obligation de la vaccine a été sanctionnée par le Parlement. Quelles raisons pourrait-on objecter contre

cette mesure? Qu'elle gênerait la liberté individuelle? Mais où sont les pères de famille qui, par calcul, se refusent à la vaccination de leurs enfants? S'ils ne les amènent pas au vaccinateur, c'est uniquement par manque d'occasion, par insouciance : si la vaccine devenait obligatoire, ils accepteraient cette charge, si l'on peut ici employer l'expression, avec bien moins de répugnance que tant d'autres qui leur sont imposées par la loi. J'ai l'intime conviction que, sans cette obligation de faire vacciner leurs enfants sous peine d'amende, tous nos efforts n'aboutiront qu'à des résultats imparfaits. Quel que soit le zèle de nos collaborateurs, il y aura toujours une notable partie de la population qui restera étrangère à la vaccine et deviendra la proie des épidémies varioliques qui ne cessent de désoler nos contrées. Si encore la variole n'était pas une maladie essentiellement contagieuse, si un individu pouvait en être atteint sans crainte de la communiquer à son entourage, on pourrait regretter, dans l'intérêt de cet individu, qu'il ait négligé le seul moyen de lui épargner cet accident. En somme, c'est son affaire : s'il lui a plu de ne pas chercher à se garantir de la variole par la vaccine, il n'a que ce qu'il mérite. Mais les choses ne se passent pas ainsi. Cet individu variolé va devenir un centre d'infection qui propagera la maladie dans la maison, dans le quartier, dans le village, et bien des victimes seront frappées par suite de son insouciance.

« Partout l'on prend des précautions pour prévenir la

propagation des maladies contagieuses. Ici ce sont des cordons sanitaires, là des quarantaines pour les navires venant de pays infectés, l'Administration veille, chacun applaudit à ces sages mesures, malgré les inconvénients qui peuvent en résulter pour le commerce. Tout le monde comprend cette nécessité dans une circonstance qui intéresse à un si haut point la santé publique, et que tout doit céder devant cette suprême considération. Pourquoi n'en est-il pas de même pour la variole? Serait-ce que la maladie est moins redoutable, qu'elle fait moins de victimes? C'est une étrange erreur. Qu'on fasse le relevé pour une période de dix ans, par exemple, des individus qui, en France, sont tombés victimes de la variole, et l'on arrivera certainement à un chiffre bien supérieur à celui des décès produits par le choléra ou toute autre affection contagieuse dont nous serions trop heureux de pouvoir nous préserver à l'aide d'un moyen aussi sûr, aussi facile que l'opération de la vaccine à l'égard de la maladie qui nous occupe.

« Loin de nous la pensée de vouloir jeter le moindre blâme sur l'Administration. Elle a toujours fait les plus grands efforts pour répandre la pratique de la vaccine : récompenses, encouragements de toute sorte, refus d'admission, sans certificat de vaccine, dans les établissements placés sous sa dépendance. L'expérience prouve malheureusement que ces moyens sont insuffisants, et que les épidémies varioliques renaîtront sans cesse, tant que la vaccine ne sera pas rendue obligatoire. On comprend, en effet, que si, dans une com-

mune, le sixième des habitants n'est pas vacciné, la variole trouvera dans ce sixième de la population un terrain propice à son développement, et, par suite, les moyens d'atteindre ceux qu'une vaccination antérieure semblait devoir dérober à ses coups.

« En attendant que le Gouvernement prenne une décision sur un sujet aussi important, examinons par quels moyens il serait possible de rendre la mission de nos collaborateurs plus fructueuse, etc. etc.

« Le Comité, adoptant les propositions de son rapporteur, émet le vœu que *la vaccine soit rendue obligatoire*, seul moyen de vaincre l'indifférence d'un grand nombre d'habitants des campagnes à ce sujet, et de mettre un terme à ces épidémies varioliques signalées chaque année dans le département de l'Ardèche. Il désire que l'expression de ce vœu soit transmise à l'Académie de médecine et soumise à l'appréciation de ce corps savant, etc. etc. »

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,214 naissances.

1,276 vaccinations.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Gilles, sage-femme à Givet.....	204 vacc.
M ^{me} Istace, sage-femme à Charleville.....	148
M ^{me} Marniquet, sage-femme à Vouziers.....	100
M ^{me} Pechenart, sage-femme à Braux.....	91

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

6,579 naissances.
4,808 vaccinations.
1,593 cas de variole.
267 infirmes ou défigurés.
159 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Augé (femme Caban), sage-femme à Massat.....	424 vacc.
M. G. Peybernès, officier de santé à Serres.	265
M. P.-H. de Castet, docteur-médecin à Dau- mazan.....	198
M ^{me} Soula (femme Arnaud), sage-femme à Foix.....	197

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

4,944 naissances.
3,086 vaccinations.
34 cas de variole.
2 infirmes ou défigurés.
2 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Larpenteur, sage-femme à Pont-sur-Seine.....	114 vacc.
M ^{me} Dard-Braux, sage-femme à Troyes.....	105
M ^{me} Lainé, sage-femme à Troyes.....	68
M ^{me} A. Rolle, sage-femme à Baroville.....	55

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,381 naissances.
5,482 vaccinations.
23 cas de variole.
1 mort.

Principaux vaccinateurs.

M. Jalabert, docteur-médecin à Carcassonne.	551 vacc.
M. Durand, docteur-médecin à la Bastide- d'Anjou.	383
M. Galtier, docteur-médecin à Castelnaudary.	280
M. Mahoux, docteur-médecin à Caunes.	267

Dans un rapport présenté aux membres du comité central de vaccine, M. le docteur Jalabert cherche les moyens de remédier à quelques lacunes que présente le service de la vaccine. Il voudrait que non-seulement les maires, mais que surtout les curés des communes, dont l'influence est grande, s'efforçassent de faire disparaître les nombreux préjugés qui règnent encore, et il fait appel à leur puissant concours.

Il insiste avec force sur la nécessité de ce qu'il appelle la révision des enfants vaccinés. Plusieurs vaccinateurs cantonaux se plaignent de l'impossibilité où ils sont de l'opérer.

Quels seraient donc les moyens d'obtenir des parents la présentation à une seconde visite? M. le docteur Vaysse (d'Aunat) croit qu'il suffirait de prescrire à MM. les instituteurs et aux institutrices d'exiger un certificat de vaccine au moment de l'entrée des enfants à l'école. M. Jalabert fait observer que cette prescription existe, mais qu'elle est presque partout tombée en désuétude. On peut la renouveler, ajoute notre confrère, mais il faudrait que les certificats fussent conservés

dans les archives des écoles et vérifiés par les inspecteurs primaires dans leurs tournées annuelles. Cette double mesure aurait pour effet de diminuer le nombre des enfants qui demeurent privés du bienfait de la vaccine.

M. Jalabert insiste sur l'utilité des revaccinations, sur la résistance qu'opposent les mères à laisser prendre du vaccin sur leurs enfants, et il termine son consciencieux rapport par quelques faits de variole qu'il a observés.

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

16,219 naissances.

5,650 vaccinations.

452 cas de variole.

4 infirmes ou défigurés.

55 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} F. Moreau, sage-femme à Arles	129 vacc.
M. Kuzinski, docteur-médecin à Arles	127
M ^{me} Avignon, sage-femme à Arles	96

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,212 naissances.
8,115 vaccinations.
280 cas de variole.
32 infirmes ou défigurés.
42 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{lle} Guernet, sage-femme à Caen	500 vacc.
M. Vauquelin, docteur-médecin à Lisieux . .	160
M ^{me} Gambier (née Huet), sage-femme à Cau- mont	147
M. Roccas, docteur-médecin à Trouville . . .	95

Dans son rapport annuel à M. le préfet, M. le doc-
teur E. Lépée relate un cas intéressant de *horse-pox*
spontané inoculé avec succès à la vache, et de là à des
enfants. Nous croyons utile de reproduire *in extenso* le
travail de notre confrère :

« Monsieur le Préfet,

« J'ai l'honneur de vous adresser un état statistique
des vaccinations et revaccinations qui ont été prati-
quées, sous ma direction et avec le concours de

M^{lle} Guernet, sage-femme à Caen, au dépôt du vaccin, pendant l'année 1869.

Nombre des vaccinations, âge des sujets et résultats obtenus.

ÂGE DES SUJETS.	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL pour les deux sexes.	RÉSULTATS heureux.	RÉSULTATS nuls.	SUJETS qui ne sont pas revenus.	TOTAL.	NOMBRE DES ENFANTS qui ont fourni du vaccin.	NOMBRE DES ENFANTS dont le vaccin n'a pas été relevé.	TOTAL.
1 jour à 6 mois.....	52	50	102	90	4	8	102	80	22	102
6 mois à 1 an.....	7	19	26	21	1	4	26	16	10	26
1 an à 10 ans.....	12	8	20	16	"	4	20	13	7	20
10 ans à 20 ans.....	2	"	2	2	"	"	2	2	"	2
20 ans à 30 ans.....	25	"	25	20	"	5	25	20	5	25
TOTAUX.....	98	77	175	149	5	21	175	131	44	175

Nombre des revaccinations, âge des sujets et résultats obtenus.

ÂGE DES SUJETS.	NOMBRE des sujets.	RÉSULTATS heureux.	RÉSULTATS nuls.	TOTAL.
12 ans à 20 ans.....	27	14	13	27
20 à 25.....	202	35	167	202
25 à 30.....	84	9	75	84
30 à 40.....	6	2	4	6
40 à 50.....	6	3	3	6
TOTAUX.....	325	63	262	325

« Dans le mois de septembre dernier, je fus informé par M. Gautier, médecin-vétérinaire à Caen, que le *horse-pox* s'était déclaré spontanément sur deux juments appartenant à M. Lavoisey, fermier à Caen.

« Je m'empressai de me rendre chez ce fermier pour étudier moi-même ces pustules, qui remontaient à trois semaines et ne laissaient plus que quelques traces; il me fut cependant facile de constater de nombreuses cicatrices de *horse-pox* sur les lèvres, la muqueuse gingivale, la langue et la face interne des joues de ces juments.

« Le 1^{er} septembre, M. Gautier avait recueilli du virus et l'avait appliqué sur deux génisses appartenant à M. Lavoisey et sur une vache appartenant à M^{me} Lecomte, sa voisine; l'inoculation avait réussi, et ces trois sujets portaient encore les traces de cette opération.

« Le 8 septembre, MM. les docteurs Bourienne et Maheut avaient également recueilli du virus sur la vache et l'avaient appliqué sur M^{me} Lecomte, sur ses domestiques et sur ses deux enfants; M^{lle} Guernet, sage-femme, l'avait, de son côté, recueilli pour l'appliquer sur l'enfant Vaker, âgé de 6 mois, demeurant rue du Ham, à Caen.

« C'est le 15 septembre seulement, qu'averti par M. Gautier, je pus, accompagné de M^{lle} Guernet, constater tous ces résultats.

« M^{me} Lecomte portait sur le bras deux boutons assez bien développés et offrant tous les caractères du vrai vaccin; ses deux enfants et sa domestique ne présentaient que des cicatrices douteuses, mais l'enfant Vaker offrait, sur chaque bras, trois boutons du plus beau vaccin qu'on puisse désirer; c'était le huitième jour de l'inoculation : ils étaient blancs nacrés, bien faits, trans-

parents et entourés d'une aréole rose et large de deux centimètres environ.

« Ce virus fut recueilli avec soin et inoculé sur les deux enfants Declomesnil et Simon.

« Le 22 septembre, ces deux derniers enfants présentaient, l'un deux pustules seulement, et l'autre huit pustules, qui servirent à vacciner les deux enfants Briand et Simon.

« Le 29 septembre, même résultat sur ces deux enfants, qui présentaient, l'un six boutons, et l'autre huit, et fournirent du vaccin pour les deux enfants Laury et Briand, qui, à leur tour, donnèrent chacun huit boutons.

« Ce n'est pas la première fois que M. Gautier découvre du *horse-pox* dans le Calvados : déjà, en février 1865, il avait constaté ces pustules sur plusieurs chevaux appartenant à M. Lefèvre de Curcerville; le virus avait été inoculé sur deux vaches appartenant à M. Pagny, et M. le docteur Lechevallier l'avait recueilli pour l'appliquer sur plusieurs sujets. Je n'étais pas, à cette époque, conservateur du vaccin, et je n'ai pas été à même de constater les résultats obtenus.

« Ces deux apparitions spontanées de *horse-pox* signalées par M. Gautier, en 1865 et 1869, dans l'arrondissement de Caen, doivent faire supposer qu'un grand nombre de cas semblables échappent à l'observation dans beaucoup de localités. Ils seraient cependant une source précieuse qui fournirait le plus sûr moyen de renouveler le virus vaccin dans le département, si l'Ad-

ministration, prévenue à temps, était mise à même de donner des ordres pour recueillir ce virus primitif.

« On ne saurait donc recommander avec trop d'instance, aux médecins vétérinaires du département, de vous signaler, Monsieur le Préfet, ces apparitions spontanées de *horse-pox* et de *cow-pox* au début de la maladie, afin de permettre aux médecins vaccinateurs de le recueillir et de l'appliquer immédiatement sur des sujets non vaccinés.

« Le service des vaccinations et des revaccinations de bras à bras n'a pas été interrompu pendant l'année 1869; tous les lundis de chaque semaine, des enfants ont été mis à la disposition des personnes qui se sont présentées pour subir ces opérations et des médecins qui ont désiré les transporter à domicile pour appliquer eux-mêmes le vaccin dans leur clientèle.

« Le vaccin a été recueilli sur 131 enfants choisis avec soin, et qui ne laissaient rien à désirer sous le rapport de la santé et de leur origine, bien connue. C'est ainsi que j'ai pu distribuer aux médecins et aux sages-femmes qui m'en ont fait la demande 560 plaques de vaccin. J'ai également fait des envois de ce virus dans les départements étrangers au Calvados, et surtout dans l'Eure, l'Orne et la Manche.

« Enfin, Monsieur le Préfet, j'ai fourni assez de vaccin à M. le docteur Postel pour pouvoir revacciner 350 détenus de la maison de Beaulieu. »

DEPARTEMENT DU CANTAL.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

6,194 naissances.
3,522 vaccinations.
56 cas de variole.
8 infirmes ou défigurés.
7 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Chavinier, sage-femme à Apchon	305 vacc.
M ^{me} Malbert-Durand, sage-femme à Aurillac .	240
M. Marsal, docteur-médecin à Massiac	193
M ^{me} Lemmet, sage-femme à Condat	118

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET

8,728 naissances.
6,298 vaccinations.
29 cas de variole.
2 infirmes ou défigurés.
1 mort.

Principaux vaccinateurs.

M. Lecler, docteur-médecin à Rouillac	362 vacc.
M. Compagnon, docteur-médecin à Saint-Claud	345
M ^{me} Gimon, sage-femme à Cognac	336
M. de Fleury, docteur-médecin à Angoulême	331

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,351 naissances.
6,879 vaccinations.
387 cas de variole.
40 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Barbrau, docteur-médecin à Rochefort	611 vacc.
M. Geneuil, docteur-médecin à Jonzac	345
M. Madelski, docteur-médecin à Aigre-feuille	280
M. Ballaud, docteur-médecin à Saint-Porchaire	260

DÉPARTEMENT DU CHER.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,257 naissances.
8,668 vaccinations.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Abrion, sage-femme à Massay	2,310 vacc.
M ^{me} Pinault, sage-femme au Châtelet	1,084
M ^{me} Auroy, sage-femme à Sancerre	692
M ^{me} Bidron, sage-femme à Charenton	411

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,153 naissances.
12,215 vaccinations.
124 cas de variole.
60 infirmes ou défigurés.
17 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Madesclaire, sage-femme à Meymac	1,073 vacc.
M ^{me} Chastanet, sage-femme à Ayen	692
M ^{me} Queyriaux, sage-femme à Ussel	668
M ^{me} Dubois, sage-femme à Saint-Chamant	660

DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,340 naissances.
6,218 vaccinations.
64 cas de variole.
13 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Baciocchi, officier de santé à Aullene.	3,452 vacc.
M. Folacci, officier de santé à Bastelica.	404

DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR.

Néant.

DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

19,347 naissances.

12,644 vaccinations.

684 cas de variole.

28 infirmes ou défigurés.

190 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Perrichon, officier de santé à Plénée- Jugon.	1,087 vacc.
M. Guézennec, docteur-médecin à Tré- guier	641
M. Briend, officier de santé à Plœuc. . . .	628
M. Savidan, docteur-médecin à Lannion.	424

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

6,755 naissances.

1,530 vaccinations.

62 cas de variole.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Roux (femme Fauvet), sage-femme à Chambon.....	526 vacc.
M ^{me} Rexovich (femme André), sage-femme à Chambon	457
M ^{me} Gognyer (femme Ducourtioux), sage- femme à Dun.....	124
M ^{me} L. Périgaudon, sage-femme à Felletin..	95

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

12,957 naissances.

7,885 vaccinations.

29 cas de variole.

2 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Guilbert, docteur-médecin à Périgueux .	338 vacc.
M ^{me} Guinot, sage-femme à Savignac	280
M ^{me} Martine, sage-femme à Saint-Pierre . . .	270
M ^{me} Mazouaud, sage-femme à Bourdeilles . .	250

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,548 naissances.
4,971 vaccinations.
27 cas de variole.
1 infirme ou défiguré.
4 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Baverel, docteur-médecin à Morteau . . .	260 vacc.
M. Monnot, docteur-médecin à Besançon .	{ 153 67 rev.
M. Duvernoy, docteur-médecin à Audin- court	
M. Bobillier, docteur-médecin à Clerval . . .	196
M. Bertrand, docteur - médecin à Besan- çon	176

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,878 naissances.
5,699 vaccinations.
219 cas de variole.
4 défigurés ou infirmes.
16 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Benoît, docteur-médecin à Dieulefit . . .	200 vacc.
M. Gau, docteur-médecin à Châtillon	117
M. Vernet, docteur-médecin à Buis	112
M. Bellat, docteur-médecin à Saint-Jean . . .	108

La variole s'est produite dans une assez grande proportion dans le département de la Drôme. Les cas qui ont été observés par M. A. Maurin, vaccinateur à Crest, ont atteint surtout des sujets adultes, d'où la conclusion pratique qu'il faut généraliser le plus possible l'usage de la revaccination. Notre confrère a été frappé du grand nombre de succès qu'il a obtenus dans ces conditions.

D'après M. Perronnier (de Romans), la variole a paru épidémiquement dans la commune de Parnans. Ce sont surtout les personnes âgées au moins de trente ans qui ont été atteintes. La pratique de nombreuses revaccinations a arrêté l'épidémie.

A Romans, il y a eu toute l'année quelques cas peu

nombreux; mais, depuis le commencement de décembre, les cas se sont multipliés; quelques militaires ont été atteints, et la crainte d'une épidémie paraît légitime.

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

// naissances.
3,824 vaccinations.
59 cas de variole.
2 infirmes ou défigurés.
1 mort.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Anceaume, sage-femme à Villiez	183 vacc.
M ^{lle} Cahagne, sage-femme à Vernon	136
M ^{me} veuve Clément, sage-femme à Bernay .	132
M ^{me} Lozier, sage-femme à Pacy-sur-Eure . . .	105

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

6,568 naissances.
6,956 vaccinations.
424 cas de variole.
39 infirmes ou défigurés.
44 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Hiérard, sage-femme à Chartres.	871 vacc.
M ^{me} Lœuillet, sage-femme à Nogent.	333
M ^{me} Levasseur, sage-femme à Brou.	254
M. Galopin, docteur-médecin à Illiers.	227

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

21,990 naissances.

12,521 vaccinations.

216 cas de variole.

31 infirmes ou défigurés.

129 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Louboutin, docteur-médecin à Crozon.	1,206 vacc.
M. Lallour, docteur-médecin à Quimper.	1,150
M. Salsac, officier de santé à Lannilis.	761
M. Jacq, docteur-médecin à Douarnenez.	705

DÉPARTEMENT DU GARD.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

11,741 naissances.

4,731 vaccinations.

114 cas de variole.

12 infirmes ou défigurés.

27 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Blanc (Marius), docteur-médecin à Uzès.	359 vacc.
M ^{me} Mathieu (Marie), sage-femme à Nîmes.	276
M. F. Larguier, docteur-médecin à Alais.	251
M. F. Sagnier, docteur-médecin à la Grand'- Combe	215

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

» naissances.

6,987 vaccinations.

Principaux vaccinateurs.

M. Jeanbernat, docteur-médecin à Tou- louse.	832 vacc.
M. Soubrier, docteur-médecin à Sengona- gnet	298
M. Camparan, docteur-médecin à Saint- Gaudens	237
M. Dulac, docteur-médecin à Bagnères de- Luchon.	213

Une épidémie de variole a régné à Bagnères-de-Luchon. Dans une courte note suivie de quelques observations, M. Margoton, officier de santé, nous en a tracé

les principaux caractères. De nombreuses vaccinations et revaccinations, pratiquées surtout sur les adultes, et dont beaucoup ont été suivies de succès, ont eu pour résultat d'enrayer la marche de la maladie. Nous sommes heureux de signaler le zèle déployé par M. Margoton en cette circonstance.

DÉPARTEMENT DU GERS.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

5,491 naissances.

5,432 vaccinations.

214 cas de variole.

7 infirmes ou défigurés.

24 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. F. Ducom, officier de santé à Panjas . .	993 vacc.
M ^{me} Thuillière, sage-femme à Auch	281
M ^{me} H. Broqua, sage-femme à Mirande	176
M. F. Lafitte, officier de santé à Condom . .	115

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

16,042 naissances.

3,885 vaccinations.

Principaux vaccinateurs.

M. Régnier, docteur-médecin à Blaye.

M. Landau, officier de santé à Eysines.

M^{me} Girard, sage-femme à Saint-Médard-de-Guizières.

M^{me} Ducout, sage-femme à Sainte-Terre.

L'Académie a reçu, depuis quelque temps, un grand nombre d'échantillons de *cow-pox* spontané. M. le docteur Fauchez (de Saint-Vivien) nous a fait parvenir plusieurs plaques chargées de sérosité prise sur des pustules rencontrées sur les trayons d'une vache qu'il supposait atteinte de *cow-pox*. Voici le fait tel qu'il le raconte lui-même. Quant à nous, nous avons expérimenté le liquide qui nous a été adressé, mais sans succès.

« Il y a quinze jours environ, une laitière de Saint-Vivien observa qu'une de ses vaches avait le pis extrêmement sensible, et se laissait difficilement traire. Sur les trayons se trouvaient quelques grosses pustules. La vache avait été malade peu de jours avant; son lait était plus clair et moins abondant. Nous soupçonnâmes un cas de *cow-pox*. Notre foi n'étant pas grande, nous inoculâmes, pour expérience, de cette sérocité au bras d'un jeune enfant non encore vacciné, au moyen d'une lancette n'ayant jamais servi à cet usage. Quatre jours après, la mère de l'enfant me fit voir sur le bras inoculé de celui-ci un bouton qui se développa et présenta, au septième jour, l'aspect d'une belle pustule vaccinale.

Avec le virus de cette pustule, je vaccinaï une jeune personne non encore vaccinée, et aujourd'hui je peux propager le vaccin de cinq belles pustules. La réussite est complète.

« Ce premier fait a pour témoins M. Barterote, vétérinaire, M^{me} Breuil, sage-femme, et les propriétaires de l'étable.

« 2^e fait. — Cas actuel. — La laitière avait coutume de traire la vache susdite la première. Une seconde vache, dont le pis avait été écorché par des ronces, tombe malade à son tour, est triste, a perdu l'appétit; son lait est plus clair et plus rare. Au bout de peu de jours (trois ou quatre), son pis devient rouge, très-sensible, et présente des pustules sur les trayons. Aujourd'hui (sixième ou septième jour à partir du début de la maladie), les pustules sont larges, argentées et vraiment ombiliquées. J'enlève l'épiderme de deux d'entre elles, et recueille la sérosité que j'ai l'honneur de vous adresser.

« Pour moi, l'observation de cette dernière maladie et le rapprochement du premier cas me font présumer que nous avons un cas de véritable *cow-pox* spontané. Je sou mets ce fait au jugement de l'Académie. Puisse l'expérience venir confirmer mon opinion.

« Je n'ai pas encore inoculé de ce virus, mais je vais le faire et en recueillir sur quelques plaques.

« J'ai, du reste, prévenu M. le préfet de Bordeaux, en le priant de faire constater officiellement le fait. »

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

// naissances.
2,399 vaccinations.

Principaux vaccinateurs.

M. Vernet, docteur-médecin à Roujan	260 vacc.
M. Perret, docteur-médecin à Graissessac . . .	168
M. Ménard, docteur-médecin à Lunel	154
M. Boulouys, docteur-médecin à Lunas	124

DÉPARTEMENT D'ILLE - ET - VILAINE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

17,111 naissances.
22,595 vaccinations.
2,769 cas de variole.
583 infirmes ou défigurés.
512 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Botrel, docteur médecin à Saint-Malo . . .	546 vacc.
M. Godefroy (A.), docteur-médecin à Rennes.	525
M. Regnault, docteur-médecin à Bain	522
M. Gilly, docteur-médecin à Guichen	514

M. le docteur Botrel, qui paraît s'occuper avec grand soin de tout ce qui se rattache à la vaccine et à la variole, a consigné dans un consciencieux rapport le résultat de ses opérations et de ses observations diverses; nous le reproduisons ici pour rendre hommage à ses efforts et dans l'espoir que son exemple trouvera des imitateurs.

ÉTAT statistique relatif à la variole, à la vaccination et à la revaccination en 1869, par le docteur BOTREL, de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

A. MILITAIRES DU DÉPÔT DU 86^e RÉGIMENT DE LIGNE
EN GARNISON À SAINT-MALO.

1^o Deuxième portion du contingent d'Ille-et-Vilaine, classe 1867.

DÉSIGNATION des départements par ordre alphabétique.	NOMBRE des jeunes soldats reçus au dépôt.	NOMBRE des recrues			NOMBRE DES VACCINATIONS PRATIQUÉES								
					chez les non vaccinés,			chez les vaccinés,			chez les variolés,		
		variolés.	vaccinés.	non variolés ni vaccinés.	avec succès.	avec succès douteux.	sans succès.	avec succès.	avec succès douteux.	sans succès.	avec succès.	sans succès.	
Ariège.....	1	"	1	"	"	"	"	"	"	1	"	"	
Côtes-du-Nord.....	1	"	1	"	"	"	"	"	"	1	"	"	
Doubs.....	1	"	1	"	"	"	"	"	"	1	"	"	
Ille-et-Vilaine.....	350	22	307	21	20	"	1	97	31	172	3	17	
Loire-Inférieure.....	1	"	1	"	"	"	"	"	"	1	"	"	
Morbihan.....	1	"	1	"	"	"	"	"	"	1	"	"	
TOTAUX partiels.....		22	312	21	20	"	1	97	31	177	3	17	
TOTAUX généraux...	355	355			21			305			20		

« Tous les hommes faisant partie du premier tableau, moins deux remplaçants de 23 à 26 ans, avaient tous atteint 21 ans. Ceux portés dans la colonne *vaccinés* disaient n'avoir subi qu'une seule fois l'opération, et, en général, dans l'année qui suivit leur naissance. 9 ont été omis par suite d'absence ou de maladie.

« J'ai compris dans la catégorie des variolés ceux qui présentaient des cicatrices varioliques sur le corps, quel qu'en fût le nombre, qui, dans quelques cas, était fort peu considérable.

« Les vaccinifères n'ont pas toujours été pris parmi les sujets inoculés pour la première fois, mais aussi parmi ceux qui l'avaient été avec succès pour la deuxième fois. Le virus vaccin aurait-il été moins puissant dans cette circonstance, et aurait-il contribué à augmenter le nombre des insuccès et des succès douteux? Du reste, l'inoculation s'est toujours faite de bras à bras, n'ayant eu à ma disposition ni *cow-pox*, ni *horse-pox*.

« Je n'attache aucune importance au seul et unique insuccès qui figure dans la colonne des non vaccinés, car il m'a été souvent difficile de vérifier l'état vaccinal des bras, à cause de diverses taches ou cicatrices qui s'y trouvaient, et aussi parce que ce militaire a pu, comme plusieurs de ses camarades, me tromper sur ses antécédents.

« Je suis de ceux qui ne croient qu'avec répugnance aux constitutions réfractaires à la vaccine, quand ces constitutions sont véritablement vierges de variole et de vaccine, et quand l'opération se fait dans de bonnes

conditions. J'ai été amené à cette croyance d'abord par le raisonnement, puis par une pratique de vingt ans, durant laquelle j'ai vacciné quelques milliers d'individus de tous âges et fixé mon attention d'une manière spéciale sur ce point. J'ai toujours employé le vaccin jennérien, et j'ai toujours obtenu un résultat positif non douteux, à la triple condition, je le répète, que le virus fût arrivé à une période convenable, que l'opération se fît de bras à bras et que les inoculés fussent restés étrangers jusque-là à la vaccine et à la variole.

« Les conditions les meilleures, je dirai même indispensables, pour être à même de formuler cette loi, c'est d'opérer sur de jeunes enfants et de vérifier le résultat des opérations. On évite ainsi les chances d'erreur provenant de renseignements inexacts et de difficultés inhérentes à l'examen de la peau des adultes.

« Deux autres réflexions me sont suggérées par le classement du tableau ci-dessus : la première, c'est que la variole, si elle est un préservatif plus sûr (ce qui est admis, d'ailleurs) que la vaccine, n'est pas toujours un préservatif certain.

« La seconde est relative à la colonne *succès douteux*. J'ai inscrit dans cette colonne tous les cas dans lesquels la pustule, bien qu'ayant la forme ombiliquée, n'avait pas offert une aréole rouge bien dessinée, était restée petite et avait passé plus vite à la période de dessiccation. Il semble que le terrain n'était pas suffisamment préparé pour compléter la pousse.

Quelques hommes présentant ces pustules avortées

ont été rangés dans les insuccès. Cette dernière colonne comprend, de plus, les cas dans lesquels aucun résultat quelconque n'est survenu; ceux qui ont été caractérisés par une petite papule insignifiante ne subissant aucune transformation; ceux enfin qui présentaient rapidement une large et saillante papule d'un rouge vif qui ne tardait pas à être surmontée d'une pustule sphérique, quelquefois conique, très-rarement plate, jamais ombiliquée.

« En 1869, comme auparavant et depuis, les revaccinations m'ont constamment donné l'un des résultats suivants que je résume ainsi :

« 1° Belle pustule caractéristique d'un beau vaccin, sur laquelle je n'insiste pas;

« 2° Pustule ombiliquée, mais avortée;

« 3° Grosse papulo-pustule, généralement sphérique, jamais ombiliquée, toujours très-douloureuse;

« 4° Petite papule se recouvrant d'une pellicule épidermique et ne subissant aucune transformation ultérieure;

« 5° Éruption nulle après la piqûre vaccinale.

« Ces cas ont été les plus rares et, le plus souvent, mais pas toujours, ont été le produit de l'inoculation de vaccin pris sous plaques.

2° Deuxième portion du contingent d'Ille-et-Vilaine, classe 1868.

DÉSIGNATION des départements par ordre alphabétique.	NOMBRE de recrues fournies au dépôt d'instruction.	NOMBRE DE RECRUES			NOMBRE			
		vario- lées.	vac- cinées.	non vac- cinées ni vario- lées.	de vaccinations pratiquées		de revaccinations pratiquées	
					avec succès.	sans succès.	avec succès.	sans succès.
Côtes-du-Nord.	4	"	3	1	1	"	"	"
Ille-et-Vilaine.	388	25	344	19	18	1	9	14
Meurthe.	1	"	1	"	"	"	"	"
Sarthe.	1	"	1	"	"	"	"	"
TOTAUX partiels.	25	349	20	19	1	9	14
TOTAUX généraux.	394	394			20		23	

« Les vaccinations proprement dites ont été pratiquées sur les hommes (au nombre de vingt) qui ne portaient aucune trace de vaccine ni de variole antérieures, et qui, en général, disaient n'avoir jamais été vaccinés, ou ne savaient pas s'ils l'avaient été.

« J'ai appelé revaccinations les inoculations faites sur les jeunes gens qui affirmaient avoir été vaccinés avec succès, ou avoir eu la petite vérole, mais qui ne portaient que des traces douteuses de l'une ou de l'autre de ces deux éruptions.

« J'ai regretté que les nécessités du service militaire ne m'aient pas permis d'opérer en grand sur les 394 hommes composant le contingent et de dresser un tableau que l'on pût comparer au premier, mais j'ai dû me borner à mettre à l'abri de la variole les plus exposés.

« Sont applicables ici la plupart des observations faites à l'occasion du premier tableau, notamment en ce

qui concerne les difficultés de constater les caractères anatomiques d'une variole et d'une vaccine anciennes et la confusion et les erreurs qui peuvent en découler.

3° *État spécial relatif à la vaccination et à la variole chez les militaires incorporés au 86^e régiment, pendant le quatrième trimestre de 1869.*

DÉSIGNATION des départements par ordre alphabétique.	RECRUES fournies au corps pendant le trimestre.	NOMBRE DE RECRUES			NOMBRE			
		vario- lées.	vac- cinées.	non vac- cinées ni vario- lées.	de vaccinations pratiquées pendant le trimestre,		de revaccinations pratiquées pendant le trimestre,	
					avec succès.	sans succès.	avec succès.	sans succès.
Ariège.	1	"	"	1	"	1	"	"
Ardèche.	1	"	1	"	"	"	"	"
Bas-Rhin.	5	"	5	"	"	"	"	"
Basses-Pyrénées.	6	"	6	"	"	"	"	"
Calvados.	1	"	1	"	"	"	"	"
Charente.	1	"	1	"	"	"	"	"
Charente-Inférieure. .	58	1	53	4	4	"	"	"
Côtes-du-Nord.	5	"	5	"	"	"	"	"
Corrèze.	1	"	1	"	"	"	"	"
Corse.	13	3	9	1	1	"	"	"
Deux-Sèvres.	2	"	2	"	"	"	"	"
Dordogne.	6	"	6	"	"	"	"	"
Eure-et-Loir.	1	"	1	"	"	"	"	"
Finistère.	2	"	2	"	"	"	"	"
Gers.	1	"	1	"	"	"	"	"
Haut-Rhin.	2	"	2	"	"	"	"	"
Hautes-Pyrénées.	2	"	1	1	1	"	"	"
Ille-et-Vilaine.	4	"	4	"	"	"	"	"
Landes.	3	"	3	"	"	"	"	"
Lot.	1	"	1	"	"	"	"	"
Loire-Inférieure.	68	"	61	7	7	"	"	"
Morbihan.	18	"	17	"	"	1	"	"
Tarn.	1	"	1	"	"	"	"	"
Vendée.	3	"	3	"	"	"	"	"
TOTAUX partiels.		4	187	15	13	2	"	"
TOTAUX généraux. . .	206	206			15		"	

« Ici encore je n'ai pu vacciner que les militaires chez qui je n'avais constaté préalablement aucune trace de variole ni de vaccine, ou, du moins, que des traces douteuses. Ces doutes expliquent la colonne des deux insuccès.

« Le tableau des civils renferme dans la colonne *vaccinations* les personnes qui n'avaient jamais été vaccinées et qui, presque toutes, sont des enfants. Celle des *revaccinations* se rapporte aux individus qui avaient été vaccinés précédemment une ou plusieurs fois.

B. *Opérations pratiquées sur les civils par le docteur Botrel, en 1869.*

	NOMBRE de vaccinations,		NOMBRE de revaccinations,	
	avec succès.	sans succès.	avec succès.	sans succès.
	60	"	40	55
TOTAUX:.....	60		95	

« TOTAL définitif des opérations pratiquées : 559.

« Je me borne à constater que les tableaux ci-contre indiquent que la moitié des revaccinations environ ont été suivies de succès. Telle est aussi généralement la proportion indiquée par les vaccineurs.

« En présence du funeste retentissement qu'ont eu, en province, certaines doctrines étranges émises dans des réunions scientifiques et publiées par toute la presse, je ne dois pas hésiter à faire connaître mon

opinion sur elles, ni à relater les faits qui l'appuient. Il est bon, il est nécessaire, dans l'intérêt public de la science, de protester contre des idées fausses, fruits d'une observation superficielle et erronée, quand elles n'ont pas pris naissance sous l'influence d'un autre mobile.

« On a dit :

« 1° Le virus vaccin a fait son temps, il est impuis-
« sant.

« 2° Bien plus, il provoque l'éruption variolique en
« temps d'épidémie; donc gardez-vous bien de vacciner. »

« Non, la vaccine n'est pas impuissante, et mon obser-
vation personnelle prouve qu'appliquée récemment,
elle met à l'abri de toute variole;

« Que, plus ancienne, elle peut laisser la porte ou-
verte à l'éruption variolique, mais diminuée, mitigée et
sans gravité aucune (varioloïde); que, s'il m'est arrivé
quelquefois de rencontrer une vraie variole quinze ans
après la vaccination, la maladie a toujours été discrète
et légère et n'a jamais paru à une date plus rapprochée;

« Que ce n'est qu'à une époque beaucoup plus an-
cienne (au moins trente ans) qu'une première et unique
opération a laissé naître une variole grave confluente,
maligne, ataxique ou hémorragique;

« Qu'on est à même de prévenir la gravité du mal
par la revaccination.

« Non-seulement la vaccine ne provoque pas l'explo-

sion de la maladie, en temps d'épidémie, mais elle peut, appliquée sur un sujet déjà contaminé, en diminuer la gravité.

« Voici quelques exemples venant à l'appui de ces diverses propositions :

« Quatre frères, habitant ensemble la commune de Plerguer, où règne encore la variole, ont été vaccinés dans leur enfance; mais le jeune seul, qui a servi comme militaire, a été revacciné à son régiment, il y a peu d'années. Les trois frères prennent la maladie à des degrés divers; le revacciné, qui leur a servi d'infirmier, vivant au milieu du foyer d'infection, est resté complètement indemne.

M. Th... , âgé de 60 ans, n'a jamais été vacciné qu'une seule fois, à sa naissance; sa femme, ses enfants et ses domestiques ont été revaccinés par moi en 1865, à l'occasion d'une épidémie qui sévit dans l'arrondissement de Saint-Malo en 1864, 1865 et 1866.

En mai 1870, M. Th... habite, près Saint-Brieuc, une commune ravagée par la variole; lui-même est bientôt atteint et succombe en huit jours à la forme maligne. Jusqu'ici (29 juin), tous les siens ont été épargnés, quoiqu'ils aient vécu dans le même milieu et qu'ils l'aient entouré des soins les plus dévoués.

« Le 11 mars 1865, M^{elle} R... , âgée de 20 ans, vaccinée une seule fois dans sa plus tendre enfance, prend une variole très-discrète et très-bénigne. Le même jour le père, âgé de 52 ans, une sœur, âgée de 22 ans, deux

autres sœurs, âgées de 15 à 18 ans, sont vaccinés par moi et restent à l'abri de la contagion, tout en continuant de soigner leur malade. Le frère, âgé de 19 ans, et, comme les autres, n'ayant pas été vacciné depuis sa naissance et séjournant beaucoup moins dans la chambre de sa sœur que les autres membres de la famille, est pris, le 17 mars, de tous les symptômes de la période d'invasion. Le lendemain il est vacciné, le 19 l'éruption apparaît, mais les papules sont restées petites, discrètes, se sont recouvertes d'une très-faible quantité de sérosité, passant rapidement à la dessiccation lamellaire. Les pustules vaccinales, au contraire, prirent un développement superbe en suivant leur évolution régulière.

« Le 6 mai 1870, M^{lle} L. . . , âgée de 24 ans, arrive de Lorient, où elle a pris la variole, et s'installe à Saint-Malo, dans une chambre sale, obscure, humide, renfermant deux lits, l'un pour la malade et son mari, l'autre pour la sœur du mari. L'éruption commence le 7 et prend les caractères d'une varioloïde confluente. Le 11, je vaccine M^{lle} L. . . , sa belle-sœur et sa garde-malade, âgée de 19 ans, non variolée et n'ayant été vaccinée qu'une fois, à sa naissance.

« Le 20, je vaccine le mari, qui se plaint de courbature et craint alors de prendre la variole; il a 29 ans, n'a été vacciné qu'une fois dans son bas âge et n'a point contracté la petite vérole antérieurement.

« La famille quitte Saint-Malo quelques jours après, et

je n'ai pu faire de vérification, mais je sais qu'aucune éruption variolique ne s'est produite.

« Donc, le vaccin, que ce soit par suite de la première ou de la seconde inoculation, a été utile et a fait que ce foyer de contagion s'est éteint sur place sans propagation aucune.

« Ce qui vient de se passer à l'Hôtel-Dieu ne manque pas d'intérêt.

« Le 9 et le 12 mai 1870, deux marins étrangers, atteints de variole confluente grave entrent à l'hôpital et meurent le 18 et le 19 du même mois. Jusque-là cet établissement était resté à l'abri du mal; mais bientôt la contagion s'exerce dans tous les services. Voici ce qui s'est passé dans le mien.

« Dans la salle des femmes :

« Jeanne . . . , 3 ans, vaccinée à l'âge de 9 mois avec succès, est prise le 31 mai d'une varioloïde intense dont elle guérit; elle n'avait point été revaccinée, ni n'avait eu la variole précédemment.

« Marie . . . , 8 ans, vaccinée à 2 ans avec succès, non revaccinée, non variolée, prend une varioloïde très-légère le 27 mai.

« Dans la salle des hommes :

« Ludovic . . . , 9 ans, vacciné à sa naissance avec succès, non revacciné, prend une varioloïde légère le 1^{er} juin 1870.

« Claude . . . , militaire, 19 ans, vacciné avec succès

à sa naissance, non revacciné, non variolé, prend une varioloïde modérée le 5 mai.

« Louis . . . , 7 ans, n'ayant jamais été vacciné ni variolé, est atteint le 2 juin et meurt de la forme hémorragique en trois jours. Cet enfant était le seul malade de mes salles qui n'eût jamais reçu le bienfait de la vaccine.

« Des trois infirmiers de la salle des hommes, l'un, militaire, âgé de 41 ans, a été vacciné deux fois, la dernière fois en 1866, revacciné encore par moi, le 5 juin 1870, sans résultat, est resté indemne.

« Un autre, âgé de 18 ans, vacciné avec succès à sa naissance, jamais revacciné depuis lors et jamais variolé, est atteint de varioloïde intense, le 2 juin 1870, et guérit.

« Le troisième, âgé de 19 ans, dit avoir eu la petite vérole à 11 ans, mais il n'en porte aucune trace à la peau et n'a d'ailleurs jamais été vacciné. Je lui fais subir cette petite opération le 5 juin et j'obtiens sur huit piqûres huit belles pustules qui m'ont servi à inoculer ultérieurement plusieurs sujets, toujours avec succès chez ceux qui l'étaient pour la première fois, souvent aussi avec succès dans les cas de revaccination. Chez cet infirmier, pas plus que chez les personnes dont il a été le vaccinifère, n'a paru à la peau aucune autre éruption que celle résultant des piqûres pratiquées aux bras, et cependant il était en plein foyer contagieux! Qu'en pensent les théoriciens de la nouvelle doctrine?

« Élixa . . . , âgée de 15 jours, non vaccinée, entre

dans mon service, avec sa mère, atteinte d'abcès du sein, le 2 juin 1870, alors que l'établissement renfermait plusieurs varioleux dans la salle même où elle fut placée. Elle est vaccinée le 5 juin; les pustules arrivent à leur développement complet le dixième jour, sans autre manifestation cutanée. J'ai utilisé cette enfant, comme l'infirmier, pour faire de nombreuses vaccinations et revaccinations avec les mêmes résultats favorables.

« Après quelques autres revaccinations pratiquées dans l'hôpital, sur les personnes paraissant les plus exposées, la maladie s'est éteinte sur place. Je n'en connais aucun exemple en ville, où d'ailleurs, depuis plusieurs mois, les vaccinations s'opèrent sur une grande échelle.

« Maintenant je me demande pourquoi, à Paris, notamment dans le cours de l'épidémie actuelle, on n'a pas obtenu des résultats semblables à ceux que je viens de mentionner et que je pourrais rappeler en bien plus grand nombre. Tout en tenant compte de l'indifférence pour la vaccine dans une population dense dont le renouvellement apporte aussi de nouveaux éléments à l'entretien du mal, je suis convaincu que cela est dû surtout à la nature, à l'état du liquide employé et au mode opératoire suivi. Tantôt on s'est servi du vaccin de tubes ou de plaques (humain ou de génisse), et nous savons tous que, dans ces circonstances, le résultat est souvent négatif. Les intéressés ayant subi la piqûre se sont cru à l'abri, ne se sont point soumis à la vérification, ni à une seconde inoculation devenue cependant nécessaire. Ma conviction est la même quant au résultat

fourni par la lancette chargée de vaccin desséché. Que de fois j'ai échoué, en agissant ainsi, quand, quelques jours plus tard, j'obtenais des succès merveilleux en opérant de bras à bras.

« Tantôt on a eu recours à un liquide qui n'était pas le virus préservateur et qui, cependant, inspirait une fausse, mais complète sécurité, que l'avenir s'est chargé de démentir trop fréquemment.

« C'est en présence d'un tel état de choses, que certains esprits, trop impatients ou trop novateurs, n'ayant exploré que la superficie du terrain sur lequel ils se sont placés, sont venus crier : haro ! sur la vaccine, et dans la presse, et dans les réunions scientifiques.

« Il est urgent que les sociétés savantes, que les académies, que les autorités médicales, en un mot, fassent entendre leurs voix et fassent connaître aux populations la valeur puérile d'idées déjà trop répandues.

« Que messieurs les détracteurs du vaccin me permettent d'appeler leur attention sur la saine pratique des vaccinations, et ils ne tarderont pas à se rendre à l'évidence. Je la résume ainsi : avoir devant soi le vaccinifère (animal ou humain), plonger la lancette dans la pustule arrivée à une période convenable et la porter immédiatement sur l'individu à vacciner. De cette façon le succès sera certain, si l'on met le temps nécessaire, si l'on prend les précautions recommandées.

« De la bonne volonté, de la modestie, de la conscience; l'humanité en profitera et la science ne sera pas compromise. »

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

796 naissances.
1,510 vaccinations.
84 cas de variole.
11 infirmes ou défigurés.
11 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{elle} Faichaud, sage-femme au Blanc.....	765 vacc.
M ^{me} veuve Gillet, sage-femme au Blanc...	410
M ^{me} Trotignon, sage-femme à Châteauroux.	201
M ^{me} Boutet, sage-femme à Châteauroux....	134

M. le docteur Ricque, médecin aide-major de 2^e classe, a consigné dans le travail suivant les résultats de ses vaccinations et revaccinations sur 579 militaires :

COMPTE RENDU des vaccinations et des revaccinations pratiquées sur les hommes du dépôt du 3^e régiment du train des équipages militaires à Châteauroux, pendant l'année 1869, par M. C. RICQUE, médecin-major de 2^e classe audit régiment.

« Les jeunes soldats appelés par la voie du sort et les remplaçants de la classe 1869 sont arrivés au corps à Châteauroux, à la portion centrale du 3^e régiment du

train des équipages militaires, à partir du 20 octobre 1869 jusqu'au 27 de ce même mois.

« Un certain nombre de recrues et de remplaçants, devançant l'appel et la mise en activité de la classe, étaient néanmoins incorporés depuis le commencement de l'année.

« En consultant le registre des incorporations, on voit que, défalcation faite des engagés et des remplaçants après libération, le nombre des admissions a été de 579.

72 départements ont concouru à fournir ce contingent. La constitution physique, et, par suite, l'aptitude spéciale au service du train, qui exige des conditions particulières de force et de résistance à la fatigue, en raison des travaux exceptionnels auxquels ce corps est astreint, a présenté deux phases distinctes.

« Ceux ayant devancé l'appel offraient une telle infériorité constitutionnelle, que, sur 275, 18 ont été réformés par congés n° 2, comme impropres à tout service, et 15 proposés pour un changement d'arme, motivé par des affections qui s'opposent à l'équitation, telles que varicocèles, cryptorchidie, etc., tandis que, sur les 304 admis depuis le 25 octobre, 3 seulement ont été jugés incapables de service, l'un pour paralysie incomplète avec contractions cloniques du membre supérieur droit, le second pour œdème variqueux du membre inférieur droit, et le troisième pour hernie inguinale.

Sur un total de 579 recrues n'ayant jamais servi,

18 seulement n'étaient ni vaccinés ni variolés, et il est à remarquer que tous faisaient partie des derniers arrivés.

« Plusieurs raisons ont contribué à rendre impossible la revaccination des recrues au fur et à mesure de leur admission au corps : en première ligne leur arrivage successif, tantôt isolées, tantôt en groupe de 4 ou 5 individus, à intervalles plus ou moins éloignés, ce qui excluait toute idée de vaccination en masse, la seule faisable dans un dépôt, où des considérations d'ordre, de discipline et d'instruction m'interdisaient de rendre indisponibles des jeunes gens destinés à être versés dans les compagnies actives, aussitôt après l'arrivée de la 2^e portion du contingent, à laquelle ils devaient laisser le casernement libre. En second lieu, l'extrême difficulté de se procurer du vaccin à Châteauroux, où ni les médecins de la ville ni l'hospice ne possèdent de virus, l'opération de la vaccination étant exclusivement abandonnée aux sages-femmes, et enfin, par-dessus tout, le manque d'individus vierges de vaccin, et, par suite, la privation d'une source sûre où je pourrais puiser pour une vaccination en masse.

« Le 26 octobre, sur l'indication du médecin en chef de l'hospice civil, je m'adressai à une sage-femme qui me procura du vaccin chez l'enfant d'une de ses accouchées.

« Par suite d'un préjugé que je ne m'explique pas, la mère de l'enfant posa comme condition expresse à son consentement, que deux hommes seulement seraient

vaccinés de bras à bras, avec le virus fourni par la pustule de son nourrisson. J'amenai chez elle mes deux recrues, sur les bras desquelles je pratiquai six piqûres, trois à chaque région deltoïdienne, lesquelles me donnèrent très-heureusement de magnifiques pustules.

« Huit jours après, le 4 novembre, je vaccinaï les seize autres jeunes gens non vaccinés, plus neuf hommes malades en ce moment à l'infirmerie régimentaire. Toutes ces vaccinations réussirent, à l'exception seulement du nommé Benausse, homme non vacciné, en traitement à l'infirmerie pour chancre vénérien. Cette dernière vaccination n'était faite, je dois l'avouer, que dans le but de m'assurer s'il n'y aurait pas entre les deux virus une sorte d'antagonisme. Et en effet, non-seulement cette opération n'eut aucun succès, mais une seconde tentative pratiquée quinze jours après sur ce même Benausse, avec six piqûres bien marquées et bien humectées, eut le même résultat infructueux.

« Les neuf hommes revaccinés à ce moment n'eurent que des pustules peu développées, comme du reste la presque totalité des individus que j'ai cru pouvoir enregistrer sous la rubrique *avec succès*, à l'exception d'un seul, le nommé Coudert, 2^e soldat, qui, bien que porteur de cicatrices vaccinales très-nettes, eut deux pustules aussi développées et aussi purulentes que n'importe qui des recrues vierges de vaccin.

« Je dois ajouter, en terminant, que deux motifs décisifs m'ont porté à vacciner mes hommes aussitôt après l'arrivée de la classe, bien que la saison s'y prêtât fort

peu : l'annonce qui m'était faite par le commandant du départ de 260 recrues le 1^{er} décembre, pour les compagnies détachées à Metz, Nancy, Lyon, etc., puis la crainte de l'invasion de la variole, qui sévissait alors dans le faubourg Saint-Christophe, à proximité du quartier principal, appelé le Champs-aux-Pages.

« Comme on le verra par le tableau suivant, la proportion des succès chez les individus non vaccinés a été de 95 p. 0/0, et de 18 p. 0/0 seulement chez les recrues déjà vaccinées.

DATE DE LA VACCINATION.	NON VACCINÉS.	VACCINÉS anté- rieurement ou variolés.	VACCINÉS AU CORPS	
			avec succès.	sans succès.
26 octobre.	2	"	2	"
4 novembre.....	16	9	24	1
13.....	"	87	12	75
15.....	"	85	14	71
16.....	"	84	9	75
17.....	"	79	15	64
18.....	"	68	12	56
19.....	"	56	11	45
20.....	"	48	3	45
TOTAUX partiels.....	18	516	102	432
TOTAL égal.....	534		534	

« NOTA. Les 45 hommes, restant de 579, étaient partis ou réformés avant le 26 octobre, jour de la première vaccination. »

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

6,188 naissances.
2,956 vaccinations.
22 cas de variole.
// infirmes ou défigurés.
1 mort.

Principaux vaccinateurs.

M. Millet, docteur-médecin à Tours	1,081 vacc.
M ^{me} Avril, sage-femme à Château-Re- nault	432
M ^{me} Giverny, sage-femme à Villaines . . .	174
M ^{me} Simon, sage-femme à Neuillé-le- Lierre	125
M ^{me} Milon, sage-femme à Saint-Avertin .	118

Dans un état très-détaillé et très-bien fait, M. le docteur Millet (de Tours) nous a fait connaître ses intéressantes recherches et, en particulier, les résultats de ses vaccinations et revaccinations avec le vaccin animal. Ne pouvant reproduire tout entier ce travail considérable, je me borne à transcrire ici la dernière partie qui en résume les points les plus saillants.

RÉCAPITULATION.

Commune de Mettray.	1,028 vacc. et revacc.
Commune de Tours..	53
	<hr/>
TOTAL	1,081
	<hr/>

Effectuées par le docteur Auguste Millet (de Tours), pendant l'année 1869.

Voici comment se sont réparties les vaccinations et les revaccinations pratiquées à la colonie de Mettray avec le vaccin animal :

« 1° 24 vaccinations :

Ans.	Succès.
4	1
5	1
6	1
7	1
9	1
7	1
8	2
9	4
10	7
11	1
12	3
14	1

24 vaccinations, toutes suivies de succès.

« 2° 986 revaccinations :

Ans.	Revaccinations.	Succès.	Ans.	Revaccinations.	Succès.
8	4	2	Report	915	179
9	3	1	34	6	2
10	8	2	35	4	"
11	11	"	36	5	"
12	60	14	37	4	"
13	71	16	38	5	1
14	83	17	39	3	1
15	134	30	40	6	"
16	147	29	41	3	1
17	149	27	42	3	1
18	106	13	43	5	"
19	66	13	44	4	"
20	11	3	45	4	1
21	4	1	46	4	1
22	3	1	47	1	"
23	3	1	48	2	1
24	5	"	49	1	"
25	9	2	50	1	"
26	4	1	52	2	"
27	10	1	53	2	"
28	3	"	56	1	"
29	2	"	60	2	1
30	7	2	61	1	1
31	2	"	69	1	1
32	4	"	71	1	"
33	6	3			
	<hr/>	<hr/>		<hr/>	<hr/>
À reporter.	915	179		986	191
				<hr/>	<hr/>

« 986 revaccinations, 191 succès.

« J'ai omis à dessein de noter sur les 986 individus revaccinés 16 apparitions de boutons de fausse vaccine. Ces boutons, chez ces 16 personnes, se sont éteints du troisième au cinquième jour.

« Les 191 résultats satisfaisants m'ont plusieurs fois permis de recueillir du vaccin dans des tubes et de vacciner et de revacciner avec le virus provenant des pustules vaccinales.

« Chez les revaccinés, les pustules qui se sont produites se sont à peu près comportées comme celles des vaccinés. Elles ont peut-être été souvent un peu moins volumineuses. Cependant je n'oserais pas ériger cela en règle fixe, car il m'est parfois arrivé de noter chez des revaccinés, et surtout chez des personnes avancées en âge, des pustules énormes, de la largeur au moins d'une pièce de cinquante centimes.

« J'ai déjà eu occasion de dire et de noter que les 24 vaccinations effectuées avec du vaccin animal chez des enfants de 4 mois à 14 ans avaient toutes été suivies de succès. Cela n'a rien de surprenant; mais ce que je tiens à consigner ici c'est que, chez ces 24 vaccinés, les pustules ont toujours été plus belles, plus volumineuses qu'elles ne le sont d'habitude chez les sujets vaccinés avec du virus humain. Je me hasarderai même à ajouter que j'ai été frappé en 1869, au comité de vaccine du département d'Indre-et-Loire, alors que j'étais de service, de l'exiguïté des pustules présentées par les sujets qu'on nous ramenait, huit jours après la vaccination.

« Chez les enfants revaccinés avec du vaccin animal, l'aréole des pustules est généralement plus rouge, plus prononcée, plus enflammée que celle qui se produit autour des pustules résultant de la vaccine humaine. Je n'ai cependant jamais vu survenir d'érésipèle aux bras des sujets vaccinés avec du vaccin animal, quoique j'aie noté parfois un gonflement assez considérable et assez dur du bras avec engorgement des ganglions axillaires. Tout s'est borné là, et quelques cataplasmes ou quelques fomentations émollientes ont eu bientôt raison de ces petits accidents.

« J'ai, dans un précédent travail, déjà écrit que le virus vaccin recueilli sur des génisses, dans des tubes ou sur des plaques, ne se conservait pas et perdait très-promptement ses propriétés. J'ai, en 1869, renouvelé mes expériences, et j'ai recueilli avec soin, moi-même, dans des tubes que j'ai soigneusement cachetés, du vaccin provenant de génisses vaccinées depuis quatre, cinq, six et même sept jours. J'ai remis ces tubes à des confrères pour qu'ils employassent immédiatement le vaccin qui y était contenu : leurs tentatives ont été infructueuses. J'ai échoué moi-même, en inoculant, sur des enfants non encore vaccinés, du vaccin animal recueilli seulement depuis deux heures.

« Que de fois M. le docteur Lanoix m'a envoyé de nombreux tubes de vaccin animal à 2 francs l'un, et toujours l'insuccès a été la règle invariable ! A quoi cela peut-il tenir ?

« Le vaccin animal inoculé à un enfant qui n'a ja-

mais été vacciné et qui n'a jamais eu la variole, recueilli sur cet enfant plutôt le septième que le huitième jour de l'évolution des pustules, conserve pendant des mois ses propriétés. Il y a donc avantage à faire passer le vaccin animal par l'espèce humaine en l'inoculant, si l'on veut avoir du vaccin qui puisse se conserver.

« Je ne puis me prononcer sur la durée de la vertu préservatrice du vaccin animal, comparée à celle du vaccin humain. C'est au temps qu'il appartiendra de résoudre cette intéressante question. Qu'il suffise de noter ici que j'ai revacciné des enfants de 8, 9, 10, 12, 13 ans, chez lesquels il y a eu d'assez nombreux succès, comme on pourra s'en convaincre en consultant les tableaux que j'ai publiés tout à l'heure.

« Les 191 résultats complets que j'ai obtenus, sur 986 revaccinations pratiquées avec du vaccin animal inoculé de pis à bras, représentent un peu plus de 19 p. 0/0 de réussites; soit environ un cinquième des sujets revaccinés.

« Avec du vaccin humain, j'ai fait, tant à Mettray qu'à Tours, plus de 36 revaccinations (quoique je n'aie inscrit que ce chiffre dans mon état), et je n'ai obtenu que 2 succès, c'est-à-dire un peu plus de 5 p. 0/0, soit environ un dix-neuvième des sujets revaccinés. Dès lors, il est donc extrêmement avantageux de recourir, pour les revaccinations, à la vaccine animale plutôt qu'à la vaccine humaine.

« Puis, lorsqu'il s'agit de revaccinations en masse, lorsqu'il s'agit de combattre une épidémie de variole

se manifestant dans un établissement considérable, lorsqu'il s'agit de remonter le moral et de rassurer les populations effrayées par les ravages d'une hideuse maladie, que peut la vaccine humaine? Où puiser des sources de vaccin humain assez énormes pour vacciner ou revacciner 1,028 sujets dans un seul établissement? La vaccine animale m'a permis en moins de douze jours de faire cette rude besogne, et j'ai eu besoin de trois génisses pour arriver à ce résultat.

« Avec du vaccin humain, il m'eût fallu des mois et des mois avant d'arriver à quelque chose de fructueux.

« En résumé :

« 1° La vaccine animale, dans les vaccinations et revaccinations, donne en général des pustules plus belles, plus grosses que la vaccine humaine, sans pour cela occasionner d'accidents inflammatoires sérieux.

« 2° Dans les vaccinations, le résultat a été aussi heureux avec le vaccin humain qu'avec le vaccin animal, puisque j'ai toujours réussi.

« 3° Dans les revaccinations, j'ai obtenu 19 succès p. 0/0 avec le vaccin animal, tandis que les revaccinations avec le vaccin humain ne m'ont guère procuré que 5 succès p. 0/0.

« 4° Le vaccin animal doit être inséré de pis à bras si l'on veut réussir. Transporté et inoculé peu de temps, peu d'heures même après avoir été recueilli, le succès

a toujours été négatif. A quoi cela peut-il tenir? J'avais déjà fait la même remarque en 1865.

« 5° Le vaccin animal inoculé à des enfants non encore vaccinés et recueilli dans des tubes ou sur des plaques en verre, vers le septième jour de son évolution, conserve pendant longtemps ses propriétés.

« 6° J'ai revacciné avec succès des enfants de 8 à 13 ans avec du vaccin animal. Le vaccin humain ne préserve donc pas aussi longtemps qu'on l'avait supposé!

« 7° Combien de temps préservera le vaccin animal? Sera-t-il en cela supérieur au vaccin humain? Le temps se chargera de résoudre cette très-importante question.

« 8° Le vaccin animal convient mieux que le vaccin humain pour des vaccinations ou des revaccinations en masse. Avec l'un on peut éteindre en quelques jours une épidémie terrible et meurtrière, et rassurer des populations effrayées, tandis qu'avec l'autre il faudra des mois pour n'arriver à aucun résultat satisfaisant.

« 9° Comme conclusion finale, nous sommes très-partisan du vaccin animal, et nous n'avons qu'à nous louer de son emploi.

« 10° Nous n'avons jamais entrevu la syphilis vaccinale, et nous en sommes mille fois heureux!!! »

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

13,691 naissances.

8,264 vaccinations.

725 cas de variole.

40 infirmes ou défigurés.

44 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Verdier, docteur-médecin à Grenoble. 1,296 vacc.

M. Roussillon, docteur-médecin à Bourg-
d'Oisans 715

M. Duclot, docteur-médecin à Vif. 492

M. Bonnardon, docteur-médecin à Vizille. 403

DÉPARTEMENT DU JURA.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,009 naissances.

7,886 vaccinations.

341 cas de variole.

17 infirmes ou défigurés.

30 morts.

Principaux vaccinateurs.

M^{me} veuve Guignard, sage-femme à Salins. 504 vacc.

M. Prost, médecin cantonal à Passenans. . 332

M. Pelot, médecin cantonal à Dampierre. 296

M^{me} Lançon, sage-femme à Saint-Claude. 173

DEPARTEMENT DES LANDES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,589 naissances.

2,864 vaccinations.

13 cas de variole.

3 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} A. Fosses, sage-femme à Mont-de-Marsan	241 vacc.
M. R. Darroze, docteur-médecin à Luxey..	210
M ^{me} Salefranque (née Despiaux), sage-femme à Tartas.	200
M. Tartas, docteur-médecin à Rion	185

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

// naissances.

5,802 vaccinations.

// cas de variole.

// morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} veuve Gibory, sage-femme à Droué...	365 vacc.
M ^{me} Limosin-Chalmet, sage-femme à Romorantin	326
M ^{me} Lambert, sage-femme à Romorantin ..	317
M ^{me} Bigot, sage-femme à Fougères	258

DEPARTEMENT DE LA LOIRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

17,094 naissances.
10,033 vaccinations.
426 cas de variole.
52 infirmes ou défigurés.
79 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Bruny, docteur-médecin à Saint-Étienne.	545 vacc.
M. Bravard, docteur-médecin à Sury-le-Comtal	516
M. Foriat, docteur-médecin à Charlieu	430
M. Terlon, docteur-médecin à Neulise	430
M. Duchêne, docteur-médecin à Firminy ..	427
M. Giraud, docteur-médecin à Saint-Étienne.	425

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,065 naissances.

2,552 vaccinations.

130 cas de variole.

38 infirmes ou défigurés.

7 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Astier, docteur-médecin à Paulhaguet... 580 vacc.

M. Mouret, docteur-médecin à Monistrol.. 569

M. Chardon, docteur-médecin à Yssingeaux 450

M. Arnaud, docteur-médecin au Puy..... 137

DEPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

16,161 naissances.

7,929 vaccinations.

360 cas de variole.

100 infirmes ou défigurés.

16 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Leray, médecin à Blain..... 2,506 vacc.

M. Gérard, médecin à Savenay..... 591

M. Heuzé, médecin à Guéméné..... 470

M. Guillouzo, médecin à Saint-Nazaire... 394

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,290 naissances.

9,005 vaccinations.

664 cas de variole.

70 infirmes ou défigurés.

50 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Chipault, docteur-médecin à Châteauneuf.	513 vacc.
M. Malartic, officier de santé à Olivet.	496
M ^{me} Richard-Molveau, sage-femme à Neuville	380
M ^{lle} Cordier, sage-femme à Chécy	327

DÉPARTEMENT DU LOT.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

6,586 naissances.

4,507 vaccinations.

112 cas de variole.

2 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Lebœuf, docteur-médecin à Cahors.	302 vacc.
M. Lagane, docteur-médecin à Gourdon.	283
M. Alayrac, docteur-médecin à Saint-Cernin.	259
M. Brun, docteur-médecin à Saint-Céré.	217

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNI

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

5,948 naissances.

9,538 vaccinations.

132 cas de variole.

21 infirmes ou défigurés.

20 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Eugène Labesque, docteur-médecin à Agen.....	1,686 vacc.
M. Michel Sigalas, docteur-médecin à Mar- mande.....	727
M ^{me} N.-C. Caumel, sage-femme à Mon- flanquin.....	425
M. Boussat de Montigny, docteur-médecin à Castillonnès.....	417

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

11,149 naissances.

12,748 vaccinations.

907 cas de variole.

89 infirmes ou défigurés.

236 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Ollivier, officier de santé au Louroux-Béconnais.....	314 vacc.
M ^{me} Poirier, sage-femme à la Pouëze.....	314
M ^{me} Gallet, sage-femme à Saumur.....	202
M ^{me} Britault, sage-femme à Jarzé.....	167
M ^{me} Brun, sage-femme à Montjean.....	152

DEPARTEMENT DE LA MANCHE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

13,315 naissances.

6,167 vaccinations.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Guerraud (née Doray), sage-femme à Cherbourg.....	673 vacc.
M ^{me} veuve Bellebarbe, sage-femme à Cherbourg.....	526
M ^{me} Truffert, née Truffert, sage-femme à Cherbourg.....	519
M. Tauqueray, docteur-médecin à Coutances.....	290

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,086 naissances.

7,616 vaccinations.

343 cas de variole.

42 infirmes ou défigurés.

35 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Panis (père), docteur-médecin à Reims.	748 vacc.
M. Remy, docteur-médecin à Mareuil-le-Port.	166
M ^{me} Dié, sage-femme à Épernay.	140
M. Lasson, officier de santé à Épernay.	134

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

5,373 naissances.

3,583 vaccinations.

9 cas de variole.

3 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Catel, docteur-médecin à Saint-Dizier.	231 vacc.
M ^{me} Angelot, sage-femme à Bourbonne.	123
M. Guyot, docteur-médecin à Dammartin.	117
M ^{me} Lamiral, sage-femme à Andelot.	112

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,832 naissances.

6,832 vaccinations.

547 cas de variole.

44 infirmes ou défigurés.

21 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Courcelle, docteur-médecin à Laval . . .	175 vacc.
M ^{me} Fontaine (Élisabeth), sœur d'Évron, à la Baconnière	135
M. Guérif, officier de santé à Renazé	123
M. P. Dubail, officier de santé à Gorron . . .	116

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHER.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

10,378 naissances.

7,059 vaccinations.

536 cas de variole.

8 infirmes.

47 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Mangin, docteur-médecin à Baccarat. . .	290 vacc.
M. Finck, docteur-médecin à Fénétrange. . .	255
M. Bastien, officier de santé à Château-Salins.	185
M. Habert, docteur-médecin à Colombey. . .	172

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

6,265 naissances.

4,751 vaccinations.

343 cas de variole.

16 infirmes ou défigurés.

14 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Morin, sage-femme à Verdun.	459 vacc.
M. P.-L. Nève, docteur-médecin à Bar-le-Duc	103
M ^{me} Gruselle, sage-femme à Montfaucon. . .	65
M ^{me} M.-A. Saleur, sage-femme à Burey-en- Vaux.	50

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

15,716 naissances.

11,774 vaccinations.

1,033 cas de variole.

230 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{lle} Chamaillard, sage-femme à Vannes . . .	3,148 vacc.
M ^{me} Tréanton, sage-femme à Lorient	2,986
M. Jamyot, médecin à Mauron	422
M ^{me} Pérennès, sage-femme à Baud	394

La vaccine est loin d'être négligée dans le département du Morbihan, et cependant depuis plusieurs années la variole continue à s'y montrer sous forme épidémique. M. le docteur A. Fouquet, médecin des épidémies de l'arrondissement de Vannes, et dont l'Académie a déjà plusieurs fois signalé le zèle, nous a transmis un rapport étendu sur l'épidémie observée en 1869. Ce travail, plein de détails et de réflexions judicieuses, sera certainement lu avec intérêt :

« Depuis cinq ans, sans suspension et sans intermit-
tence, la variole parcourt notre département, et l'année
1870, qui n'a encore qu'un mois de date au moment
où j'écris ce rapport, nous démontre que la gravité de
ce fléau est loin d'être épuisée.

« Je place ici le tableau des communes atteintes, des
cas et des décès signalés en 1869.

ARRONDISSEMENT DE VANNES.

Vannes	102 cas.	16 décès.
Séné.	52	4
Sarzeau.	56	8
Arradon.	4	4
Muzillac	1	"

ARRONDISSEMENT DE LORIENT.

Riantec	438 cas.	105 décès.
Languidic	60	4
Ile de Groix	45	4
Hennebont	3	3
Sainte-Hélène	2	2
Calan	1	1
Plouay	1	"
Quistinic	14	"

ARRONDISSEMENT DE NAPOLÉONVILLE.

Kerfourn	6 cas.	1 décès.
--------------------	--------	----------

ARRONDISSEMENT DE PLOËRMEL.

La Trinité-Porhoët	25 cas.	6 décès.
Ménéac	100	42
Évriguet	64	14
Mohon	25	7
Concoret	1	"
Ploërmel	3	3
Monterrein	4	4
Guer	20	1
Augan	2	"
Lantillac	4	1

« 24 communes atteintes, 1,033 cas et 230 décès.

« Lorient et Plœmeur ont aussi reçu la variole et ont perdu plusieurs malades; mais nous n'avons reçu de ces communes aucune donnée statistique.

« Ce que j'ai sous les yeux à Vannes, ce que j'ai appelé à constater à Sarzeau, ce que j'ai recueilli à Séné me permet de donner ici l'historique de l'épidémie varioleuse qui a régné dans les communes que je viens de nommer et qui sévit encore au moment où j'en parle.

« Au commencement de 1869, il n'existait ni à Vannes, ni à Séné, ni à Sarzeau, aucun cas de variole, quand, le 7 mai, un chanteur de rue, Napolitain ambulant, nommé Baptiste Grandpiéto, âgé de 16 ans et non vacciné, fut admis à l'hospice de Vannes pour variole confluente qui devint mortelle le 16 mai. Une sœur et plusieurs malades de l'hospice contractèrent alors cette redoutable affection qui ne tarda pas à se répandre dans toute la ville.

« Les rapports incessants qui existent entre les habitants de Vannes et de Séné eurent bientôt créé entre eux une solidarité épidémique funeste aux uns comme aux autres; car si d'abord l'épidémie a passé de Vannes à Séné, cette même épidémie est revenue de Séné à Vannes dans les derniers mois de l'année.

« Cette recrudescence varioleuse, concentrée d'abord à Vannes dans la rue de Séné, a parcouru, en janvier 1870, non-seulement les divers quartiers de la ville, mais encore plusieurs villages de la commune, où, dans un mois, elle a fait douze victimes.

« Au mois d'octobre 1869, une domestique prise de variole à Vannes eut la funeste pensée de se faire transporter à Sarzeau, alors indemne de toute épidémie.

Elle fut visitée, dans sa demeure, par une domestique du château de Kerlevenan, situé à 2 kilomètres de Sarzeau.

« Cette domestique ne tarda pas à être prise elle-même de variole qui, bien que bénigne chez elle, fut transmise avec des symptômes graves au cocher du château. Douze jours après sa contamination, le cocher succombait et était enseveli par le fermier de Kerbot, village voisin de Kerlevenan.

« Pour avoir eu avec ce cocher des rapports antérieurs et postérieurs à sa mort, le fermier de Kerbot contracta une variole grave, mais non mortelle, et transmit son affection à son enfant et à sa domestique, qui, tous deux, succombèrent à la violence du mal. Malheureusement encore, avant la mort de la domestique, on eut la triste idée de la transporter chez sa mère, à Banaster, village à 2 lieues de Sarzeau, où, quinze jours après son décès, j'ai visité plus de 30 varioleux dont 3 ont péri.

« Voilà comment, Monsieur le Préfet, les épidémies se généralisent le plus souvent, et comment les imprudences multiplient les cas et les décès.

« La peur, qui n'est pas toujours, quoi qu'on en dise, une mauvaise conseillère, a porté naturellement les populations vers les vaccinations et les revaccinations; aussi, une seule sage-femme a-t-elle vacciné à Vannes, en 1869, 382 enfants et revacciné 1,647 personnes. Or, je n'ai vu (et j'observe que je ne parle ici que pour moi) pas un seul vacciné avec succès et pas un seul revacciné récemment, avec ou sans succès, pris

de variole, ce qui démontre, à mon sens, que les revaccinés sans succès étaient sous l'influence d'une vaccination antérieure encore efficace; tandis que les revaccinés avec succès auraient eu, sans le vaccin, chance d'être contaminés.

« J'ai vu aussi, il est vrai, un grand nombre de vaccinés atteints de varioloïdes plus ou moins graves, parfois même mortelles; mais, chez le plus grand nombre, l'opération vaccinale remontait à bien des années. Mais enfin, combien de personnes qui avaient subi antérieurement la variole l'ont encore subie en 1869, non-seulement fort gravement, mais même fatalement? Ces faits ne peuvent démontrer qu'une chose, c'est qu'il est des individus doués bien malheureusement d'une réceptivité morbide anormale que la variole, pas plus que la vaccination, ne détruit.

« On a compté, dans les trois communes dont je fais en ce moment l'histoire épidémique, 210 cas de variole et 28 décès en 1869, ce qui porte à 13.33 p. 0/0 la mortalité proportionnelle au nombre des malades, et je constate encore que la très-grande majorité des décès a eu lieu chez les non-vaccinés, comme toujours du reste.

« Deux symptômes dont il fallait tenir grand compte ont éclairé, bien malheureusement, le pronostic des cas graves : le *délire*, au début de la maladie, et les *hémorragies*, au début de l'éruption. Le premier symptôme marquait souvent l'issue fatale que le second indiquait toujours. Je ne parle pas ici de quelques épitaxis insignifiantes, parfois même de bon augure, dont

j'ai recueilli quelques exemples à Sarzeau; mais je parle de ces hémorragies abondantes que les praticiens ont observées à Vannes et à Séné et qui avaient lieu par les poumons, par l'estomac ou par les intestins. Je parle encore de ces suffusions sanguines sous-épidermiques envahissant de larges surfaces sur la poitrine, sur le ventre ou sur les membres, et aussi de ces élevures plates et noirâtres disséminées sur toute la surface du corps, au lieu et place des vésicules caractéristiques d'une variole normale.

« Après la mort, on observait une teinte plus ou moins foncée de toute la peau, et la décomposition marchait très-vite. Ce sont là les cas toujours suivis de mort hâtive que le public décorait du nom de *variole noire*.

« Dans l'arrondissement de Lorient, l'épidémie varioleuse ne s'est déclarée très-grave que dans la commune de Riantec; mais là, elle s'est montrée impitoyable. Le docteur Bodélio, médecin des épidémies de l'arrondissement, n'a été appelé que lorsque le désastre était déjà accompli, et ses instances à sauver, par la vaccination, ceux que la maladie n'avait pas encore atteints sont restées sans effet.

« Voici ce qu'il dit de l'épidémie varioleuse de Riantec, dans le rapport général qu'il vient de fournir et que j'ai sous les yeux :

« La variole y a débuté au mois de mars et a persisté
« jusqu'à la fin de l'année. Trois villages entre autres
« (Nezenel, Locmiquelic et Kereuff) ont été le plus
« cruellement traités. Le nombre des morts s'est élevé

« dans ces villages, qui comptent entre eux 2,000 habitants, au chiffre effrayant de 95, dont 42 du sexe masculin et 53 du sexe féminin. C'étaient tous des enfants au-dessous de 12 ans, à l'exception d'une vingtaine qui avaient de 14 à 40 ans. Au nombre des varioleux et parmi les morts, on comptait un certain nombre de vaccinés. . . »

« Dans l'arrondissement de Napoléonville, la seule commune de Kerfourn a déclaré 6 cas de variole et un seul décès; c'est tout à fait insignifiant; mais il faut se rappeler que cet arrondissement a été le premier envahi par la variole en 1865, et qu'il a perdu, en quatre ans, 345 varioleux sur 1,212.

« Je n'ai point vu de rapport du médecin des épidémies de l'arrondissement de Ploërmel; mais l'enquête a fait connaître que la variole a paru dans dix communes de cet arrondissement.

« Le canton de la Trinité-Porhoët avait été le plus tourmenté par la variole en 1868, et c'est encore lui qui, en 1869, a présenté le plus grand nombre de cas et aussi le plus grand nombre de décès.

« Ainsi Ménéac, qui compte 3,420 habitants, avait, en 1868, signalé 78 décès sur 450 varioleux, et, en 1869, cette même commune a déclaré 42 décès sur 100 cas de variole. Il résulte de ces données statistiques qu'en deux ans, sur 550 varioleux, 120 ont succombé; d'où une proportion de 26.66 décès sur 100 malades. En 1868, la variole débutait à peine à la Trinité-Porhoët et à Évriguet; or, en 1869, Évriguet a

compté 64 cas de variole, dont 14 mortels, sur 341 habitants; tandis que, dans l'année précédente, Évriguet n'a eu que 3 cas sans décès. La Trinité-Porhoët a nommé, en 1869, 6 décès sur 25 varioleux, et Mohon, qui appartient au même canton, a compté 25 cas et 7 décès.

« De tout ce que nous venons d'exposer et de tout ce que nous avons établi dans les quatre années précédentes, il résulte que l'épidémie de variole qui désole le Morbihan, depuis le commencement de 1865, a atteint 11,106 personnes de tout sexe et de tout âge et a occasionné 1,712 décès au moins. L'enquête spéciale de 1869 a signalé 1,033 cas de variole, sur lesquels 230 ont été mortels. Sur ces 230 décès, 44 ont eu lieu chez des hommes, 48 chez des femmes et 138 chez des enfants de moins de 15 ans. Cette même enquête a fait connaître que 202 décédés n'étaient pas vaccinés et que 28 seulement l'étaient; d'où une proportion de 12.17 vaccinés sur 100 décès; tandis que la proportion pour les non-vaccinés est de 87.81 p. 0/0. La grande mortalité signalée chez les enfants démontre que la vaccination est bien loin d'être appliquée dans le jeune âge comme elle devrait l'être.

« Ici s'élève naturellement une question fort grave. . . Le vaccin n'a-t-il pas perdu en partie sa puissance préservatrice, et sa transmission indéfinie depuis Jenner n'a-t-elle pas affaibli sa vertu? . . .

« Depuis quelques années cette question préoccupe et divise les esprits les plus sérieux, et je crois qu'il est

de notre devoir de l'aborder résolûment et de la traiter dans la mesure de notre expérience.

« Le docteur Bodélio, dans son dernier rapport, a écrit ce qui suit à ce sujet :

« Nous dirons que, depuis bien des années, « on n'avait pas vu la variole exercer ses ravages dans « nos contrées avec cette violence. La vaccine a « semblé, en ces circonstances, avoir perdu beaucoup « de sa vertu préservative. On a vu non-seulement un « grand nombre d'enfants vaccinés affectés de varioloïdes « et de varicelles; mais des adultes, légitimement vac- « cinés dans le jeune âge, ont succombé à des varioles « confluentes. Les informations que nous avons pu « avoir feraient monter à 400 le nombre des personnes « atteintes par la maladie, et celui des décès à presque « la moitié de ce nombre; mais faisons cette réserve, « c'est que les observations transmises ne provenaient « que des communes exceptionnellement frappées. La « conclusion à tirer de ces faits serait désastreuse et ten- « drait trop à nous mettre en défiance contre l'efficacité « du vaccin, si nous ne faisons d'abord remarquer « combien, dans une commune aussi populeuse que « Lorient, le chiffre des malades et surtout celui des « décès étaient énormément en disproportion avec les « chiffres fournis par les communes rurales. De prime « abord, il y a dans ce fait quelque chose de consolant; « car il est impossible de se refuser à admettre que cette « disproportion est due à ce que les parents accep- « tent et même recherchent avec plus de zèle la vac-

« cine pour leurs enfants, et à ce que cette opération est
« pratiquée plus régulièrement et avec plus de soin, par
« des personnes plus compétentes, des médecins nom-
« breux et expérimentés, et des sages-femmes que le
« contact des hommes de l'art rend plus scrupuleuses
« et plus capables.

« Dans les communes rurales, les parents ont autant
« d'incurie pour leurs enfants que pour eux-mêmes;
« beaucoup d'adultes ne sont pas vaccinés et ne cher-
« chent pas à l'être; les enfants peuvent contracter une
« vaccination fausse, sans que leur famille se doute de
« l'irrégularité de l'éruption. Peut-être aussi ces primes
« octroyées avec une bonne volonté si louable, et qui
« flattent considérablement l'amour-propre et les intérêts
« des sages-femmes, sont-elles de nature à les entraîner
« à faire plutôt beaucoup que bien. Quoi qu'il en
« soit, c'est une question qui demande à être étudiée
« avec sang-froid et qui appelle, sans aucun doute, des
« réformes urgentes. »

« Certes je crois, comme mon confrère Bodélio, que
bien des personnes incompétentes font de mauvaises
vaccinations que les familles acceptent comme bonnes;
mais là n'est pas la question: car la fausse vaccination
n'est pas une vaccination, et ne touche en rien à la va-
leur et à la puissance préservatrice du vaccin jennérien.

« La vraie question est de savoir si, autrefois, le vac-
cin jennérien mettait plus à l'abri de la variole qu'il ne
le fait de nos jours. Pour moi, je n'en crois rien, et voici
mes raisons:

« Au commencement de ce siècle, le vaccin (non épuisé, comme on dit, par des transmissions successives) devait préserver toujours de la variole. Eh bien! cette proposition n'est pas exacte, et j'en porte des preuves sur moi-même. Né en octobre 1806, j'ai été vacciné au commencement de 1807, et en 1818 j'ai subi une varioloïde dont je porte les stigmates. Or, j'ai vu alors bien des cas de ce genre et j'en ai vu encore beaucoup depuis.

« Six fois la variole a sévi dans le Morbihan de 1851 à 1865, et alors nous n'élevions aucun doute sur la vertu préservatrice du vaccin, parce que, dans ces quatorze années, six communes seulement avaient compté quelques cas de variole et, entre elles six, 85 décès. Un décès par année et par commune ne pouvait nous porter à nous élever contre l'infailibilité du vaccin; mais depuis cinq ans une grande épidémie a ravagé presque toutes nos communes, et couché dans la tombe 1,712 personnes, dont plusieurs avaient été vaccinées. Alors la peur et aussi l'expérience sont venues modifier notre jugement sur l'infailibilité vaccinale.

« Mais pourquoi avons-nous attribué au vaccin une infailibilité que la variole elle-même n'a jamais possédée? J'ai vu, dans mon enfance, bien des personnes défigurées qui accusaient une seconde variole comme auteur de leurs hideuses cicatrices; et de nos jours, bien que nous ne voyions plus, grâce à la vaccination, ces hideuses cicatrices, nous voyons souvent des sujets

succomber dans une seconde attaque de variole. Cette année même, un jeune homme de Séné, âgé de 22 ans, a succombé à une variole hémorragique, bien qu'il eût été vacciné dans l'enfance et variolé à 10 ans.

« Donc, autrefois comme de nos jours, la variole ne respectait ni les vaccinés ni les variolés, tant qu'ils avaient la réceptivité malade.

« Si les premiers vaccinateurs ont vu bien moins souvent que nous la variole chez les vaccinés, c'est que l'application de la vaccination étant récente, ils n'avaient pu que préjuger sa puissance indéfinie. Nous savons, nous, ce qu'ils ne pouvaient savoir : c'est que la vaccination ne met que pour un temps à l'abri de la variole ; et cela se conçoit, car que reste-t-il dans le corps humain, après un certain nombre d'années, des éléments qui le composaient, lorsque ce corps a été modifié par le virus vaccin ou par le virus varioleux ? . . . Nous tenons encore de l'expérience que le virus vaccinal n'ayant pas une vertu sans limite, il faut, de toute nécessité, recourir à la revaccination, si nous voulons épuiser toute disposition à la variole. Pour mon compte, j'ai la ferme conviction qu'une ville dont tous les habitants auraient été vaccinés dans l'enfance, et revaccinés dans la jeunesse ou dans l'âge mûr, échapperait à toute atteinte d'une épidémie varioleuse quelconque, et ma conviction est fondée sur ce qu'aucun de nos grands établissements publics, dont tout le personnel venait d'être revacciné, n'a subi aucun cas de variole.

« Tout refus de vaccination est un danger imposé à la population ; car il est certain que la variole prend son point de départ et trouve son aliment chez les non-vaccinés. Ce n'est que dans les foyers infectieux que les vaccinés et les anciens variolés contractent la variole. Il est donc du devoir des médecins et aussi des administrateurs d'employer tous les moyens pour pousser à la vaccination et pour en surveiller la légitimité. C'est à la qualité et non à la quantité qu'il faut attribuer les récompenses honorifiques et pécuniaires. Depuis bien longtemps, les médecins ont généralement cessé de vacciner dans le Morbihan, parce qu'ils ont dédaigné de se mettre en lutte avec des personnes qui n'ont en vue que des récompenses matérielles et qui ont sur eux l'avantage d'être en relations plus fréquentes avec les jeunes mères et les très-jeunes enfants. C'est là qu'est la source des abus qui compromettent la vaccination et diminuent la confiance que l'on doit avoir dans le vaccin, qu'il soit jennérien ou qu'il vienne directement du *cow-pox* de la vache.

« Les encouragements et les récompenses vont aux vaccineurs ; mais que faisons-nous pour porter vers la vaccination ceux qui s'y refusent et compromettent ainsi la salubrité publique ?

« Dans son rapport du 14 novembre 1869 sur l'épidémie variolique de Riantec, le docteur Bodélio a dit :
« ... Les mères n'ont jamais pu comprendre que le vaccin
« ne pouvait mettre à l'abri de la variole qu'à la condition
« d'être inoculé dix jours au moins avant l'infection va-

« riolique dans les organes . . . » Mais à Vannes on a été plus loin qu'à Riantec, puisqu'on a prétendu que le vaccin donnait la variole.

« Certes on a eu tort de s'exprimer ainsi; mais on aurait eu raison en disant seulement qu'en temps d'épidémie de variole, l'application du vaccin pouvait, parfois, déterminer cette affection. En 1843, il y eut à Vannes une légère épidémie de variole, et, comme toujours, la peur porta les mères à présenter leurs enfants à la vaccination. A cette époque, j'eus occasion de vacciner dans le même jour cinq enfants, qui tous (trois ou quatre jours après la vaccination) furent pris de variole heureusement peu grave et dont l'éruption marcha régulièrement et du même pas que l'éruption vaccinale, qui n'en fut nullement modifiée. Quelques faits de ce genre ont eu lieu dans d'autres épidémies, et cette année même, on m'en signale un tout récent.

« Voici l'explication théorique de ces faits et comme je les comprends :

« Tout le monde sait que le virus vaccin est le produit de la variole de la vache, et l'on conçoit que si son application locale donne lieu à une éruption locale aussi, son action ne serait certes pas préservatrice si elle ne se généralisait pas. Or, en temps d'épidémie de variole, l'action généralisée du vaccin dans l'économie peut, chez des sujets prédisposés ou déjà contaminés, déterminer l'affection qu'elle était destinée à prévenir. Le vaccin dans ce cas joue le rôle de la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

« Ces faits, heureusement exceptionnels, démontrent qu'il ne faut pas attendre une épidémie pour recourir à la vaccination. Ils accusent la négligence antérieure des parents, mais ne peuvent mettre en suspicion la vertu de la vaccination; aussi, même en pleine épidémie, les médecins poussent avec ardeur à l'opération vaccinale, afin de soustraire à l'influence morbifique tous les sujets qui arriveront sans encombre au dixième jour d'une vaccination légitime. C'est le seul moyen de borner les ravages de l'épidémie.

« Je ne suis entré dans ces développements théoriques, Monsieur le Préfet, que pour qu'on puisse facilement déduire des résultats et des enseignements pratiques. Ces enseignements les voici :

« Il est prudent de vacciner tout enfant nouveau-né après son troisième mois, bien qu'on puisse le faire plus tôt en temps d'épidémie; en tout cas, il ne faut pas attendre qu'un enfant soit troublé par la dentition ou en proie à une affection quelconque.

« La revaccination doit être opérée vers 15 ans, et, en cas d'insuccès, cette opération doit être renouvelée quelques années plus tard, et toujours de bras à bras, le vaccin sous plaques ou en tubes étant souvent infidèle.

« Pour vacciner ou pour revacciner, il faut puiser le virus vaccin sur un sujet parfaitement sain, qui ne soit atteint ou suspect d'aucune affection syphilitique, dartreuse ou érysipélateuse. Le meilleur vaccin jennérien est celui d'un vaccinifère sain qui a subi la vacci-

nation pour la première fois. Pour mon compte, je n'accepte pas le vaccin d'un revacciné.

« La vaccination devrait être obligatoire, car elle est le seul moyen de prévenir des épidémies presque toujours graves et meurtrières, la variole étant une affection des plus contagieuses. Bien des fois on a fait défense de recevoir dans les écoles du Morbihan des individus non vaccinés; mais cette défense est, pour bien des gens, lettre morte.

« En temps d'épidémie varioleuse, il faut isoler complètement les malades et n'admettre près d'eux que des individus ayant déjà subi la petite vérole ou portant des traces indélébiles d'une vaccination légitime.

« Il est de la plus extrême imprudence de transporter un varioleux dans un village ou dans une commune où ne règne pas la variole. Ce transport compromettrait certainement toute la population de ce village ou de cette commune.

« Le varioleux ne doit pas être exposé au froid; mais il faut se garder de le surcharger de couvertures qui portent une trop grande chaleur à la peau, et favorisent la confluence de l'éruption.

« Quant au traitement, il ne peut être confié qu'à un médecin prudent, la variole étant une affection à marche fatale qu'il est dangereux de juguler.

« Je ne parle ici ni du *cow-pox*, ni du vaccin puisé sur une génisse, parce que, jusqu'à ce jour, nous n'avons dans le Morbihan ni l'un ni l'autre. Sans cela je recommanderais leur emploi de préférence. »

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

12,590 naissances.

8,392 vaccinations.

422 revaccinations.

48 cas de variole.

4 infirmes ou défigurés.

3 morts.

Principaux vaccinateurs.

Sœur Alexis, sœur de la Maternité à Metz.	365 vacc.
M ^{me} Biron (née Zubler), sage-femme à Metz.	236
M. Finckler, médecin cantonal à Volmunster	171
Sœur Perpétue, sœur de la Maternité à Ars-sur-Moselle.	168

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,538 naissances.

4,915 vaccinations.

85 cas de variole.

6 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Geoffroy, sage-femme à la Charité	230 vacc.
M ^{me} Trousseau, sage-femme à Nevers	203
M. Monot, médecin à Moux	165
M. Denoue, médecin à Lormes	96

DEPARTEMENT DU NORD.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

47,423 naissances.

31,859 vaccinations.

595 cas de variole.

98 infirmes ou défigurés.

51 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Desplanques, sage-femme à Tourcoing	630 vacc.
M ^{me} Piédana-Mercier, sage-femme à Lille..	505
M ^{me} Lavabre-Duchâtel, sage-femme à Lille.	430
M. Faucon (F.), docteur-médecin à Dun- kerque	424

DÉPARTEMENT DE L'OISE

TABLEAU DE M. LE PRÉFET

9,203 naissances.

4,810 vaccinations.

184 cas de variole.

16 infirmes ou défigurés.

10 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Vannaque, docteur-médecin à Compiègne	260 vacc.
M. Rambeau, docteur-médecin à Neuilly- en-Thelle	232
M. Jorrand, docteur-médecin à Méru	183
M. Boursier, docteur-médecin à Creil	172

D'après le rapport du comité central de vaccine, le département de l'Oise aurait eu à payer, en 1869, un léger tribut à la variole.

Il résulte en effet de ce rapport que 184 cas de variole ont été régulièrement constatés, sur lesquels il y a eu dix décès et seize personnes défigurées.

L'arrondissement de Beauvais a présenté 34 cas, dont deux morts, 20 pour le canton de Songeons et 14 pour le canton de Méru. Dans ce dernier canton, la variole a paru dans quatre communes, ainsi que le constate le docteur Jorrand, vaccinateur à Méru.

1° A Amblainville, deux hommes ont été victimes sur quatre malades adultes d'au moins 35 ans, tous deux bien constitués et de santé robuste ; on n'est pas sûr qu'ils aient été vaccinés. Malgré la durée de la maladie (dix à onze jours) et les soins les plus dévoués, personne de leur entourage n'a été atteint, tous avaient été vaccinés. Les deux autres malades sont guéris sans infirmités, ils avaient été vaccinés. Au sud-ouest, cette commune est dominée par celles d'Arronville et de

Derville, canton de Marines (Seine-et-Oise), qui ont eu en même temps plusieurs cas de variole.

2° A Méru, chef-lieu de canton, six adultes et un enfant de 9 à 10 ans en ont été atteints. Deux adultes ont donné quelque inquiétude; tous avaient été vaccinés et sont guéris sans infirmités consécutives.

3° A Lardières, petite commune profondément encaissée, à 2 kilomètres et demi de Méru, dans la même vallée, cette affection n'a été sérieuse que sur deux personnes.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de faire remarquer que ces trois centres de communes sont situés sur une même ligne descendant du S.-O. au N.-E. et soumise au même courant d'air, généralement humide et malsain pour la contrée; que la maladie a commencé à Amblainville, point culminant de la pente, et s'est étendue en long à Méru et à Lardières, sans toucher aux communes voisines de la ligne de parcours, bien que cette pente soit coupée, entre Amblainville et Méru, par une vallée transversale, et son coteau opposé d'une élévation insuffisante pour rompre le courant. Ces faits se passaient en avril et mai.

Dans le canton de Songeons, M. le docteur Anselin, vaccinateur de l'une des circonscriptions de ce canton, rapporte qu'au commencement d'août, une dame de Songeons, âgée de 76 ans, va visiter dans le canton de Crèvecœur, son fils, curé, qu'elle trouve atteint d'une varioloïde peu intense, contractée pendant ses visites à

une école en proie à une petite épidémie; quinze jours après, cette femme présente également les symptômes d'une varioloïde légère se manifestant le 20 août pour disparaître en quelques jours. Elle avait été vaccinée à l'âge de 15 ans. Le 8 septembre, son mari, vieillard de 75 ans, qui avait aussi été vacciné dans sa jeunesse, est atteint d'une variole des plus confluentes qui fait craindre pour ses jours. Parfaitement guéri dans les délais habituels, il ne lui reste pas de traces de cicatrices.

Presque en même temps, trois cas de varioloïde légère se montrent dans une famille parisienne en villégiature occupant une maison peu éloignée, chez des enfants de 7 ans, 11 ans et un jeune homme de 17 ans, demeure indemne au milieu de ce petit foyer épidémique. Il n'existait pas de rapports entre les habitants des deux maisons, et M. le docteur Anselin fait remarquer qu'il visitait chaque jour les varioleux et en même temps fréquentait assidûment les jeunes familles en vacances. Nous ne croyons pas pouvoir douter, dit-il, que nous ayons servi de trait d'union, sans être contaminé nous-même, à ces diverses manifestations. Et de ces faits il tire les conclusions suivantes : 1° varioloïde légère, donnant lieu, par contagion, à une variole confluyente grave chez un sujet âgé et vacciné dans sa jeunesse ; 2° cette variole confluyente servant d'origine à plusieurs cas de varioloïde légère observés, il est vrai, chez des sujets jeunes et vaccinés depuis sept à dix-sept ans ; 3° transmission plus que probable par un intermédiaire non malade lui-même, mais évidemment

colporteur de miasmes contagieux. Ces faits sont de nature à éclairer la question de la transmissibilité par contagion entre deux affections non entièrement semblables ni complètement identiques.

Pendant la deuxième moitié de décembre, une quinzaine d'enfants de l'école de Grémévillers (même canton) ont été atteints de varioloïde; tous avaient été vaccinés, aucun n'a présenté d'accidents sérieux.

Dans l'arrondissement de Clermont, onze cas ont été constatés; il n'y a pas eu de décès, mais deux personnes sont défigurées.

Le 15 novembre 1869, la variole a fait son apparition à l'hospice de Clermont, apportée par un ouvrier qui venait de Paris, où régnait l'épidémie. Malgré les précautions prises pour isoler les malades, sept adultes, parmi lesquels une femme de 81 ans, ont été atteints de variole confluente; plusieurs enfants de l'orphelinat ont été atteints de variole. De l'hospice, l'épidémie s'est répandue en ville, mais sans gravité.

Un seul cas de variole discrète a été signalé dans le canton de Mouy, chez une dame de 44 ans qui avait contracté la maladie à Paris, où elle était allée soigner son fils atteint de variole; elle avait été vaccinée. Quelques cas de varioloïde ont été également signalés dans le canton de Meignelay.

Dans l'arrondissement de Compiègne, six cas seulement ont été observés en 1869; quatre à Grandru, sur des membres d'une même famille ou sur des personnes qui s'étaient visitées; deux cas ont été légers sur des

hommes de 60 ans et vaccinés; mais une femme de 45 ans, portant des cicatrices de vaccine, eut une variole confluente qui la défigura; un enfant de 2 ans, non vacciné, fut également défiguré.

Un cinquième cas se manifesta à Mondescourt, commune voisine de Grandru, sur un homme de 43 ans vacciné, qui guérit sans être défiguré, et un sixième cas sporadique à Cuts, sur un adulte qui, après un court séjour à Paris, revint chez lui pour y ressentir, huit jours après, les premiers symptômes de la maladie il avait été vacciné, et la variole, quoique confluente, n'a point laissé de marques.

L'arrondissement de Senlis a été le plus maltraité : 130 cas ont été constatés. M. le docteur Durand (de Crépy) en a observé deux dans cette commune et un dans la commune d'Auger-Saint-Vincent.

M. Boursier, vaccinateur à Creil, signale, avec quelques détails, l'épidémie qu'il a été appelé à observer, comme médecin des épidémies, à Mareuil-sur-Ourcq. La maladie n'aurait présenté, dans sa marche, ses symptômes, ses terminaisons, rien de particulier. Son apparition aurait été due au contact d'un habitant du pays avec un convalescent de variole. La durée de l'incubation aurait été de huit jours. Cette épidémie se serait déclarée au 1^{er} mars, dans une famille dont tous les membres auraient été successivement atteints, pour s'étendre ensuite à tout le pays. L'affection a sévi spécialement sur les adultes qui se rapprochaient de l'âge

de vingt ans, bien qu'ils eussent été vaccinés. L'opération qu'ils avaient subie dans leur jeune âge n'a pas dû être étrangère à la bénignité de cette affection. La durée de l'épidémie a été de soixante-quinze jours, et le nombre des malades de cent trente, dont soixante-six hommes, cinquante-quatre femmes et dix enfants non vaccinés. Trois hommes, une femme et trois enfants sont morts, et quatre hommes, deux femmes et trois enfants ont été défigurés. C'est donc l'enfance qui a été la plus éprouvée au point de vue de la mortalité et des suites; mais, dans six cas, elle n'avait pas reçu le préservatif, sinon absolu et continu, au moins d'une certaine durée et d'une efficacité irrécusable.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,554 naissances.
2,654 vaccinations.
193 cas de variole.
21 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Renault, officier de santé à Alençon. 2,196 vacc.
M. Fettu, docteur-médecin à Bellême.. 458

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

21,803 naissances.

23,578 vaccinations.

2,687 cas de variole.

309 infirmes ou défigurés.

214 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Dufay, médecin à Thiembronne.....	448 vacc.
M ^{me} Dubois, sage-femme à Calais.....	420
M. Castier, docteur-médecin à Saint-Omer.	402
M. Faucon, docteur-médecin à Thérouanne.....	374

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

13,753 naissances.

9,048 vaccinations.

613 cas de variole.

98 infirmes ou défigurés.

90 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Artance, docteur-médecin à Clermont. . .	248 vacc.
M ^{me} Chanudet-Bardet, sage-femme à Montaigut	153
M ^{me} Barrier, sage-femme à Miremont.	148
M ^{me} Gorgeonnet, sage-femme à Saint-Anthème.	144
M ^{me} Groslet, sage-femme à Vic-le-Comte. . .	132

M. Barry (de Viverols) est très-grand partisan de la vaccination et de la revaccination. Grâce aux soins qu'il apporte à ses opérations, il n'a vu, dans une période de trente ans, que huit cas de variole dans un canton dont la population est de 8,000 personnes.

Il pense que la vaccination est, pour certaines personnes, un préservatif absolu; que pour d'autres, au contraire, la vaccination et même la revaccination ne préservent que pendant un certain laps de temps dont la durée est inconnue;

Qu'il est nécessaire, en temps d'épidémie variolique, que les adultes et les enfants se soumettent à la vaccination ou à la revaccination ;

Enfin, que le vaccin pris sur un enfant vacciné pour la première fois ou sur un adulte revacciné est propre à préserver de la variole.

Dans un rapport sur les vaccinations pratiquées dans

son département, M. le docteur Artance fait connaître qu'il a pratiqué environ 200 revaccinations avec du vaccin fraîchement recueilli sur de jeunes enfants d'une bonne santé. Il a réussi à peu près dans la proportion de 25 p. 0/0. Les succès ont toujours été plus nombreux quand il a opéré de bras à bras.

Pris sur le bras d'un adulte, le vaccin même le plus beau ne produit presque toujours qu'une fausse vaccine.

Ainsi, voilà deux confrères du même département qui sont complètement en désaccord sur le point spécial.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

10,771 naissances.

8,623 vaccinations.

572 cas de variole.

122 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Nogaret, docteur-médecin à Salies. 206 vacc.

M. David, docteur-médecin à Espelette. 193

M. Cazaban, officier de santé à Bedeille. 112

M. Laugier, docteur-médecin à Irissarry. 103

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

5,475 naissances.

1,779 vaccinations.

“ cas de variole.

Principaux vaccinateurs.

M. Dambax, docteur-médecin à Labarthe. 305 vacc.

M. Serez, officier de santé à Argelès. 245

M^{me} Duboé, sage-femme à Tarbes. 188

M^{me} Barrio, sage-femme à Luz. 129

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

5,893 naissances.

5,266 vaccinations.

1,126 cas de variole.

18 infirmes ou défigurés.

155 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Guillo (J.), officier de santé à Prades. . . .	692 vacc.
M. Pradel (X.), officier de santé à Prades. . .	417
M. Pacull père, docteur-médecin à Vinça. . .	392
M. Moliner (J.), officier de santé à Baixas. . .	244

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

19,585 naissances.
12,402 vaccinations.
262 cas de variole.
17 infirmes ou défigurés.
13 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Rapp, médecin cantonal à Bischwiller. . .	892 vacc.
M. Jacobi, médecin cantonal à Schiltigheim. .	718
M. Sée, médecin cantonal à Strasbourg. . . .	582
M. Mall, médecin cantonal à Wasselonne. . .	551

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Néant.

DEPARTEMENT DU RHÔNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

16,843 naissances.

6,575 vaccinations.

132 cas de variole.

48 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Clément, docteur-médecin à Beaujeu.. 941 vacc.

M. Sapin, officier de santé à Poule..... 407

M. Franchet, docteur-médecin à Saint-Martin. 380

M. Petit, docteur-médecin à Givors..... 242

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,153 naissances.

5,864 vaccinations.

325 cas de variole.

97 infirmes ou défigurés.

14 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Georgeon, docteur-médecin à Melisey.. 170 vacc.

M. de Porret, docteur-médecin à Jussey... 134

M. Renaud, docteur-médecin à Gy..... 130

M. Coillot, docteur-médecin à Montbozon. 103

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

16,799 naissances.

12,985 vaccinations.

155 cas de variole.

5 infirmes ou défigurés.

15 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Vachey, sage-femme au Creuzot	613 vacc.
M. Forest, docteur-médecin à Cluny	306
M. Caucau, docteur-médecin au Creuzot	302
M. Vermont, docteur-médecin à Mont-Saint-Vincent	300

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

10,664 naissances.

3,280 vaccinations.

255 cas de variole.

13 infirmes ou défigurés.

24 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. de Férolles, officier de santé à la Bazoge.	185 vacc.
M. Gourdeau, docteur-médecin à Bonnétable	178
M. Lelièvre, docteur-médecin à Beaumont.	142
M. Fournier, docteur-médecin à Parigné-l'Évêque	138

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,576 naissances.

6,244 vaccinations.

114 cas de variole.

13 infirmes ou défigurés.

26 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Mottard, docteur-médecin à Saint-Jean-de-Maurienne	461 vacc.
M. Gassilloud, docteur-médecin à Chambéry	392
M. Magnin, docteur-médecin à Saint-Jean-de-Maurienne	338
M. Prallet, docteur-médecin à Chambéry	332

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,193 naissances.
3,111 vaccinations.
24 cas de variole.
2 infirmes ou défigurés.
4 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Dagand, docteur-médecin à Alby 235 vacc.
M. Buet, docteur-médecin à Morzine 216
M. Gavillet, docteur-médecin à Marcellaz 200
M. Garnier, docteur-médecin à Montriond 168

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

66,142 naissances.
35,351 vaccinations.
810 morts par variole.

Principaux vaccinateurs.

M. Depaul, directeur de la vaccine	}	3,939 vacc.
		1,546 rev.
M. Lanoix, docteur-médecin		4,959 vacc.
M. Barely, interne		498
M. Morin, docteur-médecin		483
M. Moutard-Martin, docteur-médecin		442
M. Gasne, docteur-médecin		347
M. Sénéchal, docteur-médecin		345

Indépendamment des 5,485 vaccinations et revaccinations qui ont été pratiquées gratuitement à l'Académie de médecine, nous avons encore concouru largement à la propagation de la vaccine par une abondante distribution de plaques, de tubes et de lancettes chargées de vaccin. Le tableau ci-joint donnera une idée de ce que nous avons pu faire sous ce rapport.

Distribution du virus vaccin.

DESTINATION.	PLAQUES.	TUBES.	LANCETTES chargées.
Paris	5,404	127	3,202
Province	4,432	425	20
Colonies	"	441	"
TOTAUX	9,836	993	3,222

1,546 revaccinations ont été pratiquées sur des militaires appartenant à différents corps. Sur ce nombre,

, nous avons pu connaître les résultats obtenus sur 1,013. Le tableau qui suit montre quelle a été la moyenne des succès dans chaque opération et sur le chiffre total.

Résultats connus.

DÉSIGNATION DU CORPS.	NOMBRE				RAPPORT des succès sur revaccinations.
	des revaccinés.	des succès.	des incertains.	des insuccès.	
Train des équipages.....	121	12	"	109	9. 91 p. %
Tirailleurs algériens.....	201	36	112	53	17. 91
2 ^e régiment de grenadiers.....	47	19	"	28	40. 42
3 ^e <i>idem</i>	14	11	3	"	58. 57
3 ^e régiment de voltigeurs.....	126	35	"	91	27. 77
4 ^e <i>idem</i>	10	7	"	3	70
Bataillon de chasseurs à pied (ex-garde)....	54	22	"	32	40. 74
7 ^e bataillon de chasseurs à pied.....	15	8	6	1	53. 33
8 ^e <i>idem</i>	12	4	"	8	33. 33
15 ^e <i>idem</i>	40	5	"	35	12. 50
18 ^e <i>idem</i>	41	6	13	22	14. 63
7 ^e régiment de ligne.....	27	1	"	26	3. 70
19 ^e <i>idem</i>	30	11	"	19	36. 66
24 ^e <i>idem</i>	12	4	"	8	33. 33
51 ^e <i>idem</i>	20	5	3	12	15
59 ^e <i>idem</i>	46	22	"	24	47. 82
95 ^e <i>idem</i>	4	"	1	3	"
1 ^{re} section d'ouvriers d'administration militaire.....	50	1	8	(A) 40	2
2 ^e <i>idem</i>	73	17	"	56	23. 28
Garde de Paris.....	70	16	"	54	22. 85
TOTAUX.....	1,013	242	146	624	23. 88

(A) Un résultat inconnu.

En transmettant les documents relatifs à son département, M. le Préfet de la Seine fait remarquer que le

chiffre des vaccinations officielles a sensiblement diminué pour l'année 1869. Ainsi, il n'a été que de 35,351, tandis qu'en 1868 il s'était élevé à 42,983.

Quant aux cas de décès par variole, ils se sont élevés à 810, ce qui permet de supposer un nombre relativement considérable de varioleux, nombre qui s'est beaucoup accru pendant l'année suivante, et dont nous aurons à parler dans le prochain rapport.

Le premier arrondissement, dont déjà l'année dernière l'Académie avait remarqué les intéressantes expériences faites avec le vaccin animal, a marché dans la même voie, et c'est M. le docteur Fontes, secrétaire du comité de vaccine, qui nous a fait connaître les nouveaux résultats obtenus. L'importance de son rapport sur un point plein d'actualité nous engage à le publier *in extenso*.

Rapport sur les vaccinations pratiquées dans le service public pendant l'année 1869.

MAIRIE DU 1^{er} ARRONDISSEMENT.

« Le nombre total des inoculations vaccinales pratiquées dans le service durant l'année 1869 s'élève à 311.

« Dans toutes nos opérations, nous avons à peu près exclusivement fait usage de virus vaccin pris sur de jeunes animaux de l'espèce bovine (dit vaccin de gé-

nisse), que M. le docteur Lanoix a très-obligeamment et gratuitement mis à notre disposition.

« Il a pour première origine, M. Lanoix l'affirme, et nous n'avons aucune raison de ne pas croire à sa parole, un *cow-pox* spontané, lequel a engendré, par des inoculations successives sur des génisses, les pustules où nous avons puisé. Ce n'est donc pas du *cow-pox* vrai dans le sens ordinaire de ce mot, qui est réservé dans le langage habituel pour désigner des pustules apparaissant spontanément chez la vache. Ce n'est pas non plus du vaccin pris chez l'homme et reporté sur des animaux de l'espèce bovine. C'est du *cow-pox* exclusivement reproduit par inoculation de la vache à la vache.

« Cela posé, entrons dans le détail des faits.

« Nos 311 inoculations vaccinales se trouvent réparties comme il suit dans les divers mois de l'année :

« Janvier	2	Juliet.	39
« Février	9	Août.	24
« Mars	4	Septembre.	38
« Avril.	38	Octobre.	9
« Mai.	60	Novembre.	10
« Juin	69	Décembre.	9

« Suivant l'usage adopté depuis plusieurs années, le service n'a donc pas été interrompu pendant l'hiver. Cette continuité avait une importance réelle et rendait de très-grands services alors que la pratique de la vaccination animale était peu répandue. A certaines

époques de l'année où le vaccin était fort rare, on était ainsi assuré d'en trouver chez nous pour les cas urgents. Bien que les conditions ne soient plus les mêmes aujourd'hui, il convient, ce me semble, de ne pas se départir de l'habitude prise par le médecin, jusqu'au moment où l'opinion sera définitivement fixée sur la valeur du vaccin de génisse.

« Nous avons eu à opérer :

« 255 fois sur des sujets non encore vaccinés (vaccinations);

« 56 fois sur des personnes déjà vaccinées ou ayant eu la petite vérole (revaccinations).

VACCINATIONS.

« De nos 255 vaccinés, 67 n'ont pas reparu. Nous ne pouvons en tenir compte au point de vue du résultat, et notre examen ne portera par conséquent que sur 188 opérations.

« 179 ont fourni un résultat positif (95.21 p. 0/0);

« 9 ont fourni un résultat négatif (4.79 p. 0/0).

« Nous avons toujours procédé par six piqûres vaccinales, soit 1,074 pour l'ensemble des vaccinés.

« Le nombre des boutons légitimes qu'elles ont produits est de 876, ce qui donne :

« 4.65 par sujet pour les 255 vaccinés, ou 4.89 en ne considérant que ceux chez lesquels l'opération a réussi.

« Dans le premier cas, le nombre des pustules pour 100 piqûres est de 77.65;

« Dans le second, de 81.86.

REVACCINATIONS.

« Nous n'avons revu que 26 des 56 sujets qui ont été revaccinés. Sur ce nombre il y a eu 19 insuccès et 7 réussites, ce qui donne pour les succès une proportion de 42.10 p. 0/0. Ce résultat serait magnifique. Mais nous sommes très-porté à croire que chez les sujets qui n'ont pas reparu la revaccination a échoué, ce qui réduirait la proportion des succès à 14.29 p. 0/0.

« Comme pour les vaccinations, nous avons toujours pratiqué six piqûres. Voici le nombre des pustules produites en regard de l'âge des sujets :

Age des sujets.	Nombre des pustules.
5 ans.....	6
10.....	3
12.....	3
16.....	4
18.....	5
22.....	4
33.....	6
	<hr/>
TOTAL.....	31
	<hr/>

« La réussite la plus complète se rencontre, comme

on voit, chez le plus jeune et chez le plus âgé des opérés.

« Ont été considérés comme insuccès cinq ou six cas où se sont montrées des vésicules dont la forme et la durée ne nous ont pas paru présenter les caractères de la vaccine.

« Tels sont les chiffres bruts fournis par notre relevé.

« Quant à la forme et à la marche de l'éruption vaccinale et aux phénomènes qui l'ont accompagnée, nous n'avons rien noté qui n'ait déjà été indiqué par les observateurs qui se sont occupés de la vaccine animale.

« Les pustules vaccinales nous ont paru présenter dans leur développement une marche un peu plus lente que celles que donne le vaccin pris sur l'enfant. Dans quelques cas, exceptionnels il est vrai, mais moins rares que lorsqu'on s'est servi de vaccin humain, l'apparition des boutons n'a eu lieu que vers le huitième jour (n° 110), ou même vers le quinzième (n° 106); d'où il est résulté que l'on a pu, dans certains cas, croire à un insuccès, alors qu'il y avait simplement une incubation plus prolongée qu'à l'ordinaire.

« C'est ainsi que le n° 103 avait paru, au huitième jour, n'avoir donné qu'un résultat complètement négatif. Nous procédâmes, séance tenante, à une nouvelle tentative de vaccination, et au quinzième jour à compter de la première, nous eûmes à constater le développement de pustules sur les piqûres des deux inoculations.

« Il est arrivé le plus souvent, surtout pendant la saison froide, que les boutons du huitième jour paraissaient moins volumineux que ceux de la vaccine ordinaire de même date. Cela tenait uniquement à la lenteur de la marche de l'éruption. Toutes les fois qu'il nous a été donné de suivre jusqu'au bout l'évolution vaccinale, nous avons dû reconnaître que, comme aspect, comme dimension, nos pustules ne laissaient rien à désirer, qu'elles l'emportaient même en volume sur celles que fournit la vaccination ordinaire de bras à bras. Et il ne nous est pas resté de doute sur ce fait que la durée totale de l'éruption a été en général plus longue, tant pour la période active que pour la période de dessiccation.

« L'état des ganglions sous-auxillaires ne présentait le plus souvent rien de particulier au huitième jour. Durant les deux ou trois jours suivants, ces ganglions se sont toujours tuméfiés, mais sans se montrer très-dououreux. Il n'y avait certainement pas plus d'acuité, sous ce rapport, qu'à la suite des vaccinations telles que nous les pratiquions autrefois.

« La fièvre, soit de début (du quatrième au sixième jour), soit de suppuration (du septième au huitième), ne nous a pas paru plus fréquente, plus vive, ou plus prolongée.

« Tout cela se rapporte aux sujets vaccinés pour la première fois.

« Pour ce qui est des revaccinations, nous ne craignons pas d'affirmer que si le nombre des succès a été inférieur à la moyenne ordinaire, le vaccin de génisse

nous a étonné par la beauté de certains résultats. Plusieurs fois il nous a donné des boutons de revaccination ne différant pas sensiblement de ceux que produit une première vaccination chez l'adulte, ce que nous n'avions jamais observé antérieurement. La durée des pustules a été aussi plus grande que celle des produits de la revaccination par le vaccin humain. Une fois nous avons vu les croûtes persister jusqu'au vingt-huitième jour.

« Les résultats qui viennent d'être indiqués sont-ils de nature à discréditer la vaccine animale pratiquée dans les conditions que nous avons eu le soin de préciser en commençant, ou bien peuvent-ils servir à sa défense ?

« Examinons :

« Parmi les reproches qu'on lui a faits, il en est un qui n'est pas dénué de quelque fondement, il faut bien le reconnaître. On a dit qu'elle réussissait moins souvent que la vaccine humaine.

« Il ne faudrait pas croire cependant que la différence à l'avantage de cette dernière soit aussi considérable que certaines assertions tendraient à le faire supposer.

« Ne voulant raisonner que d'après des faits qui nous sont personnels, nous demandons la permission de rapprocher les chiffres que nous avons donnés ci-dessus de ceux qui sont consignés dans nos rapports de cinq années consécutives (1852 à 1856 inclusivement) durant lesquelles nous avons été chargé du service des

vaccinations et où le vaccin d'enfant a été seul mis en usage. Nous avons eu :

« En 1852, 4 insuccès sur 317 vaccinations,	
« 1853, 19	298
« 1854, 14	269
« 1855, 12	303
« 1856, 4	261

« Soit 3.93 pour 0/0.

« Cette année, les résultats négatifs donnent la proportion 4.79 p. 0/0, ce n'est donc qu'une différence de 86 centièmes ou 86 unités sur 10,000. Il est d'ailleurs assez souvent arrivé qu'une première tentative ayant échoué, une seconde a été suivie de succès (n^{os} 108, 117, 265). Nous avons même vu deux sujets qui, vaccinés sans succès de bras à bras, ont donné une réussite à la suite de l'insertion de notre *cow-pox* (n^{os} 14 et 78).

« La plupart des insuccès sont dus, je crois, à l'ancienneté des pustules auxquelles était emprunté le virus d'inoculation. La preuve en est dans ce fait que, presque toujours, c'est dans une même séance que se sont produits plusieurs échecs, tandis qu'il n'y en avait pas dans d'autres. Passé le sixième jour, le vaccin de génisse paraît ne plus avoir grande chance de réussir.

« Mais si, à l'état frais et quand il est pris dans des pustules qui n'ont pas dépassé le sixième jour, ce vaccin ne mérite pas toutes les méfiances dont il a été l'objet, il

n'en est plus de même si on ne l'emploie qu'après un certain temps de conservation. Récolté en tubes et même inséré après un temps assez court, le jour même ou le lendemain, il compte de très-nombreux échecs. Je suis très-disposé à croire que, dans l'appréciation de son efficacité, on a confondu ces deux modes d'emploi. Ce sont les insuccès du second qui ont beaucoup contribué à discréditer le premier.

« La cause des fréquents insuccès de ce vaccin conservé en tubes paraît tenir à ce que le liquide fourni par la pustule de la génisse est plus épais, plus visqueux que celui de la vaccine humaine et se coagule très-promptement. J'ai essayé plusieurs fois de le délayer dans une gouttelette d'eau au moment de m'en servir, et il m'a semblé que par ce procédé je réussissais beaucoup mieux.

« Quoi qu'il en soit, on ne peut nier qu'il n'y ait un peu plus d'incertitude sur le résultat de la vaccination avec la génisse qu'avec l'enfant. Mais il faut reconnaître aussi que ce grief a été exagéré par les détracteurs du mode de revaccination dont nous examinons la valeur. Et à tout prendre, si l'on n'avait pas d'autre reproche à lui adresser, il pourrait s'en relever. Le mal ne serait pas bien grand, puisqu'il est toujours plus facile de recommencer dans le nouveau système qu'avec l'ancien. On peut, en effet, s'arranger de façon à avoir constamment des animaux vaccinifères, tandis que, dans certaines saisons, le vaccin humain fait souvent absolument défaut.

« Un second reproche a été adressé à la vaccine ani-

male. On a dit que les pustules qu'elle engendre sur l'homme apparaissent tardivement et affectent dans leur évolution une marche plus lente que celle de la vaccine ordinaire.

« Le fait est exact. Nous l'avons signalé nous-même. La question est de savoir s'il constitue une preuve d'infériorité. A notre avis, c'est plutôt un titre à la confiance du vaccinateur.

« Quand on étudie avec soin le processus des productions pathologiques nées de la vaccine et même de la plupart des autres maladies virulentes, on ne tarde pas à se convaincre qu'un virus agit d'autant plus sûrement et plus profondément sur l'économie, que les éruptions qui sont la suite de son inoculation ont une marche plus lente, plus dépourvue d'acuité, surtout au début. Cette lenteur d'évolution est certainement la preuve que la puissance virulente est à son apogée et qu'elle développe ses effets dans les conditions les plus favorables.

« Cette vérité ne se dégage pas assez nettement de tout ce qui a été dit ou écrit à ce sujet. Essayons de la mettre en évidence.

« Le caractère différentiel le plus accusé pour distinguer une fausse d'une vraie vaccine ne consiste-t-il pas précisément dans la précocité de l'apparition papulo-vésiculeuse et dans la brièveté de l'évolution, dont la durée est toujours moindre pour la première que pour la seconde ?

« La pseudo-vaccine est rare chez les sujets subissant une première vaccination. Quand on la rencontre en

dehors des formes ulcéreuses ou érysipélateuses, qui sont encore plus rares, on la voit se terminer ou au moins devenir croûteuse dès le septième, huitième ou neuvième jour, alors que la vaccine légitime commence seulement à tourner à la suppuration.

« C'est surtout la revaccination qui nous fournit à chaque instant des spécimens de fausse vaccine. Personne n'ignore que les phénomènes pustulo-inflammatoires sont ici plus aigus et durent moins que dans la vraie vaccine. Leur apparition est quelquefois si prompte, que c'est à peine si l'on peut saisir un temps d'incubation. Dès le lendemain de l'opération, les piqûres ont rougi ou sont le siège d'une douleur cuisante. Dans une première vaccine, au contraire, rien ne se montre pendant les trois premiers jours. Il semble que le virus sommeille. Si bien que très-souvent des mères anxieuses viennent annoncer que la vaccination a échoué. Les pseudo-pustules de revaccination sont croûteuses au huitième jour. Celles-là même que l'on peut compter comme donnant une réussite n'ont jamais toute la durée de celles qui se montrent chez l'individu vacciné pour la première fois.

« On trouve des faits analogues quand on compare la variole à la varioloïde, affections qui paraissent constituer deux degrés de la même maladie. Dans le premier, le virus s'épanouit dans toute sa force, dans toute la puissance de son action sur l'économie. Le second ne paraît être qu'une simple atténuation du premier.

« La fièvre prodromique est en général de quatre à cinq

jours dans le variole. Elle dépasse rarement le troisième quand on a affaire à la varioloïde; le volume des boutons s'accroît un peu moins promptement dans la première que dans la seconde. Vers le sixième ou septième jour, toute incertitude cesse d'ordinaire. Les pustules de la variole suivent lentement et régulièrement toutes les phases de leur évolution; tandis que l'éruption varioloïde cesse de s'accroître, se flétrit, se dessèche. Je ne parle pas des cas exceptionnels où l'avortement des pustules ne se produit qu'après un commencement de suppuration, vers le neuvième ou dixième jour. Dans tous les cas, la durée totale de l'évolution varioleuse dépasse notablement celle de la varioloïde. C'est ici encore le caractère distinctif le plus tranché. De sorte qu'il est permis de dire que la varioloïde est à la variole légitime ce que les boutons vaccinoïdes de la revaccination sont à la vaccine.

« Prenons le virus syphilitique. Rapprochons le chancre induré, dont l'action sur l'organisme est si profonde, du chancre mou ou chancrelle, qui ne laisse pas de traces après lui. Nous constatons pour le premier une apparition tardive, une marche froide, presque chronique dès le début, une action réelle mais dépourvue de toute acuité sur les ganglions voisins. Le second se produit brusquement avec des allures aiguës. Il s'accompagne de bonne heure de douleur des ganglions, les mène promptement à la suppuration. Si sa persistance comme accident local est souvent plus grande que celle du chancre infectant, cela tient à ce qu'il est plus propre

à produire la forme ulcéreuse et rongeante. Tout ce qui appartient à la période pustuleuse (période si souvent inaperçue dans les cas ordinaires, mais parfaitement démontrée par les inoculations artificielles) s'accomplit moins rapidement pour le chancre infectant que pour le chancre mou.

« Ainsi pas d'exception. Apparition lente, marche dépourvue d'acuité, durée plus grande, tels sont les caractères qui indiquent, pour les produits qu'engendre un virus, que celui-ci agit dans la plénitude de son énergie, qu'il a rencontré les conditions les plus favorables et qu'il produit tous les effets dont il est susceptible.

« D'après ces considérations, l'accusation portée contre le vaccin de génisse, d'amener des éruptions qui se laissent devancer par celles de la vaccine humaine, ne devient-elle pas une véritable recommandation ?

« Les détracteurs de la vaccine animale ont formulé contre elle un dernier argument à peu près en ces termes : Nous connaissons la vaccine humaine depuis soixante-dix ans. Son pouvoir de préserver de la variole est constaté. Qui peut affirmer que la nouvelle vaccine vaudra sous ce rapport celle dont les preuves sont si bien faites ?

« L'objection est sérieuse. Mais a-t-elle une telle portée qu'il n'y ait rien à répondre ?

« Remarquons d'abord que cette fin de non-recevoir peut être opposée à toute innovation et rendre tout progrès impossible. N'est-il pas plus sage, quand un procédé, une méthode, une modification quelconque

dans les errements de la science ou de l'art tendent à se produire, de rechercher sans parti pris quelle est la valeur des données sur lesquelles ils s'appuient, que de les rejeter sans examen, au nom d'une expérience à laquelle ils n'ont pu concourir ?

« Au reste, dans la question qui nous occupe, il n'est pas exact de prétendre que l'expérience fasse entièrement défaut. Depuis bien des années déjà, la vaccination animale est pratiquée en Italie, et elle paraît avoir fait preuve d'autant d'efficacité contre la variole que l'ancienne vaccine. Mais ne nous en rapportons qu'à notre propre observation je le veux bien. Il faut alors attendre un quart de siècle avant d'être fixé. Jusque-là personne n'a le droit de prononcer, de ce chef, une condamnation qui ne saurait être motivée.

« Cherchons donc ailleurs les éléments de notre appréciation.

« Pourquoi notre vaccin serait-il inférieur à celui qui est qualifié de jennérien ? N'ont-ils pas l'un et l'autre une même origine ? Que Jenner ait su ou qu'il ait ignoré qu'il provient d'une maladie du cheval, il est certain que c'est sur le pis de la vache que l'inventeur de la vaccine a pris le virus qui a servi à ses premières inoculations. Rien ne prouve que s'il avait cru avoir toujours à sa disposition du *cow-pox* spontané, il ne s'en serait pas indéfiniment contenté.

« Notre vaccin n'est pas du *cow-pox* spontané comme celui de Jenner. Mais il procède de ce même *cow-pox* par une série non interrompue d'inoculations à la vache.

Y a-t-il des raisons sérieuses de lui contester les qualités du premier ?

« On sait aujourd'hui que l'espèce bovine n'est pas celle qui crée spontanément le *cow-pox*. On ne saurait nier cependant qu'elle possède des conditions très-favorables à son développement, plus favorables, sans aucun doute, que celles que lui présente l'espèce humaine ; la preuve, c'est que le *cow-pox* se rencontre assez souvent chez la vache, qu'il s'y produise par contagion médiate ou par inoculation de hasard ; tandis que, chez l'homme, le fait de le voir se produire autrement que par insertion expérimentale est comparativement d'une rareté extrême. Et pourtant si c'est le *horse-pox* qui lui donne naissance, comment expliquer l'immunité presque absolue des personnes qui pansent tous les jours des chevaux ?

« Cela posé, est-il conforme aux lois de la pathologie d'admettre qu'un virus perd ses qualités par des inoculations successives à des individus de l'espèce où il se développe le mieux ? Autant vaudrait soutenir qu'une variole inoculée d'homme à homme donne un virus ne jouissant pas des mêmes propriétés, de la même puissance spécifique qu'une variole qui s'est montrée spontanément ; or ici l'expérience a parlé. Les inoculations préservatrices auxquelles on avait recours avant la découverte de la vaccine ont prouvé que si la maladie qu'elle faisait naître était d'ordinaire plus bénigne, plus discrète, cela dépendait uniquement des conditions dans lesquelles on plaçait le sujet. Le principe virulent

ne se modifiait pas, et de cruelles exceptions ont plus d'une fois démontré qu'il restait toujours capable de donner lieu à tous les accidents de la variole spontanée.

« Nous avons d'ailleurs constaté et l'on reconnaît assez généralement que, semblable sous ce rapport au *cow-pox* spontané, celui dont nous nous sommes servis donne chez l'enfant des pustules qui, sous le rapport de l'apparence, de la marche, de la durée, non-seulement atteignent, mais dépassent le type le plus parfait de la vaccine légitime.

« Jusqu'à preuve du contraire, nous sommes donc en droit de maintenir au *cow-pox* transmis de génisse en génisse toutes les qualités du *cow-pox* spontané. Rien ne prouve, par conséquent, que nos vaccinations valent moins que la première qu'a pratiquée Jenner.

« Or, il y a quelques années à peine, des médecins en grand nombre, (pas tous, je le reconnais, et dans l'exception figuraient des noms très-autorités), mais enfin des médecins très-recommandables se plaignaient hautement de la dégénérescence du vaccin humain. Les cas de variole chez des sujets vaccinés leur paraissant devenir plus nombreux que ceux que l'on avait comptés durant les trente ou quarante années qui avaient suivi la découverte de la vaccine, ils en tiraient la conclusion que la transmission successive du vaccin d'homme à homme avait pu l'altérer, atténuer son énergie et sa puissance. Sans affirmer le bien fondé de cette manière de voir, il faut reconnaître qu'elle avait pour elle quel-

ques probabilités. Aussi demandait-on de toute part que l'on recherchât du *cow-pox* spontané, afin de renouveler la vaccine. Telle était l'expression consacrée. Ce renouvellement a été tenté, à l'Académie même, par M. Bousquet, bien qu'il ne crût pas à la dégénérescence du vaccin. Mais il prouvait, par cette expérience, qu'au moins il ne voyait pas de danger à ce renouvellement.

« Si le *cow-pox* mis par nous en usage a les qualités du *cow-pox* spontané, et la chose est très-probable, nous avons tous les jours sous la main le moyen de renouveler la vaccine. C'est une condition qui doit l'empêcher de jamais s'altérer.

« On a voulu prétendre que le vaccin n'avait acquis toute sa vertu qu'après avoir été humanisé, c'est-à-dire après une série de générations successives chez l'homme. Cette humanisation ne peut s'entendre qu'en ce sens que le vaccin emprunterait un élément nouveau à l'organisme humain. Mais l'esprit ne se refuse-t-il pas à comprendre quel peut être cet élément non virulent venant s'ajouter à un virus? On conçoit le virus modifiant l'organisme. Comment concevoir l'organisme modifiant le virus, puisque celui-ci a précisément pour caractère de se reproduire identique à lui-même ou d'avorter complètement?

« La culture du vaccin chez l'homme, dans un but d'amélioration, suppose que l'organisme humain est plus propre à son développement que les organismes de l'espèce bovine ou chevaline. Nous avons donné les raisons qui doivent faire penser qu'il en est autrement.

Elle me paraît donc être un contre-sens de physiologie pathologique. Que penserait-on d'un horticulteur qui, pour améliorer une plante tropicale, irait la transplanter au pôle? ou encore, pour ne pas sortir de l'ordre des phénomènes de l'animalité, qui oserait affirmer que la syphilis, apanage jusqu'à présent exclusif de l'espèce humaine, croîtrait en virulence, en énergie, par une série d'inoculations à un animal? On sait ce que devient la vérole quand on essaye de la transmettre au singe.

« La seule donnée positive dans la question de la culture du vaccin sur l'homme, nous la connaissons déjà : le vaccin humain fait naître chez lui des pustules moins volumineuses, moins durables que celles que produit le *cow-pox*, spontané ou non, ce qui est en rapport avec l'infériorité d'aptitude vaccinale de l'homme relativement à la vache.

« Si c'est là un motif de préférence pour le vaccin humain, il est au moins singulier.

« Pour clore cette discussion, chercherai-je à exonérer le vaccin animal de la part de responsabilité qu'on a essayé de faire peser sur lui à propos de l'extension que prend l'épidémie actuelle?

« N'est-il pas évident qu'il y a trop peu de temps que son usage commence à se généraliser, pour qu'on puisse raisonnablement lui attribuer ici une influence quelconque? Les enfants qu'il peut avoir servi à vacciner sont à peine âgés de quatre ou cinq ans. Or, il s'en faut que l'épidémie sévisse de préférence sur les jeunes enfants.

« Quant aux revaccinations, ce n'est que depuis quelques mois qu'on les pratique sur une large échelle. D'ailleurs, les cas de variole chez les personnes revaccinées avec la génisse n'ont pas été signalés. A l'accusation portée contre notre vaccin, on peut donc répondre comme l'agneau :

« Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né? »

« S'il y a eu réellement défaillance de la vaccine, ce n'est qu'à l'ancien vaccin que peut en revenir la responsabilité.

« Pour prendre la défense du vaccin animal, il n'est pas nécessaire, comme on voit, de faire le procès de l'ancienne méthode. Nous n'avons pas eu à évoquer le spectre syphilitique. La syphilis vaccinale, bien qu'il en existe des exemples incontestables, est assez rare pour ne pas jeter l'effroi dans les rangs des vaccinateurs. Avec une attention suffisante, ceux-ci pourront toujours se mettre à l'abri de cet accident.

« Nous ne cherchons nullement à détrôner l'ancienne vaccine au profit de la nouvelle. A l'heure présente, les éléments d'une appréciation certaine font défaut pour établir la prééminence de l'une sur l'autre. Notre seule prétention a été d'atténuer les charges qu'on a voulu faire peser sur le vaccin de génisse, entretenu dans les conditions ci-dessus spécifiées, et de maintenir son droit à l'expérience. »

III^e ARRONDISSEMENT.

Le comité de vaccine du III^e arrondissement, par l'organe de M. Rollet, son président, nous a fait connaître ce qu'il a fait à propos de vaccinations et de revaccinations, ainsi que ses observations relatives à la variole et à la varioloïde. Voici un résumé de ce travail :

Depuis le mois de mai jusqu'au 13 octobre, 396 sujets d'âges différents se sont présentés pour être vaccinés (185 du sexe masculin et 211 du sexe féminin). 232 enfants étaient âgés de 1 mois à 1 an et 137 de 1 an à 5. Les autres sujets avaient 6, 11 et 21 ans. C'est dans ces trois dernières séries que se trouvaient cinq personnes qui, déjà vaccinées dans leur enfance, demandaient à être revaccinées.

Les résultats constatés huit jours après ont été les suivants : 60 des vaccinés n'ont pas reparu. La réussite de l'opération a été constatée dans 308 cas, et l'insuccès dans 9.

Les revaccinations ont été peu nombreuses, puisqu'il n'y en a eu que 7. Quatre seulement ont pu être vérifiées huit jours après; mais on ne dit pas dans quelle proportion on a réussi.

En terminant cette première partie de son rapport, M. Rollet fait connaître la particularité suivante :

Le premier mercredi du mois de mai, jour de la première séance, 12 enfants furent vaccinés, 6 avec du vaccin de génisse conservé en tubes, et 6 de bras à

bras avec du vaccin humain pris sur un enfant vacciné huit jours avant.

Sur 11 sujets la vaccination réussit parfaitement et presque sans différence appréciable. Tous présentèrent la semaine suivante cinq ou six boutons. Un seul n'en eut qu'un, mais fort beau.

Le douzième enfant n'eut rien, quoique son frère jumeau, vacciné dans la même séance, portât cinq beaux boutons. Tous deux avaient été inoculés avec du vaccin humain et de bras à bras.

Dans les séances suivantes, on se servit exclusivement de vaccin pris de bras à bras.

Quelques médecins et sages-femmes ont fait connaître, en outre, le nombre de leurs opérations faites en ville (191 vaccinations et 19 revaccinations). Elles ont réussi, à part un très-petit nombre qui n'est pas indiqué. D'après les observations de quelques médecins, le vaccin de génisse aurait eu moins de succès que le vaccin humain. Mais, comme le fait remarquer M. Rollet, ce résultat ne peut-il s'expliquer par la difficulté de transporter dans de bonnes conditions le vaccin animal pris habituellement dans des tubes ou sur des lancettes ?

Les renseignements sur les varioles et les varioloïdes sont très-incomplets, d'après l'auteur du travail lui-même. Un seul confrère a fourni sa statistique et elle contient seulement l'indication de quinze décès.

V^e ARRONDISSEMENT.

M. le docteur Fernet a adressé une courte note, relative surtout aux cas de variole et de varioloïde observés dans le v^e arrondissement et traités par les médecins du bureau de bienfaisance. Malheureusement encore, les documents sont incomplets. Les voici tels qu'ils nous ont été donnés :

A. VARIOLE CONFLUENTE.

CAS, 9. — MORTS, 4.

ÂGES.	HOMMES.	FEMMES.	VAC- CINÉS.	NON VAC- CINÉS.	GUÉRIS.	MORTS.
0 à 5 ans.....	1	2	2	1	1	2
5 à 10.....	1	"	1	"	1	"
10 à 15.....	"	"	"	"	"	"
15 à 20.....	"	"	"	"	"	"
20 à 30.....	1	"	1	"	1	"
30 à 40.....	3	"	1	2	2	1
40 à 60.....	1	"	1	"	"	1
TOTAUX.....	7	2	6	3	5	4

B. VARIOLOÏDE.

CAS, 21. — MORT, 0.

ÂGES.	HOMMES.	FEMMES.	VAC- CINÉS.	NON VAC- CINÉS.	GUÉRIS.	MORTS.
0 à 5 ans.....	4	8	12	"	12	"
5 à 10.....	3	1	4	"	4	"
10 à 15.....	1	"	1	"	1	"
15 à 20.....	"	"	"	"	"	"
20 à 30.....	1	3	4	"	4	"
30 à 40.....	"	"	"	"	"	"
40 à 60.....	"	"	"	"	"	"
TOTAUX.....	9	12	21	"	21	"

C. VARIOLE DISCRÈTE.

CAS, 14. — MORT, 0.

ÂGES.	HOMMES.	FEMMES.	VAC- CINÉS.	NON VAC- CINÉS.	GUÉRIS.	MORTS.
0 à 5 ans.....	"	1	"	1	1	"
5 à 10.....	"	1	1	"	1	"
10 à 15.....	1	2	3	"	3	"
15 à 20.....	"	"	"	"	"	"
20 à 30.....	2	3	5	"	5	"
30 à 40.....	1	3	4	"	4	"
40 à 60.....	"	"	"	"	"	"
TOTAUX.....	4	10	13	1	14	"

D. INFLUENCE DES SAISONS SUR LE DÉVELOPPEMENT
DE LA MALADIE.

MOIS.	VARIOLE confluente.	VAROLOÏDE.	VARIOLE discrète.	SAISONS.	TOTAUX	
					par mois.	par sai- son.
Janvier.....	"	1	2	Hiver.....	3	7
Février.....	"	2	"		2	
Mars.....	"	1	1		2	
Avril.....	"	2	2	Printemps.....	4	14
Mai.....	"	"	1		1	
Juin.....	4	2	3		9	
Juillet.....	1	1	3	Été.....	5	12
Août.....	1	1	1		3	
Septembre.....	"	2	2		4	
Octobre.....	"	2	"	Automne.....	2	11
Novembre.....	2	1	"		3	
Décembre.....	2	4	"		6	

D'après les faits consignés dans ces tableaux, on trouve que la varicelle et la varioloïde ont toujours eu

une issue heureuse, tandis que la variole confluente a fourni deux décès sur neuf malades.

Il est donc évident que lorsque les revaccinations sont faites d'une manière sérieuse, elles donnent habituellement de beaux résultats; mais il est pénible de voir les revaccinations faites si légèrement, parce que, échouant presque toujours, elles vont causer des déceptions dans les populations et mettre en doute leur utilité.

VACCINATIONS.

574 vaccinations ont été faites dans les quatre maisons de secours du v^e arrondissement. A part quelques cas particuliers, le vaccin a produit presque toujours de belles pustules vaccinales.

VIII^e ARRONDISSEMENT.

Les opérations pratiquées dans le VIII^e arrondissement ont été résumées par M. le docteur Mercier. Elles consistent en 199 vaccinations et 7 revaccinations. Ce petit nombre, notre confrère l'explique par les nombreuses démolitions qui ont eu lieu et qui ont éloigné beaucoup des habitants de ce quartier populeux. Sur les 7 revaccinations, 3 succès ont été constatés. Sur les 199 vaccinations, la vérification n'a pu porter que sur 113, et, sur ce nombre, on aurait réussi 112 fois.

Quelques confrères seulement ont donné des renseignements sur leur pratique particulière.

En terminant, l'auteur appelle l'attention sur une

innovation qu'il voudrait voir s'introduire dans la pratique.

« Tous les jours, dit-il, nous sommes appelés à délivrer des certificats de vaccine à des enfants ou à des jeunes gens que l'on veut faire entrer dans un asile, dans une école, etc. Nous constatons bien, il est vrai, que l'individu qu'on nous présente porte des cicatrices indiquant qu'il a été vacciné; mais cela prouve-t-il absolument que le vaccin a été préservateur? Pour ma part, je ne le crois pas, et j'affirme que nos certificats délivrés ainsi, si longtemps après l'opération, ne peuvent répondre suffisamment aux désirs de l'Administration.

« Les cicatrices vaccinales se présentent, en effet, après un long espace de temps, sous les aspects les plus variés, et l'on ne peut affirmer consciencieusement que, malgré ces différences, la signification doive en être la même. Elles n'indiquent pas et ne peuvent indiquer toutes une vaccination également préservatrice.

« On a vu nombre de fois la plus belle vaccine ne laisser après elle que des marques légères, et réciproquement une vaccine insuffisante produire des cicatrices assez profondes.

« Donc, si le fait est exact, nos certificats cessent d'avoir la valeur qu'on est en droit d'en attendre, et il y aurait lieu d'aviser peut-être à trouver quelque moyen de remplir plus efficacement les désirs de l'Administration.

« Les enfants sont le plus souvent vaccinés très-peu de

temps après leur naissance, et les besoins du service exigent qu'on les ramène à la mairie huit jours après, pour constater les résultats de l'opération.

« Ne serait-il donc pas plus logique de délivrer alors, et quand la chose est plus facile, la pièce qui constaterait sérieusement en ce cas le succès de la vaccination? »

Nous ne pouvons qu'appuyer le vœu si légitime exprimé par notre confrère. Nous rappellerons, en outre, que c'est ainsi que les choses se passent à l'Académie de médecine, où tous les enfants qui sont ramenés huit jours après leur vaccination reçoivent un certificat, quand le succès a été constaté par le directeur de la vaccine.

IX^e ARRONDISSEMENT.

Le rapport pour le IX^e arrondissement est dû à M. le docteur Magnin. 173 vaccinations ont été pratiquées à la mairie. Le succès a été constaté sur 128; 45 opérés n'ont pas été revus.

Un enfant de 8 mois, qui avait eu la petite vérole à 2 mois, a été vacciné deux fois sans succès. Par contre, un enfant de 4 ans, qui avait eu la petite vérole à 3 mois, a été vacciné avec succès et a eu quatre boutons.

Sur 4 revaccinations qui ont été pratiquées seulement, la vérification n'a pu être faite dans un cas. Insuccès dans les trois autres.

Quelques confrères ont fait connaître leurs vaccina-

tions et revaccinations de la ville. M. le docteur Morin a pratiqué 483 vaccinations ou revaccinations; mais, comme il a confondu ces deux genres d'opération, il est impossible de savoir à quoi s'en tenir quant aux résultats. Il semble résulter cependant de sa communication que les vaccinations auraient réussi dans tous les cas, sauf sur un enfant qui fut vacciné sept fois en vain, et que les revaccinations auraient donné un tiers de succès.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Le nombre des vaccinations pratiquées en 1869 dans l'arrondissement de Saint-Denis a été supérieur à celui des années précédentes. Il s'élève à 2,349. Sur ce chiffre, 2,163 l'ont été gratuitement. Douze médecins et quatorze sages-femmes y ont concouru. Toutefois, il est regrettable que plusieurs communes n'aient pas fait connaître leurs résultats.

M. le docteur Bouts signale les difficultés que font les parents pour laisser prendre du vaccin sur leurs enfants. Aucun renseignement ne nous a été fourni sur la pratique des revaccinations. Rien n'est indiqué non plus sur les résultats qui ont été obtenus dans les vaccinations.

Quant à la variole, le petit nombre de tableaux envoyés n'a pas permis de déterminer sa marche dans les diverses localités de l'arrondissement.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

23,891 naissances.

15,077 vaccinations.

203 cas de variole.

18 infirmes ou défigurés.

19 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Trogneux, médecin à Fontaine-le-Dun . .	169 vacc.
M. Omouton, docteur-médecin à Yvetot . . .	103
M. Fortin, médecin à Canteleu	90
M. Quesnel, médecin à la Bouille	78

Il est juste de remercier M. le docteur Diligence (de Londinières) de l'offre qu'il a bien voulu faire à l'Académie de lui envoyer hebdomadairement une certaine quantité de vaccin humain. Le service officiel de l'Académie a toujours été suffisamment pourvu pour faire droit aux nombreuses vaccinations et revaccinations qui lui incombent et répondre aux demandes qui lui sont faites, mais nous ne saurions trop engager notre confrère à continuer à répandre dans son département le vaccin qu'il cultive avec tant de zèle.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

- // naissances.
- 4,885 vaccinations.
- 49 cas de variole.
- 6 infirmes ou défigurés.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Langlais, sage-femme à la Ferté-sous-	
Jouarre	185 vacc.
M ^{me} Hély, sage-femme à Montereau	164
M. Chevalier, docteur-médecin à Provins . .	148
M ^{me} Monchaussée, sage-femme à Brie-Comte-	
Robert	118

Dans sa lettre du 23 février dernier, M. le docteur Chevalier (de Provins) se plaint d'avoir souvent échoué avec du vaccin conservé sur plaques, qui lui a été expédié par l'Académie. C'est à la forme de ces plaques qu'il attribue le mauvais résultat qu'il signale.

« Les plaques que nous recevons, dit-il, sont extrêmement petites et fortement serrées par une feuille de plomb employée pour mieux conserver le vaccin

Quand on charge d'aussi petites plaques, au moment où on les réunit, il se produit un écartement du liquide qui le fait se répandre sur les bords; aussi le milieu de la plaque s'en trouve-t-il presque toujours dépourvu, et, si l'on n'a pas la précaution d'aller prendre le virus sur les bords, on échoue.»

Pour éviter cet inconvénient, notre confrère conseille de prendre des plaques doubles en étendue, d'y mettre deux ou trois gouttes de vaccin et de les superposer légèrement. De cette manière, en prenant soin de les envelopper sans les incliner, il se forme une petite masse de liquide qui, en se desséchant sur tout son pourtour, se trouve à l'abri de l'air et dont le centre demeure fluide pendant deux ou trois jours.

Depuis une quinzaine d'années, il ne vaccine presque plus de bras à bras, et, avec des plaques préparées comme il vient de l'indiquer, il ne manque jamais son effet. Ce qui l'a conduit à cette pratique, ce sont les difficultés que font les mères pour laisser prendre du vaccin pour un certain nombre d'opérations.

Il rappelle à cette occasion qu'on a conseillé d'employer des plaques dont le centre serait excavé; mais il reconnaît qu'il y a une grande difficulté à en extraire le vaccin avec la lancette.

Quelques essais faits avec du vaccin de génisse envoyé en tubes n'ont pas réussi.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

12,591 naissances.

11,588 vaccinations.

327 cas de variole.

12 infirmes ou défigurés.

29 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Le Duc, docteur-médecin à Versailles . . . 644 vacc.

M^{me} Tourneur, sage-femme à Essonnes 215

M. Robert, docteur-médecin à Argenteuil . . . 132

M^{me} Vrignoneaux, sage-femme à Arpajon . . . 82

M. le docteur Le Duc continue à se distinguer par les nombreuses opérations qu'il pratique et aussi par les efforts qu'il fait pour améliorer tout ce qui se rattache à la vaccination. Voici quelques courtes réflexions qui lui appartiennent et qui ne sont que le prélude d'un travail scientifique beaucoup plus étendu qui était annoncé, et que les circonstances graves dans lesquelles nous nous trouvons depuis quelques mois ont seules empêché de parvenir à l'Académie :

RÉFLEXIONS SUR L'ENSEMBLE DU SERVICE.

« Pendant l'année 1869, j'ai pratiqué 644 vaccina-

tions, qui se divisent, pour les localités, de la manière suivante :

« Versailles.....	539
« Le Chesnay.....	56
« Rocquencourt.....	24
« Fontenay-Fleury.....	6
« Saint-Cyr-l'École.....	3
« Viroflay.....	3
« Buc.....	3
« Bois-d'Arcy.....	2
« Crespières.....	2
« Ville-d'Avray.....	1
« Chavenay.....	1
« Trappes.....	1
« Meudon.....	1
« Jouy-en-Josas.....	1
« Toussu.....	1
	<hr/>
« TOTAL.....	644
	<hr/>

« Au Chesnay et à Rocquencourt, je me suis transporté pour opérer; pour les autres communes, comme les années précédentes, ce sont les enfants qui furent envoyés par les médecins, les sages-femmes des pays désignés, ou par les familles elles-mêmes, et alors ils sont devenus des centres de propagation.

« Sur le nombre 644, il y a 422 premières vaccinations, qui, toutes pratiquées par la méthode jennérienne,

c'est-à-dire de bras à bras, à l'exception d'une seule, furent suivies de succès.

« Je dois même attirer l'attention sur les faits suivants :

« Un enfant de 8 ans, vacciné cinq fois sans succès, un bouton;

« Un autre de 21 mois, vacciné trois fois sans succès, succès complet;

« Un autre de 6 ans, vacciné deux fois sans succès, succès complet;

« Un enfant de 4 ans, vacciné une fois sans succès, succès complet.

« Ce qui vient encore une fois à l'appui de l'idée émise que le vaccin peut être sans efficacité pendant une période de la vie, puis le devenir à un moment donné. Il faut donc insister pour inoculer le virus à plusieurs reprises. Il en serait du vaccin comme de la variole, à laquelle on peut échapper, quoique non vacciné, pendant un certain nombre d'épidémies, et dont on subit l'influence fâcheuse à une nouvelle apparition.

« Si l'on examine les âges auxquels les vaccinations ont été pratiquées, voici les résultats obtenus :

« De 0 à 6 mois. 193

« De 6 mois à 1 an. 100

« De 1 an à 18 mois. 39

« De 18 mois à 2 ans. 56

« De 2 ans à 5 ans. 29

« De 5 ans à 20 ans. 2

« De 20 ans à 22 ans. 3

« Dans le dernier nombre se trouvent trois jeunes soldats : un grenadier du 3^e régiment de la garde et deux infirmiers de la 2^e section. Chez tous, j'ai obtenu un succès légitime.

« Les sexes nous donnent :

« Masculin 238

« Féminin 184

« Ce qui donne 54 au bénéfice du sexe masculin. Quelle peut en être la raison? La supériorité des naissances masculines ne suffit pas pour expliquer le fait, que je constate sans commentaires, d'autant plus qu'il pourrait être différent dans une autre série.

« Les revaccinations, au nombre de 222, se divisent en :

« Population civile 145

« Population militaire 77

« Cette dernière est fournie par :

« Section d'ouvriers d'administration . . . 26

« Zouaves de la garde 33

« 2^e régiment de grenadiers 18

« TOTAL 77

« Le tableau suivant suffira pour donner les résultats obtenus dans cette catégorie.

ÂGES.	SEXE MASCULIN.				SEXE FÉMININ.				TOTAUX des deux sexes.
	Nombre.	Succès.	Sans succès.	Fausse vaccine.	Nombre.	Succès.	Sans succès.	Fausse vaccine.	
5 à 10 ans.	3	1	"	1	31	12	5	14	33
10 à 15.....	5	3	2	"	48	16	10	22	53
15 à 20.....	7	1	5	1	38	19	5	14	45
20 à 25.....	53	13	34	6	4	2	1	1	56
25 à 30.....	6	1	5	"	4	3	"	1	10
30 à 35.....	10	1	9	"	5	1	3	1	(A) 16
35 à 40.....	2	"	2	"	2	1	1	"	4
40 à 45.....	"	"	"	"	2	2	"	"	2
45 à 50.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"
50 à 55.....	1	1	"	"	"	"	"	"	1
55 à 60.....	"	"	"	"	"	"	"	"	"
60 à 65.....	1	"	1	"	"	"	"	"	(B) 1
TOTAUX..	86	21	58	8	134	56	25	53	222

(A) 1 variolé masculin, sans succès.
 (B) Vacciné enfant, variolé à 36 ans, revacciné en 1854.

« La prédominance du sexe masculin de 20 à 25 ans est produite par la présence de l'élément militaire. Pour le sexe féminin, elle est produite, de 5 à 20 ans, par les jeunes filles de l'orphelinat de Saint-Louis et par les enfants de l'asile maternel, alors en dissolution, et que par précaution on a dû revacciner pour empêcher la propagation de la variole qui apparaissait au milieu d'eux.

« Il est bon de noter les résultats obtenus chez des personnes ayant dépassé 30 et 40 ans.

« Si l'on examine les succès obtenus dans chaque sexe, on voit :

« 1° Pour le sexe masculin, un bon quart;

« 2° Pour le sexe féminin, près de la moitié.

« Ce qui donne, pour l'ensemble, le tiers, toujours le résultat accusé par tous les observateurs consciencieux. Si, dans le sexe féminin, les réussites paraissent dépasser d'une façon notable celles du sexe masculin, je crois pouvoir l'attribuer au nombre assez grand de jeunes filles chlorotiques et offrant un tempérament lymphatique assez prononcé.

« De tous ces chiffres, il peut être conclu que les revaccinations doivent être pratiquées sur une plus grande échelle qu'on ne le fait habituellement; qu'au lieu d'attendre une épidémie pour pousser à cette opération, on devrait prendre ses mesures à l'avance pour éloigner l'ennemi plutôt que de le combattre.

« Sur la transmissibilité de la syphilis par la vaccine, sur la transmissibilité de toute autre affection, je conserve mes idées, c'est-à-dire que je rejette bien loin cet épouvantail qu'on a voulu présenter aux populations pour leur faire abandonner la vaccination jennérienne au profit de la vaccination animale. Bien que la question ne soit pas jugée pour tout le monde, je puis affirmer que le soin, l'attention qu'on doit mettre à toute opération chirurgicale, même la plus simple quant au manuel, doivent suffire pour éviter toute espèce de complications fâcheuses. Ne confiez pas votre santé à des gens inhabiles ou inexpérimentés, à des sages-femmes, par exemple, complètement ignorantes sur l'origine, la marche et la guérison de la syphilis, et vous éviterez toutes ces controverses, toutes ces discussions à

perte de vue, où l'élément important, l'origine, vient à manquer.

« Ce rapport n'est que le préliminaire d'un autre travail plus important, qui sera remis au Conseil d'hygiène dans le courant de l'année et où la partie scientifique sera beaucoup plus développée; j'espère entrer dans des détails fort intéressants sur la culture du vaccin, sur ses effets différents chez les divers tempéraments, sur l'opportunité des revaccinations chez les sujets de telle ou telle constitution et chez les personnes dont la santé aurait été profondément troublée à une époque plus ou moins éloignée de leur existence. »

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,450 naissances.

6,211 vaccinations.

190 cas de variole.

2 défigurés.

44 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Morillon, médecin à Coulonges	583 vacc.
M. Chebrou, médecin à Niort	436
M. Barrion, médecin à Châtillon	360
M. Drut-Moinet, médecin au Busseau	357

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

13,002 naissances.

7,704 vaccinations.

257 cas de variole.

3 infirmes ou défigurés.

13 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Pouchain, docteur-médecin à Péronne . .	214 vacc.
M. Legoux, docteur-médecin à Albert	198
M ^{me} Dreuil, sage-femme à Ham	195
M. Mahelin, officier de santé à Bernaville . .	173

DÉPARTEMENT DU TARN.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

9,357 naissances.

5,354 vaccinations.

60 cas de variole.

1 défiguré.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Dougados, sage-femme à Castres	555 vacc.
M. Lalagade, docteur-médecin à Albi	554
M ^{me} Blanc, sage-femme à Lavaur	437
M ^{me} Barreau, sage-femme à Albi	375

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

4,707 naissances.

4,078 vaccinations.

45 cas de variole.

1 défiguré.

9 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Rivairol, docteur-médecin à Montauban. 692 vacc.

M^{me} Farenc (née Baure), sage-femme à Moissac 353

M. Lordat, officier de santé à Moissac. 203

M. Daudibertières, docteur-médecin à Caylux 155

DÉPARTEMENT DU VAR.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

7,202 naissances.

3,401 vaccinations.

188 cas de variole.

4 défigurés.

15 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Vidal, docteur-médecin à Hyères	160 vacc.
M. Aude, docteur-médecin à Brignoles	125
M. Roquemaure, docteur-médecin à Fréjus.	115

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Néant.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

- // naissances.
- 4,572 vaccinations.
- 73 cas de variole.
- 14 infirmes ou défigurés.
- 5 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Petiteau (M.), docteur-médecin aux Sables- d'Olonne	206 vacc.
M ^{me} veuve Gagneux, sage-femme à Pou- zauges	204
M. Clochard, docteur-médecin à Rocheser- vière	114
M ^{me} Delhumeau, sage-femme à Avrillé	106

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

8,255 naissances.

2,658 vaccinations.

104 cas de variole.

16 infirmes ou défigurés.

16 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Pingault, docteur-médecin à Poitiers... 550 vacc.

M^{me} Hélin, sage-femme à Châtelleraut... 547

M^{me} Pelletan, sage-femme à Montmorillon.. 264

M^{me} Boulain, sage-femme à Montmorillon.. 263

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

10,315 naissances.

7,919 vaccinations.

519 cas de variole.

84 morts.

Principaux vaccinateurs.

M ^{me} Peyroux (née Rosier), sage-femme à Saint-Germain	648 vacc.
M. Duverger (J.-B.), officier de santé à Aixe .	567
M ^{me} Bonnetaud (née Rosier), sage-femme à Panazol	539
M. Fargeaud (F.), docteur-médecin à Saint- Léonard	363

M. le docteur Lemaistre (de Limoges) nous a fait parvenir la relation d'une affection contagieuse ayant présenté certains rapports avec le *cow-pox*. Il nous a paru intéressant de la reproduire ici.

« J'avais formé le projet de ne répondre à l'appel fait par la direction de la vaccine de l'Académie, au sujet d'un *cow-pox* spontané, qu'après des inoculations réussies chez l'homme.

« Or, mes tentatives ayant toujours été infructueuses, je restais irrésolu à vous faire une communication, malgré l'accueil bienveillant que vous avez fait à des observations semblables à la mienne, émanées de mes collègues de la province, lorsque m'est arrivé votre rapport à M. le Ministre sur les vaccinations en France en 1868.

« Il nous a appris que M. Saint-Cyr n'était pas éloigné d'admettre le *grease*, la maladie de *Rieume*, l'herpès phlycténoïde et la maladie du coït comme des modes de manifestations variées d'une affection unique, le *horse-pox* identique lui-même avec le *cow-pox*.

« J'ai pensé alors que la relation d'une maladie contagieuse dans une étable de bêtes à cornes, ayant quelque analogie avec le *cow-pox* chez la plupart d'entre elles, mais ayant présenté chez l'une tous les caractères de l'herpès tonsurant, pendant une épidémie de petite vérole chez l'homme, pourrait avoir quelque intérêt à vos yeux, et je me suis décidé à vous transmettre les faits que j'ai pu constater.

« Dans une ferme de la banlieue de Limoges, à Venteaux, chez M. Nadaud, un garçon d'écurie, chargé en même temps de panser les chevaux et de traire les vaches, s'aperçut, vers le 10 du mois de mai 1870, que deux jeunes veaux de son étable, renfermant sept bêtes à cornes, avaient la diarrhée, qu'une génisse qui les avoisinait et une vache, la mère de l'un d'eux, mais située un peu plus loin, avaient perdu l'appétit.

« Quelques jours plus tard, la génisse, âgée de vingt mois, présentait sur tout le périnée une grande quantité de boutons qui ont laissé une cicatrice rouge, mais n'ont duré qu'une semaine. Ces cicatrices ont tellement frappé, lors de notre concours régional, un de nos vétérinaires, M. Boissou, par leur ressemblance avec celles de la petite vérole de l'homme, qu'il pria deux médecins de les voir, dans cette pensée qu'il avait affaire à du *cow-pox*. Cette génisse a été livrée à la boucherie avant que j'aie pu la voir.

« Informé de ce fait, je me suis rendu à la ferme de M. Nadaud, et j'y ai trouvé, à la fin du mois de mai, une vache, une des plus belles de notre race limousine, qui

a présenté, à toute la surface inférieure de la mamelle et même sur les trayons, une série de pustules au nombre de 15 à 20, renfermant d'abord un liquide clair et transparent, plus tard purulent. Ces boutons, que j'ai pu voir, mais seulement à ce dernier état et à la période de dessiccation, se sont présentés les uns à la suite des autres. Lors de ma dernière visite, l'un d'eux encore était constitué par une petite pustule très-légerement ombiliquée, implantée sur une nodosité de la grosseur d'une aveline. C'est en vain que j'ai inoculé de cette matière purulente au garçon de ferme, à moi, à quelques personnes de la famille Nadaud et à deux enfants à la mamelle non encore vaccinés qu'il m'a été très-difficile de me procurer dans la banlieue; jamais je n'ai obtenu le moindre résultat.

« Ces boutons ont présenté à leur période de dessiccation des croûtes jaunâtres et brunâtres, et la dureté de leur base a persisté longtemps après la guérison. Ayant bien examiné toute la peau de cet animal, j'ai trouvé cinq plaques encore rouges, où le poil était tombé, de un centimètre de diamètre, disséminées çà et là sur toute la surface du corps, et qui pour moi étaient des cicatrices récentes de pustules développées en même temps que celles de la mamelle.

« Le garçon d'écurie, après avoir lavé les pustules de la génisse, venait laver avec la même éponge cette dernière vache et s'occupait ensuite à la traire. Une vache, la compagne d'attelage de cette dernière qu'elle séparait de la génisse, n'a jamais rien offert; elle n'était pas

à la période de lactation. Le plus jeune des deux veaux, âgé seulement de 3 mois, a été inoculé le premier à la cuisse avec le pus d'une des pustules de sa mère. L'inoculation n'a pas réussi; mais quelques jours plus tard, en l'examinant bien attentivement, j'ai trouvé sous son ventre, près de la verge, une grosseur du volume d'un œuf, très-sensible à la pression, sur laquelle se sont développées trois phlyctènes assez analogues à des pemphigus, d'une étendue de 7 millimètres pour la plus grande, bien moindre pour les plus petites. Elles avaient perdu leur liquide lors de ma visite et m'ont offert des croûtes jaunâtres quelques jours plus tard. Ce jeune veau, après avoir tété sa mère, avait pris l'habitude d'aller teter une bête cotentine de la plus belle espèce et qui avait beaucoup de lait. Huit à dix pustules ont apparu sur la mamelle et les trayons de cette dernière, pendant une semaine, du 1^{er} au 8 mai. Arrivé le 10, je n'ai pu constater que la période de dessiccation.

« Une autre vache cotentine que le veau n'a jamais tétée, mais que le garçon d'écurie venait traire comme les autres, n'a présenté que des gerçures sur les trayons.

« Le garçon d'écurie, âgé de 35 ans, vacciné dans son enfance, n'a jamais présenté qu'une très-légère petite pustule au pouce droit.

« Les chevaux, examinés avec attention, n'ont rien offert qu'une crevasse dans le sabot.

« Je croyais que tout était fini lorsque, dans une dernière visite à la ferme, j'ai trouvé le plus fort des deux

veaux, celui qui ne tétait plus, atteint d'une dartre tonsurante, l'herpès tonsurant de *Raynal*, que j'ai décrit sous le nom des *Anders* dans nos pays. Il en a sur tout le corps, aux fesses, au cou, aux naseaux, dans les oreilles. Leur dimension est de 10 à 12 millimètres et plus; à la chute des croûtes, on voit une cicatrice rouge qui m'a offert la plus grande analogie avec celles observées sur le dos de la première vache malade; et quoique M. Boisson, le vétérinaire que j'y ai conduit, m'ait affirmé qu'il ne croyait pas à une identité de nature pour ces deux affections, regardant l'une comme pustuleuse, l'autre comme dartreuse, je ne puis m'empêcher de croire à un certain rapport entre ces deux éruptions ayant paru presque en même temps, présentant un aspect de cicatrices identiques et qui n'ont peut-être varié dans leur évolution qu'à cause de leur lieu d'élection.»

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

10,390 naissances.

9,223 vaccinations.

149 cas de variole.

21 infirmes ou défigurés.

12 morts.

Principaux vaccinateurs.

M. Colin, docteur-médecin à Vagney	538 vacc.
M. Bédel, docteur-médecin à la Broque . . .	466
M. Parisot, docteur-médecin au Thillot . . .	309
M. Rohr, officier de santé à Saales	267

M. le docteur Liégey (de Rambervillers) nous a lu, dans la séance du 5 juillet dernier, un mémoire intitulé : *De la double utilité de la médication quinique dans certains cas de variole*. L'auteur, déjà bien connu de l'Académie, a résumé lui-même de la façon suivante son travail :

« De nos jours, dans des contrées différentes, même non marécageuses, la variole, généralement hyposthénique, peut être souvent une fièvre pernicieuse, une maladie à quinquina, comme les autres fièvres exanthématiques. » C'est le corollaire d'une idée plus générale que M. Liégey poursuit depuis 1849; mais il s'éloigne trop de l'objet principal de ce rapport pour qu'il nous soit possible de le publier.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

TABLEAU DE M. LE PRÉFET.

// naissances.
4,964 vaccinations.
3 cas de variole.

Principaux vaccinateurs.

M ^{lle} Coisnon, sage-femme à Pont-sur-Yonne.	286 vacc.
M. Roche, docteur-médecin à Pont-sur-Yonne.	176
M ^{me} Briot, sage-femme à Cheny.	147
M. Toutée, docteur-médecin à Saint-Fargeau.	141

Après vous avoir exposé, Monsieur le Ministre, les services rendus dans chaque département par MM. les vaccinateurs, l'Académie a l'honneur de vous proposer :

1° De partager le prix de 1,500 francs entre les trois médecins dont les noms suivent :

M. *Millet*, docteur-médecin à Tours (Indre-et-Loire), qui, depuis un grand nombre d'années, se fait remarquer par son zèle pour tout ce qui intéresse la vaccine, qui nous a adressé plusieurs travaux intéressants sur des questions relatives aux revaccinations et au choix du vaccin et qui continue à être parmi les médecins qui répandent le plus la vaccine; il a pratiqué en 1869 1,081 vaccinations. Il lui a été décerné plusieurs médailles d'argent et une médaille d'or.

M. *Renault*, officier de santé, directeur de la vaccine à Alençon (Orne), dont les services, appréciés depuis longtemps, ont été encouragés par plusieurs médailles

d'argent et deux médailles d'or. Le chiffre de ses vaccinations s'est élevé en 1869 à 2,332.

M. *Godefroy*, docteur-médecin à Rennes (Ille-et-Vilaine), dont les services sont signalés d'une manière toute spéciale par M. le préfet du département, et qui a déjà été honoré de plusieurs médailles d'argent et d'une médaille d'or. Il figure comme d'habitude parmi les principaux vaccinateurs de son département. Il est en outre conservateur du vaccin pour le département d'Ille-et-Vilaine depuis 1837.

2° De décerner les quatre médailles d'or :

1° A M. *Pangaud*, docteur-médecin à Montluçon (Allier). Ce médecin, toujours zélé pour la propagation de la vaccine, a déjà obtenu plusieurs médailles d'argent; il figure pour 1869 en tête de la liste des vaccinateurs de son département;

2° A M. *Chipault*, médecin cantonal à Châteauneuf (Loiret). Sa conduite, dit M. le préfet, a été au-dessus de tout éloge durant l'épidémie de variole qui a désolé les communes voisines de sa résidence, et elle a été l'objet d'un rapport particulier adressé à M. le Ministre;

3° A M^{me} *Abrion*, sage-femme à Massay (Cher), qui a pratiqué 1,015 vaccinations et 1,295 revaccinations;

4° A M. *Le Duc*, docteur-médecin à Versailles (Seine-et-Oise), qui a déjà adressé plusieurs communications intéressantes à l'Académie, relatives à la vaccine, et

dont le zèle ne se ralentit pas depuis un grand nombre d'années.

3° D'accorder les quatre-vingt-dix-huit médailles d'argent aux vaccinateurs dont les noms suivent (voir l'arrêté ci-après), et qui se sont fait remarquer, les uns par le grand nombre de vaccinations qu'ils ont pratiquées, les autres par des observations ou des mémoires qu'ils ont transmis à l'Académie.

Les membres de la Commission de vaccine,

Signé : DANYAU, BLOT, REYNAL, BLACHE, BOUSQUET,
JACQUEMIER et DEPAUL, rapporteur.

Ce rapport a été lu à l'Académie, et elle en a adopté les conclusions dans sa séance du 13 février 1872.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire annuel,

J. BÉCLARD.

ARRÊTÉ.

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU DÉPARTEMENT DE
L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE,

Vu la décision en date du 10 décembre 1823, concernant les encouragements à accorder aux plus zélés vaccinateurs ;

Vu le rapport de l'Académie de médecine sur les travaux entrepris dans le cours de l'année 1869 pour la propagation de la vaccine,

ARRÊTE ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Les récompenses destinées aux personnes qui ont fait le plus grand nombre de vaccinations et qui ont le plus contribué à la propagation de la vaccine, dans l'année 1869, sont décernées dans l'ordre suivant :

Le prix de la valeur de 1,500 francs sera partagé entre :

NOMS.	QUALITÉS.	LIEUX DE DOMICILE.	DÉPARTEMENTS.
MM.			
Godefroy	Docteur-médecin..	Rennes	Ille-et-Vilaine.
Millet	<i>Idem</i>	Tours	Indre-et-Loire.
Renault	Officier de santé..	Alençon	Orne.

Il sera accordé des médailles d'or à :

NOMS.	QUALITÉS.	LIEUX DE DOMICILE.	DÉPARTEMENTS.
MM.			
M ^{me} Abrion	Sage-femme	Massay	Cher.
Chipault	Médecin cantonal.	Châteauneuf	Loiret.
Le Duc	Docteur-médecin..	Versailles	Seine-et-Oise.
Pangaud	<i>Idem</i>	Montluçon	Allier.

Des médailles d'argent seront décernées à :

NOMS.	QUALITÉS.	LIEUX DE DOMICILE.	DÉPARTEMENTS.
MM.			
M ^{me} Anceaume	Sage-femme	Villez-sous-Bailleul . . .	Eure.
M ^{me} Angelot	<i>Idem</i>	Bourbonne	Haute-Marne.
Artance	Docteur-médecin..	Clermont-Ferrand . . .	Puy-de-Dôme.
Astier	<i>Idem</i>	Paulhaguet	Haute-Loire.
M ^{me} Augé, femme Ca- bau.	Sage-femme	Massat	Ariège.
M ^{me} Avril	Sage-femme	Châteaurenaud	Indre-et-Loire.
Baciocchi	Officier de santé..	Aullene	Corse.

NOMS.	QUALITÉS.	LIEUX DE DOMICILE.	DÉPARTEMENTS.
MM.			
Barely	Interne des hôpitaux de Paris.	Paris	Seine.
M ^{me} Barreau	Sage-femme	Albi	Tarn.
Baverel	Docteur-médecin	Morteau	Doubs.
Bedel	<i>Idem</i>	La Broque	Vosges.
Bellat	<i>Idem</i>	Saint-Jean	Drôme
Bergerat	Officier de santé	Neuilly	Allier.
M ^{me} Biron, née Zubler.	Sage-femme	Metz	Moselle.
Blanc (Marius)	Docteur-médecin	Uzès	Gard.
Botrel	<i>Idem</i>	Saint-Malo	Ille-et-Vilaine.
Buet	<i>Idem</i>	Morzine	Haute-Savoie.
M ^{me} Caumel (N.-C.)	Sage-femme	Mouflanquin	Lot-et-Garonne.
M ^{me} Chuvinier	<i>Idem</i>	Apchon	Cantal.
Clément	Médecin cantonal.	Beaujeu	Rhône.
M ^{lle} Coisson	Sage-femme	Pont-sur-Yonne	Yonne.
Compagnon	Docteur-médecin	Saint-Claud	Charente.
M ^{lle} Cordier	Sage-femme	Checy	Loiret.
Courcelle	Docteur-médecin	Laval	Mayenne.
Dambax	<i>Idem</i>	Labarthe	Hautes-Pyrénées.
Deschanel	<i>Idem</i>	Joyeuse	Ardèche.
Duclot	<i>Idem</i>	Vif	Isère.
Ducom (F.)	Officier de santé	Panjas	Gers.
Dufay	Docteur-médecin	Thiembroune	Pas-de-Calais.
Faraut	<i>Idem</i>	Nice	Alpes-Maritimes.
Férolles (De)	Officier de santé	La Bazoge	Sarthe.
Ferret	Docteur-médecin	Graissessac	Hérault.
Finckler	Médecin cantonal.	Volmunster	Moselle.
Fontès	Docteur-médecin	Paris. (1 ^{er} arrondissement.)	Seine.
Foriat	<i>Idem</i>	Charlieu	Loire.
M ^{me} Fosses (A.)	Sage-femme	Mont-de-Marsan	Landes.
Galtier	Docteur-médecin	Castelnaudary	Aude.
Gasne	<i>Idem</i>	Paris. (xvii ^e arrondissement.)	Seine.
Geneuil	<i>Idem</i>	Jonzac	Charente-Infér.
M ^{me} Geoffroy	Sage-femme	La Charité	Nièvre.
Georgeon	Docteur-médecin	Melisey	Haute-Saône.
M ^{me} veuve Gibory	Sage-femme	Droué	Loir-et-Cher.
M ^{me} veuve Gillet	<i>Idem</i>	Le Blanc	Indre.
M ^{lle} Guernet	<i>Idem</i>	Caen	Calvados.

NOMS.	QUALITÉS.	LIEUX DE DOMICILE.	DÉPARTEMENTS.
MM.			
M ^{me} veuve Guignard ..	Sage-femme.	Salins.....	Jura.
Guilbert.....	Docteur-médecin..	Périgueux.....	Dordogne.
Guillo (J.).....	Officier de santé..	Prades.....	Pyrénées-Orient.
M ^{me} Guinot.....	Sage-femme.	Savignac.....	Dordogne.
M ^{me} Hélin.....	<i>Idem</i>	Châtellerault.	Vienne.
M ^{me} Istace.....	<i>Idem</i>	Charleville.	Ardennes.
Jamyot.....	Docteur-médecin..	Mauron.	Morbihan.
Jorrand.....	<i>Idem</i>	Méru.	Oise.
Kuzinski.....	<i>Idem</i>	Arles.....	Bouches-du-Rhône
M ^{me} Langlais.....	<i>Idem</i>	La Ferté-sous-Jouarre	Seine-et-Marne.
M ^{me} La Perrière - Fer- raud.	Sage-femme.	Garnerans.	Ain.
M ^{me} Larpenteur.....	<i>Idem</i>	Pont-sur-Seine.....	Aube.
M ^{me} Lavabre-Duchâtel.	<i>Idem</i>	Lille.....	Nord.
Lebœuf.....	Docteur-médecin..	Cahors.....	Lot.
Lecler.....	<i>Idem</i>	Rouillac.....	Charente.
Legoux.....	Docteur-médecin..	Albert.	Somme.
Lemaistre.....	Médecin des épide- mies.	Limoges.....	Haute-Vienne.
Leray.....	Docteur-médecin..	Blain.....	Loire-Inférieure.
M ^{me} Lœuillet.....	Sage-femme.	Nogent.....	Eure-et-Loir.
Louboutin.....	Docteur-médecin..	Crozon.....	Finistère.
M ^{me} Madesclaire.	Sage-femme.	Meymac.....	Corrèze.
Mangin.....	Docteur-médecin..	Baccarat.....	Meurthe.
Margoton.....	Officier de santé..	Bagnères-de-Luchou..	Haute-Garonne.
Morillon.....	Médecin.....	Coulonges.	Deux-Sèvres.
Morin.....	Docteur-médecin..	Paris. (vi ^e arrondisse- ment.)	Seine.
Mottard (A.)....	<i>Idem</i>	Saint-Jean-de-Mau- rjenne.	Savoie.
Mouret.....	<i>Idem</i>	Monistrol.....	Haute-Loire.
Nève (P.-L.)....	<i>Idem</i>	Bar-le-Duc.....	Meuse.
Nogaret.....	<i>Idem</i>	Saliès.....	Basses-Pyrénées.
Ollivier.....	Officier de santé..	Le Louroux-Béconnais	Maine-et-Loire.
Omouton.....	Docteur-médecin..	Yvetot.	Seine-Inférieure.
M ^{me} Parquet.....	Sage-femme.....	Flins.	Seine-et-Oise.
Perrichon.....	Officier de santé..	Plénée-Jugon.....	Côtes-du-Nord.
Petiteau (Marcel).	Docteur-médecin..	Les Sables-d'Olonne..	Vendée.
M ^{me} Peyroux, née Ro- sier.	Sage-femme.	Saint-Germain.....	Haute-Vienne.
M ^{me} Piédana-Mercier..	<i>Idem</i>	Lille.....	Nord.

NOMS.	QUALITÉS.	LIEUX DE DOMICILE.	DÉPARTEMENTS.
MM.			
M ^{me} Pinault.....	Sage-femme.....	Le Châtelet.....	Cher.
M ^{me} Pouplin.....	<i>Idem</i>	Soissons.....	Aisne.
Rabasse.....	Médecin cantonal.	Serres.....	Hautes-Alpes.
Rambeau.....	Docteur-médecin..	Neuilly-en-Thelle...	Oise.
Rapp.....	Médecin cantonal.	Bischwiller.....	Bas-Rhin.
Régnier.....	Docteur-médecin..	Blaye.....	Gironde.
Remy.....	<i>Idem</i>	Mareuil-le-Port....	Marne.
Ricque.....	Médecin-major de 2 ^e classe au 3 ^e ré- giment du train.	Châteauroux.....	Indre.
Rivairo!.....	Docteur-médecin..	Montauban.....	Tarn-et-Garonne.
M ^{me} Roux, femme l'au- vet.	Sage-femme.....	Chambon.....	Creuse.
Savy, fils.....	Docteur-médecin..	Valensolle.....	Basses-Alpes.
Sée.....	Médecin cantonal.	Strasbourg.....	Bas-Rhin.
Sénéchal.....	Docteur-médecin..	Paris. (XIII ^e arrondis- sement).	Seine.
Soubrier.....	<i>Idem</i>	Sengouagnet.....	Haute-Garonne.
M ^{me} Tréanton.....	Sage-femme.....	Lorient.....	Morbihan.
M ^{me} Truffert, née Truf- fert.....	<i>Idem</i>	Cherbourg.....	Manche.
Vidal.....	Docteur-médecin..	Hyères.....	Var.
M ^{me} Vachey.....	Sage-femme.....	Le Creuzot.....	Saône-et-Loire.

ART. 2.

Le directeur du commerce intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Versailles, le 8 avril 1872.

Le Ministre de l'agriculture et du commerce,

Signé E. DE GOULARD.

Pour ampliation :

*Le Secrétaire général du ministère de l'agriculture
et du commerce,*

Signé J. OZENNE.

No.	Name	Rank	Remarks
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

The following is a list of the names of the persons who have been appointed to the various positions in the office of the Secretary of the Board of Education, for the year ending 1890.

SECRETARY OF THE BOARD OF EDUCATION
 J. G. ...

CLERK OF THE BOARD OF EDUCATION
 ...

...

TABLEAU
DES
VACCINATIONS PRATIQUÉES EN 1869
DANS LES DIVERS DÉPARTEMENTS DE LA FRANCE ;
DÉPENSES QU'ELLES ONT OCCASIONNÉES.

TABLEAU DES VACCINATIONS PRATIQUÉES EN 1869

DÉPENSES QU'ELLES

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE						RAPPORT des VACCINATION aux naissances.
	des NAIS- SANCES.	des VACCI- NA- TIONS.	des REVACCI- NA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
AIN.....	8,578	8,611	"	70	17	4	"
AISNE.....	13,072	10,315	"	369	61	21	78. 90p.7
ALLIER.....	10,567	7,816	"	18	"	2	"
ALPES (BASSES-)....	3,314	2,288	"	898	81	16	69. 04
ALPES (HAUTES-)....	3,543	3,080	"	507	6	41	"
ALPES-MARITIMES....	5,787	2,623	"	162	12	49	45. 32
ARDÈCHE.....	11,309	5,745	368	404	3	66	50. 80
ARDENNES.....	7,214	1,276	"	"	"	"	17. 68

DANS LES DIVERS DÉPARTEMENTS DE LA FRANCE;
OCCASIONNÉES.

NOMS DES QUATRE PRINCIPAUX vaccinateurs.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des Préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS			TOTAL.		
	gé- néraux.	départe- mentaux.	commu- naux.			
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.			
Reuve Renaud, sage-femme.						
Caperrière-Ferraud, idem...	"	800 00	"	800 00	
Coste, idem.....						
Guillermin, idem.....						
Hebrun, sage-femme.....						
Mouplin, idem.....	"	1,581 25	"	1,581 25	15 avril 1870.	
Molignon, idem.....						
Nézard, idem.....						
Pangaud, docteur-médecin..						
Parbreau, idem.....	"	8,400 00	"	8,400 00	14 mai 1870.	
P Bergerat, officier de santé..						
Charret, sage-femme.....						
Bontemps, officier de santé.						
Savy fils, docteur-médecin..	"	450 00	"	450 00	9 juillet 1870.	
Lebory, idem.....						
Lauratet, idem.....						
Catelan, médecin cantonal..						
Martin, idem.....	"	"	"	"	
Gaézin, idem.....						
Rabasse, idem.....						
Faraut, docteur-médecin...						
Gasiglia, idem.....	"	700 00	"	700 00	16 juin 1870.	
Passeroni, doct. en chirurgie.						
Gaynard, docteur-médecin.						
Deschanel, docteur-médecin						
Garidel, idem.....	"	1,100 00	2,050 00	3,150 00	26 mars 1870.	
Nier, idem.....						
La Saigne, idem.....						
N Gilles, sage-femme.....						
N Istace, idem.....	"	"		"	11 mars 1870.	
N Marniquet, idem.....						
N Pechenart, idem.....						

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE						RAPPORT des VACCINÉS SUS- CÉPÉS NÉS
	des NAIS- SANCES.	des VACCI- NA- TIONS.	des REVACCI- NA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
ARIÈGE.....	6,579	4,808	"	1,593	267	159	"
AUBE.....	4,944	3,086	"	34	2	2	"
AUDE.....	7,381	5,482	"	23	"	1	74. 27
AVEYRON.....	"	"	"	"	"	"	"
BOUCHES-DU-RHÔNE..	16,219	5,650	"	452	4	55	"
CALVADOS.....	9,212	8,115	"	280	32	42	88. 09
CANTAL.....	6,194	3,522	"	56	8	7	56. 86
CHARENTE.....	8,728	6,298	"	29	2	1	72. 16
CHARENTE-INFÉRIEURE.	9,351	6,879	"	387	"	40	"

NOMS DES QUATRE PRINCIPAUX vaccinateurs.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS			TOTAL.		
	gé- néraux.	départe- mentaux.	commu- naux.			
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.			
Agé, f ^e Caban, sage-femme Cybernès (G.), offic. de s. Castet (P.-H.), doct.-méd. Cula, femme Arnaud, s.-f.	"	"	"	"	9 avril 1870.	
Carpeur, sage-femme.... Card-Braux, idem..... Carné, idem..... Colle (A.), idem.....	"	"	"	"	30 juin 1870.	
Calabert, docteur-médecin.. Durand, idem..... Galtier, idem..... Lahoux, idem.....	"	4,500 00	"	4,500 00	15 juin 1870.	
.....	"	"	"	"	
Moreau, sage-femme..... Kazinski, docteur-médecin.. Avignon, sage-femme.....	"	300 00	"	300 00	5 avril 1870.	
Gaernet, sage-femme..... Vauquelin, docteur-médecin.. Gambier, sage-femme..... Roccas, docteur-médecin...	"	400 00	"	400 00	9 juin 1870.	
Chavinier, sage-femme..... Malbert-Durand, idem..... Marsal, docteur-médecin.. Lemmet, sage-femme.....	"	400 00	"	400 00	16 juin 1870.	
Lecler, docteur-médecin... Compagnon, idem..... Gimon, sage-femme..... De Fleury, docteur-médecin.	"	"	"	"	30 mai 1870.	
Barbrau, docteur-médecin.. Geneuil, idem..... Madelski, idem..... Batlaud, idem.....	"	2,000 00	"	2,000 00	6 mai 1870.	

DÉPARTEMENT.	NOMBRE						RAPP de VACCIN — — naiss
	des NAIS- SANCES.	des VACCI- NA- TIONS.	des REVACCI- NA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
CHER.	9,257	8,668	"	"	"	"	93. 6
CORRÈZE.....	9,153	12,215	"	124	60	17	100
CORSE.....	8,340	6,218	"	64	"	13	74. 5
CÔTE-D'OR.....	"	"	"	"	"	"	"
CÔTES-DU-NORD.	19,347	12,644	"	684	28	190	"
CREUSE.....	6,755	1,530	"	62	"	"	22. 64
DORDOGNE.	12,957	7,885	"	29	"	2	60. 85
DOUBS.....	7,548	4,971	"	27	1	4	65. 85
DRÔME.	7,878	5,699	"	219	4	16	72. 34

NOMS	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS			TOTAL.		
	gé- néraux.	départe- mentaux.	commu- naux.			
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		
QUATRE PRINCIPAUX vaccinateurs.						
on, sage-femme.....					13 juin	
ult, idem.....	"	"	"	"	1870.	
y, idem.....	"	"	"	"		
on, idem.....	"	"	"	"		
lesclaire, sage-femme...)					20 juin	
stanet, idem.....	"	2,000 00	"	2,000 00	1870.	
ryriaux, idem.....	"		"			
ois, idem.....	"		"			
iocchi, officier de santé..					10 juin	
acci, idem.....	"	500 00	"	500 00	1870.	
.....	"		"			
.....	"		"			
.....	"		"			
richon, officier de santé..					13 avril	
ezennec, docteur-médecin	"	3,000 00	"	3,000 00	1870.	
end, officier de santé....	"		"			
idan, docteur-médecin..	"		"			
avet, sage-femme.....					7 juin	
dré, idem.....	"	"	"	"	1870.	
ecourtieux, idem.....	"		"			
rigaudon, idem.....	"		"			
ilbert, docteur-médecin..						
inot, sage-femme.....	"	2,200 00	"	2,200 00	
ertine, idem.....	"		"			
ezouaud, idem.....	"		"			
verel, docteur-médecin..					27 avril	
ennot, idem.....	"	400 00	3,041 50	3,441 50	1870.	
vernoy, idem.....	"					
billier, idem.....	"					
noît, docteur-médecin....					10 juin	
eu, idem.....	"	3,800 00	13,100 00	16,900 00	1870.	
ernet, idem.....	"					
llat, idem.....	"					

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE						RAP- PORT VACCI- NATION DES
	des NAIS- SANCES.	des VACCI- NA- TIONS.	des REVACCI- NA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
EURE.....	"	3,824	"	59	2	1	"
EURE-ET-LOIR.....	6,568	6,568	"	424	39	44	100
FINISTÈRE.	21,990	12,521	"	216	31	129	56. 1
GARD.	11,741	4,731	"	114	12	27	40. 1
GARONNE (HAUTE)..	"	6,987	"	"	"	"	"
GERS.	5,491	5,432	"	214	7	24	98. 9
GIRONDE.....	16,042	3,885	"	"	"	"	24. 2
HÉRAULT.	"	2,399	"	"	"	"	"
ILLE-ET-VILAINE.....	17,111	22,595	"	2,769	583	512	100

NOMS	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS			TOTAL.		
	gé- néraux.	départe- mentaux.	commu- naux.			
QUATRE PRINCIPAUX vaccinateurs.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		
caume, sage-femme.....	"	1,500 00	"	1,500 00	
agne, idem.....	"		"			
de Clément, idem.....	"		"			
ier, idem.....	"		"			
rard, sage-femme.....	"		"		14 juin	
aillet, idem.....	"		"		1871.	
asseur, idem.....	"		"			
lopin, docteur-médecin..)	"		"			
aboutin, docteur-médecin.	"	5,000 00	"	5,000 00	16 juin	
llour, idem.....	"		"		1670.	
lsac, officier de santé ...	"		"			
sq, docteur-médecin.....	"		"			
anc, docteur-médecin....	"	1,000 00	"	1,000 00	26 mars	
athieu, sage-femme.....	"		"		1870.	
rguier, docteur-médecin..	"		"			
gnier, idem.....	"		"			
anbernat, docteur-médecin	"		"		17 juin	
abrier, idem.....	"		"		1870.	
mparan, idem.....	"		"			
alac, idem.....	"		"			
acom, officier de santé...	"		"		28 juillet	
huillière, sage-femme....	"		"		1870.	
roqua, idem.....	"		"			
iffitte, officier de santé...	"		"			
égnier, docteur-médecin...)	"	3,000 00	"	3,000 00	
andau, officier de santé...	"		"			
irard, sage-femme.....	"		"			
ucou, idem.....	"		"			
ernet, docteur-médecin...	"		"			
erret, idem.....	"	100 00	"	100 00	11 juillet	
énard, idem.....	"		"		1870.	
oulouys, idem.....	"		"			
otrel, docteur-médecin....)	"		"			
odefroy, idem.....	"		"			
egnault, idem.....	"		"			
illy, idem.....	"		"			

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE						RAP VACCI naiss
	des NAIS- SANCES.	des VACCI- NA- TIONS.	des REVACCI- NA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
INDRE.....	796	1,510	"	84	11	11	100
INDRE-ET-LOIRE.....	6,188	2,956	"	22	"	1	47.
ISÈRE.....	13,691	8,264	"	725	40	44	60. 5
JURA.....	7,009	7,886	"	341	17	30	100
LANDES.....	8,589	2,864	"	13	"	3	33. 3
LOIR-ET-CHER.....	"	5,802	"	"	"	"	"
LOIRE.....	17,094	10,033	"	426	52	79	58. 6
LOIRE (HAUTE-)....	9,065	2,552	"	130	38	7	28. 15
LOIRE-INFÉRIEURE...	16,161	7,929	"	360	100	16	49. 06

NOMS DES QUATRE PRINCIPAUX vaccinateurs.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES FONDS			TOTAL.	DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	généraux.	départementaux.	communaux.			
	fr. c.	fr. c.	fr. c.			
Richaud, sage-femme.....	" 200 00	" "	" "	200 00	4 avril 1870.	
veuve Gillet, idem.....						
Botignon, idem.....						
Autet, idem.....						
Gillet, docteur-médecin....	" 1,000 00	" "	" "	1,000 00	25 avril 1870.	
Pril, sage-femme.....						
Vermy, idem.....						
Mon, idem.....						
Cardier, docteur-médecin...	" 1,183 25	" "	" "	1,183 25	
Bussillon, idem.....						
Uclot, idem.....						
Bonnardon, idem.....						
veuve Guignard, sage-femme	" "	" "	" "	"	
Cost, médecin cantonal...						
Uclot, idem.....						
Mançon, sage-femme.....						
Bosses, sage-femme.....	" 1,200 00	" "	" "	1,200 00	9 juin 1870.	
Barrose (Raymon), doct.-méd						
Delefranche, sage-femme....						
Artas, docteur-médecin....						
veuve Gibory, sage-femme..	" 2,901 00	" "	" "	2,901 00	28 mars 1870.	
Imosin-Chalmet, idem....						
Lambert, idem.....						
Rigot, idem.....						
runy, docteur-médecin....	" 4,000 00	" "	" "	4,000 00	11 avril 1870.	
Cravard, idem.....						
Coriat, idem.....						
Verlon, idem.....						
stier, docteur-médecin....	" "	" "	" "	"	12 juillet 1870.	
Louret, idem.....						
Hardon, idem.....						
Prnaud, idem.....						
eray, médecin.....	" 2,288 70	" "	" "	2,288 70	21 juin 1870.	
érard, idem.....						
leuzé, idem.....						
Guillonzo, idem.....						

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE						RAPPORT de VACCINÉS à naissances
	des NAIS- SANCES.	des VACCI- NA- TIONS.	des REVACCI- NA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
LOIRET.....	9,290	9,005	"	664	70	50	96.
LOT.....	6,586	4,507	"	112	"	2	68.
LOT-ET-GARONNE....	5,948	9,538	"	132	21	20	100
LOZÈRE.....	"	"	"	"	"	"	"
MAINE-ET-LOIRE.....	11,149	12,748	"	907	89	236	100
MANCHE.....	13,315	6,167	"	"	"	"	46. 13
MARNE.....	9,086	7,616	"	343	42	35	83. 88
MARNE (HAUTE-)...	5,373	3,583	"	9	"	3	66. 66
MAYENNE.....	8,832	6,832	"	547	44	21	77. 33

DÉPARTEMENTS.	NOMRBE						RAPPO des VACCINA sur naissanc
	des NAIS- SANCES.	des VACCI- NA- TIONS.	des REVACCI- NA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
MEURTHE.....	10,378	7,059	"	536	8	47	68. 0
MEUSE.....	6,265	4,751	"	343	16	14	75. 8
MORBIHAN.....	15,716	11,774	"	1,033	"	230	74. 9
MOSELLE.....	12,590	8,392	422	48	4	3	66. 6
NIÈVRE.....	8,538	4,915	"	85	"	6	57. 5
NORD.....	47,423	31,859	"	595	98	51	67. 1
OISE.....	9,203	4,810	"	184	16	10	52. 2
ORNE.....	7,554	2,654	"	193	"	21	35. 1
PAS-DE-CALAIS.....	21,803	23,578	"	2,687	309	214	100

NOMS	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS			TOTAL.		
	géné- raux.	départementaux.	commu- naux.			
ES QUATRE PRINCIPAUX vaccinateurs.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		
Langin, docteur-médecin..						
Pinck, idem.....	"	6,000 00	"	6,000 00	24 juin	
Castien, officier de santé...	"		"		1870.	
Labert, docteur-médecin...						
Forin, sage-femme.....						
ève (P.-L.), doct.-médecin	"	1,000 21	"	1,000 21	11 avril	
Frouselle, sage-femme. ...	"		"		1870.	
aleur (M.-A.), idem.....						
Amailleard, sage-femme..						
Créanton, idem.....	"	1,600 00	"	1,600 00	15 mars	
Amiot, docteur-médecin...	"		"		1870.	
Créennès, sage-femme.....						
Alexis, sœur de la Maternité.						
iron, sage-femme.....	"	"	"	"	29 avril	
Pinckler, médecin cantonal..	"		"		1870.	
Perpétue, s. de la Maternité						
Leffroy, sage-femme.....						
Rousseau, idem.....	"	300 00	"	300 00	18 juin	
Lonot, docteur-médecin...	"		"		1870.	
Renoue, idem.....						
Lesplanques, sage-femme...)						
édana-Mercier, idem.....	"	"	"	"	14 juin	
avabre-Duchâtel, idem....	"		"		1870.	
aucon, docteur-médecin...						
Annaque, docteur-médecin.)						
Ambeau, idem.....	"	"	"	"	
Orrand, idem.....	"	"	"	"		
Poursier, idem.....						
Renault, officier de santé...	"	"	"	"	6 avril	
Nettu, docteur-médecin....	"		"		1870.	
.....						
.....						
ufay, docteur-médecin....)	"	3,000 00	"	3,000 00	13 juin	
ubois, sage-femme.....	"		"		1870.	
ustier, docteur-médecin...						
aucon, idem.....						

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE						RAPPORT des VACCINA SUS naissan
	des NAIS- SANCES.	des VACCI- NA- TIONS.	des REVACCI- NA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
PUY-DE-DÔME.....	13,753	9,048	"	613	98	90	65. 79
PYRÉNÉES (BASSES-).	10,771	8,623	"	572	"	122	80. 05
PYRÉNÉES (HAUTES-)	5,475	1,779	"	"	"	"	"
PYRÉNÉES-ORIENTALES	5,893	5,266	"	1,126	18	155	89. 36
RHIN (BAS-)	19,585	12,402	"	262	17	13	63. 32
RHIN (HAUT-)	" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "
RHÔNE.....	16,843	6,575	"	132	"	48	39. 03
SAÔNE (HAUTE-)	7,153	5,864	325	97	"	14	81. 97
SAÔNE-ET-LOIRE.....	16,799	12,985	"	155	5	15	"

NOMS DES QUATRE PRINCIPAUX vaccinateurs.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS			TOTAL.		
	gé- néraux.	départe- mentaux.	commu- naux.			
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.			
rtance, docteur-médecin... hanudet-Bardet, sage-femme arrier, idem..... orgeonnet, idem.....	"	2,400 00	"	2,400 00	23 mars 1870.	
ogaret, docteur-médecin.. avid, idem..... azaban, officier de santé.. augier, docteur-médecin...	"	6,000 00	"	6,000 00	
ambax, docteur-médecin.. rez, officier de santé..... uboé, sage-femme,..... urrio, idem.....	"	600 00	"	600 00	29 mars 1870.	
uillo, officier de santé.... radel, idem..... acall père, doct. en chirur.. oliner, officier de santé...	"	800 00	"	800 00	9 juin 1870.	
pp, médecin cantonal.... cobi, idem..... e, idem..... all, idem.....	"	"	"	"	8 juillet 1870.	
.....	"	"	"	"	
lément, docteur-médecin.. pin, officier de santé..... ranchet, docteur-médecin.. etit, idem.....	"	4,500 00	"	4,500 00	
eorgeon, docteur-médecin.. e Porret, idem..... naud, idem..... villot, idem.....	800 00	8,000 00	23,168 00	31,968 00	29 avril 1870.	
achey, sage-femme..... rest, docteur-médecin.... aueal, idem..... ermont, idem.....	"	3,994 00	"	3,994 00	27 avril 1870.	

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE						RAPPORT de VACCINATIONS sur naissances
	des NAIS- SANCES.	des VACCI- NA- TIONS.	des REVACCI- NA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
SARTHE	10,664	3,280	"	255	13	24	30. 75
SAVOIE	7,576	6,244	"	114	13	6	82. 41
SAVOIE (HAUTE-)	7,193	3,111	"	24	2	4	43. 25
SEINE	66,142	35,351	"	"	"	810	"
SEINE-INFÉRIEURE	23,891	15,077	"	203	18	19	"
SEINE-ET-MARNE	"	4,885	"	49	6	"	"
SEINE-ET-OISE	12,591	11,588	"	327	12	29	"
SÈVRES (DEUX-)	8,450	6,211	"	190	2	44	"
SOMME	13,002	7,704	"	257	3	13	"

NOMS DES QUATRE PRINCIPAUX vaccinateurs.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS			TOTAL.		
	gé- néraux.	départe- mentaux.	commu- naux.			
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.			
<i>De Férolles, offic. de santé..</i> <i>Gourdeau, docteur-médecin.</i> <i>Lelièvre, idem.....</i> <i>Fournier, idem.....</i>	"	1,098 00	"	1,098 00	12 avril 1870.	
<i>Mottard, docteur-médecin..</i> <i>Gassilloud, idem.....</i> <i>Magnin, idem.....</i> <i>Prallet, idem.....</i>	"	3,500 00	4,566 75	8,066 75	20 juillet 1870.	
<i>Dagand, docteur-médecin..</i> <i>Buet, idem.....</i> <i>Gavillet, idem.....</i> <i>Garnier, idem.....</i>	"	"	"	"	14 juillet 1871.	
<i>Depaul, direct. de la vaccine</i> <i>Lannoix, docteur-médecin..</i> <i>Barely, interne.....</i> <i>Morin, docteur-médecin....</i>	"	8,389 90	48,246 00	56,635 90	7 juillet 1870.	
<i>Trogneux, docteur-médecin.</i> <i>Omouton, idem.....</i> <i>Fortin, idem.....</i> <i>Quesnel, idem.....</i>	"	1,200 00	"	1,200 00	14 avril 1870.	
<i>Langlais, sage-femme.</i> <i>Hély, idem.....</i> <i>Chevalier, docteur-médecin..</i> <i>Monchaussée, sage-femme..</i>	"	200 00	"	200 00	5 mai 1870.	
<i>Le Duc, docteur-médecin...</i> <i>Tourneur, sage-femme.</i> <i>Robert, docteur-médecin...</i> <i>Vrignoneaux, sage-femme..</i>	"	793 00	"	793 00	14 juin 1870.	
<i>Morillon, docteur-médecin..</i> <i>Chebron, idem.....</i> <i>Barrion, idem.....</i> <i>Drut-Moïnet, idem.....</i>	"	2,000 00	"	2,000 00	30 mars 1870.	
<i>Pouchain, docteur-médecin.</i> <i>Legoux, idem.....</i> <i>Oreuil, sage-femme.....</i> <i>Mahelin, officier de santé...</i>	"	"	"	"	31 mars 1870.	

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE						RAPPORT des VACCINA SUR naissances
	des NAIS- SANCES.	des VACCI- NA- TIONS.	des REVACCI- NA- TIONS.	des SUJETS atteints de la petite vérole.	des DÉFIGURÉS ou infirmes.	des MORTS de la petite vérole.	
TARN.....	9,357	5,354	"	60	1	"	"
TARN-ET-GARONNE....	4,707	4,078	"	45	1	9	"
VAR.....	7,202	3,401	"	188	4	15	"
VAUCLUSE.....	"	"	"	"	"	"	"
VENDÉE.....	"	4,572	"	73	14	5	"
VIENNE.....	8,255	2,658	"	104	16	16	32. 19 p
VIENNE (HAUTE-)...	10,315	7,919	"	519	"	84	76. 77
VOSGES.....	10,390	9,223	"	149	21	12	88. 76
YONNE.....	"	4,964	"	3	"	"	"
TOTAUX.....	875,779	623,500	1,115	26,240	2,497	4,164	71. 20

NOMS DES QUATRE PRINCIPAUX vaccinateurs.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES				DATES des LETTRES des préfets.	OBSERVA- TIONS.
	SUR LES FONDS			TOTAL.		
	gé- néraux.	départe- mentaux.	commu- naux.			
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.			
ougados, sage-femme.....						
alagade, docteur-médecin.	"	1,500 00	"	1,500 00	3 mai	
lanc, sage-femme.....					1870.	
arreau, idem.....						
ivairol, docteur-médecin..						
arenc, sage-femme.....	"	2,500 00	"	2,500 00	25 mai	
ordat, officier de santé...					1870.	
audibertières, doct.-méd..						
idal, docteur-médecin....						
ude, idem.....	"	700 00	"	700 00	9 mai	
toquemaure, idem.....					1870.	
.....	"	"	"	"	
.....						
.....						
.....						
Petiteau, docteur médecin..						
euve Gagneux, sage-femme.	"	"	"	"	18 juin	
lochard, docteur-médecin..					1870.	
Delhameau, sage-femme....						
Pingault, docteur-médecin..						
Mélin, sage-femme.....	"	400 00	"	400 00	15 mai	
Pelletan, idem.....					1870.	
Boulain, idem.....						
Peyroux, sage-femme.....						
Duverger (J.-B.), offic. de s.	"	1,508 00	"	1,508 00	10 mai	
Bonnetaud, sage-femme....					1870.	
Fargeaud (F.), doct.-méd..						
Colin, docteur-médecin....						
Bédel, idem.....	"	4,000 00	"	4,000 00	26 mars	
Parisot, idem.....					1870.	
Bohr, officier de santé.....						
Loison, sage-femme.....						
Roche, docteur-médecin....	"	"	"	"	7 juillet	
Briot, sage-femme.....					1870.	
Toutée, docteur-médecin...)						
.....	800 00	127,470 56	95,172 25	223,442 81		

